



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

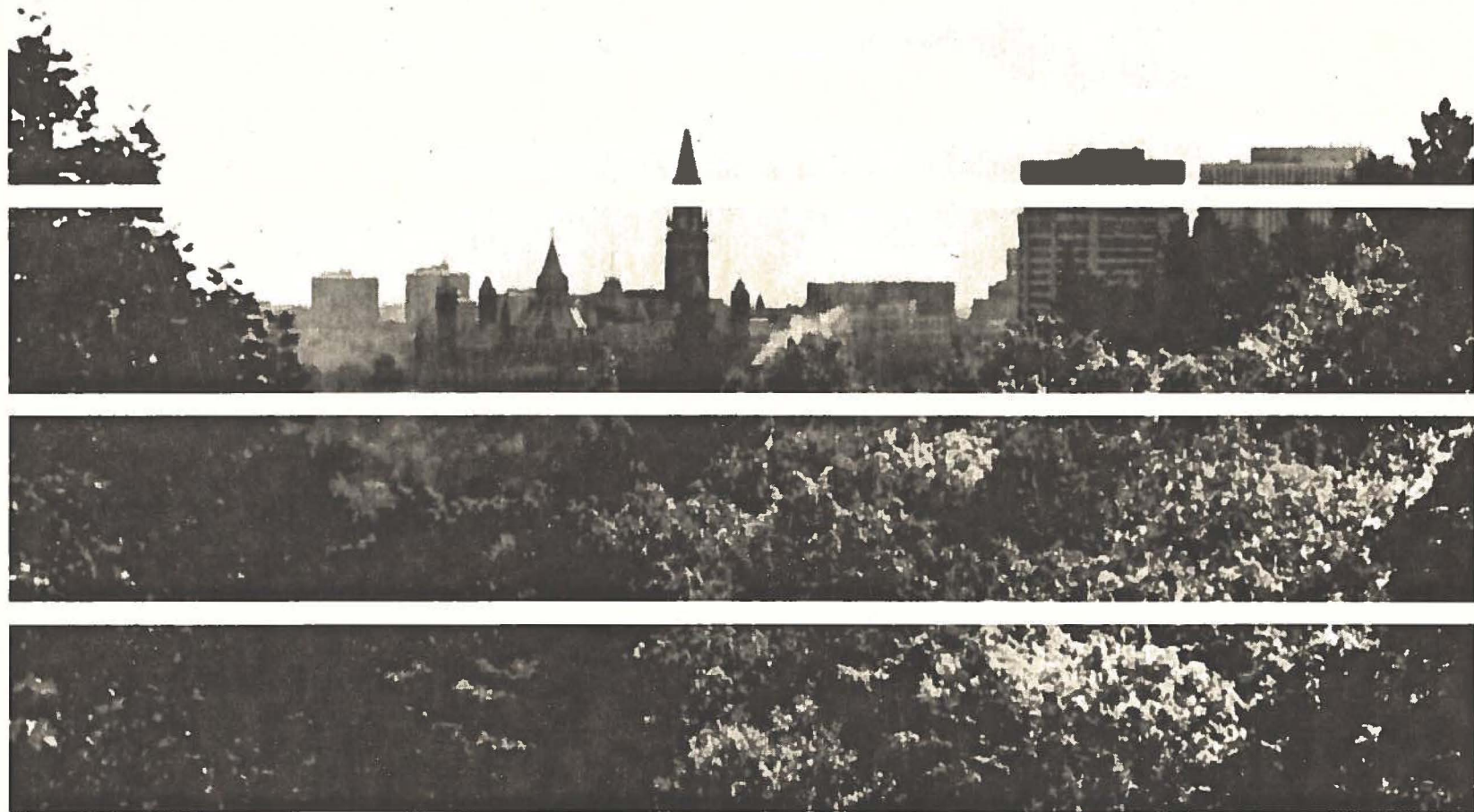
152

DB8

Construction de l'axe McConnell-Laramée
entre l'autoroute 50
et le chemin de la Montagne
Hull- 6211-06-0a1

Plan directeur du parc de la Gatineau

Gatineau Park Master Plan



NCC
P49
1990
#2
c.3

5148

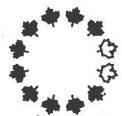
Canada

Plan directeur du parc de la Gatineau

Mars 1990

Gatineau Park Master Plan

March, 1990



**Commission
de la Capitale nationale**

**National Capital
Commission**

PLURAM-RESSCOPLAN

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce plan directeur a été possible grâce à l'étroite participation de plusieurs intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CCN.

L'équipe de Pluram-Resscoplan tient donc à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui, par leurs commentaires et leurs encouragements, ont permis d'enrichir et d'orienter les discussions, soit à l'occasion des diverses périodes de consultation ou à toute autre étape du processus.

Ce plan directeur est également le fruit d'une interaction soutenue avec l'équipe du projet de la CCN, formée des membres suivants :

- Gershon Rother, chargé de projet
- Pierre Dubé
- Louise Kingsley
- Philippe Lauzon
- Daniel Miron
- Henriette Richard
- Richard Scott

ACKNOWLEDGEMENTS

Production of the Master Plan for Gatineau Park was made possible by the cooperation of a number of individuals, both inside and outside the NCC.

The Pluram-Resscoplan team extends its sincere appreciation to all those who, through their comments and encouragement, helped focus the discussions and made them more fruitful, both during the consultation period and at other stages throughout the process.

The Master Plan is also the result of sustained interaction with the NCC project team, composed of the following members:

- Gershon Rother, project leader
- Pierre Dubé
- Louise Kingsley
- Philippe Lauzon
- Daniel Miron
- Henriette Richard
- Richard Scott

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	10	3. LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT.....	40
1.1 L'historique de la planification du parc	10	3.1 La mission du parc	40
1.2 Le contexte de la révision du plan	12	3.1.1 Rôle du parc	40
1.3 La portée de la révision.....	12	3.1.2 Positionnement	40
1.4 Le processus de révision.....	16	3.1.3 Intégration du parc dans le cadre naturel de la capitale	42
2. L'ÉTAT ACTUEL DU PARC.....	22	3.1.4 Intégration du parc dans l'Outaouais	44
2.1 Le cadre régional.....	22	3.2 L'Orienta tion générale	44
2.2 L'environnement physique	22	3.2.1 Énoncés d'orientation	44
2.2.1 Écosystèmes majeurs.....	22	3.2.2 Objectifs de planification, de gestion et d'aménagement.....	48
2.2.2 Géologie et géomorphologie.....	24	3.2.3 Vocations.....	54
2.2.3 Hydrologie.....	24	3.2.4 Principes de base	56
2.2.4 Flore.....	26	3.2.5 Thématique	58
2.2.5 Faune	26	3.3 L'articulation générale du concept	60
2.3 L'environnement humain.....	26	3.3.1 Organisation spatiale	60
2.3.1 Histoire	28	3.3.2 Intensité d'utilisation du territoire.....	62
2.3.2 Activités et équipements	28	3.3.3 Accès et circulation	62
2.3.3 Interprétation.....	30	3.3.4 Attractions et services aux visiteurs	64
2.3.4 Expérience offerte.....	30	3.4 Les secteurs d'analyse et les vocations	70
2.3.5 Fréquentation	30	3.4.1 Le seuil du parc	70
2.4 Le bilan de la situation actuelle.....	32	3.4.2 La boucle de la Promenade	72
2.4.1 Insertion spatio-temporelle.....	32	3.4.3 Le cœur du parc	76
2.4.2 Ressources	34	3.4.4 Le croissant Old Chelsea – lac Philippe.....	78
2.4.3 Thématique	36	3.4.5 Le voisinage du lac la Pêche.....	80
2.4.4 Pouvoirs.....	36		

CONTENTS

1. INTRODUCTION	11	3. DEVELOPMENT CONCEPT	41
1.1 Planning the Park: Background	11	3.1 Mission of the Park	41
1.2 Context of the Master Plan Revision	15	3.1.1 Role of the Park.....	41
1.3 Scope of the Master Plan Revision	15	3.1.2 Positioning the Park	41
1.4 Master Plan Revision Process	17	3.1.3 Integrating the Park into the Capital's natural setting.....	43
2. EXISTING CONDITIONS	23	3.1.4 Integrating the Park into the Outaouais region.....	47
2.1 Regional Setting	23	3.2 General Orientation	47
2.2 Physical Environment	23	3.2.1 Role statement.....	47
2.2.1 Major ecosystems	23	3.2.2 Planning, management and development objectives.....	49
2.2.2 Geology and geomorphology.....	25	3.2.3 Major functions.....	55
2.2.3 Hydrology.....	25	3.2.4 Basic principles	57
2.2.4 Flora.....	27	3.2.5 Park themes.....	59
2.2.5 Fauna.....	27	3.3 General Concept	61
2.3 Human Environment	27	3.3.1 Spatial organization.....	61
2.3.1 History	29	3.3.2 Intensiveness of use	63
2.3.2 Activities and facilities.....	29	3.3.3 Access and circulation.....	63
2.3.3 Interpretation.....	31	3.3.4 Attractions and visitor services	69
2.3.4 Experiences offered	31	3.4 Sectoral Analysis and Functions	71
2.3.5 Public Use.....	31	3.4.1 Gateway to the Park.....	71
2.4 Current Situation	31	3.4.2 Parkway Loop	75
2.4.1 Geographic and temporal context.....	33	3.4.3 Heart of the Park	77
2.4.2 Resources	35	3.4.4 Old Chelsea – Lac Philippe Crescent.....	79
2.4.3 Thematic approach	37	3.4.5 Lac la Pêche.....	81
2.4.4 Authority.....	37		

4. LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT.....	84	6. LES ENJEUX ET LES RECOMMANDATIONS	120
4.1 Le seuil du parc.....	84	SPÉCIFIQUES	120
4.1.1 Thématique	84	6.1 Le statut légal et la révision des limites du parc	120
4.1.2 Approches de mise en valeur	84	6.2 Le financement	120
4.2 La boucle de la promenade.....	86	6.3 Le transport	124
4.2.1 Thématique	86	6.4 L'intégration régionale.....	124
4.2.2 Approches de mise en valeur	90	6.5 Les résidences officielles	126
4.3 Le cœur du parc.....	92	6.6 Les terrains et résidences privées	126
4.3.1 Thématique	92	6.7 Les baux résidentiels.....	128
4.3.2 Approches de mise en valeur	92	7. LA MISE EN ŒUVRE	130
4.4 Le croissant Old Chelsea – lac Philippe.....	94	7.1 Le suivi de la planification et de la gestion	130
4.4.1 Thématique	94	7.2 Les modifications et les révisions	
4.4.2 Approches de mise en valeur	94	au plan directeur	130
4.5 Le voisinage du lac la Pêche	96	7.3 La coordination avec les autres plans.....	132
4.5.1 Thématique	96	8. CONCLUSION	134
4.5.2 Les approches de mise en valeur.....	96	GLOSSAIRE	136
5. LE SYSTÈME DE ZONAGE	98		
5.1 Renseignements généraux.....	98		
5.2 La description du système	98		
5.2.1 Les classes et les prescriptions.....	98		
5.2.2 La délimitation des zones.....	112		
5.2.3 Les zones de gestion spéciale	112		

4. MASTER DEVELOPMENT PLAN	85
4.1 Gateway to the Park	85
4.1.1 Thematic approach	85
4.1.2 Development approach	85
4.2 Parkway Loop	89
4.2.1 Thematic approach	89
4.2.2 Development approach	91
4.3 Heart of the Park	93
4.3.1 Thematic approach	93
4.3.2 Development approach	93
4.4 Old Chelsea – Lac Philippe Crescent.....	95
4.4.1 Thematic approach	95
4.4.2 Development approach	95
4.5 Lac la Pêche.....	97
4.5.1 Thematic approach	97
4.5.2 Development approach	97
 5. THE ZONING SYSTEM	 99
5.1 General.....	99
5.2 Description of the System.....	99
5.2.1 Classes and specifications	99
5.2.2 Delineation of zones	113
5.2.3 Special Management Zones	113

6. ISSUES AND SPECIFIC RECOMMENDATIONS.....	123
6.1 Legal Status and Boundary Revisions	123
6.2 Financing	123
6.3 Transportation.....	125
6.4 Regional Integration.....	125
6.5 Official Residences	127
6.6 Private Properties	127
6.7 Residential Leases.....	129
 7. IMPLEMENTATION.....	 131
7.1 Planning and Management Follow-up.....	131
7.2 Amendments and Revisions to the Master Plan.....	131
7.3 Coordination with Other Plans	133
 8. CONCLUSION	 135
 GLOSSARY	 137

AVANT-PROPOS

Consciente du manque d'uniformité et de cohérence entre les changements qui ont marqué l'évolution du parc de la Gatineau et de la capitale du Canada depuis 1980, la Direction de la planification du parc annonçait, au printemps de 1987, son intention de procéder à la révision du Plan directeur.

C'est l'équipe de projet *Pluram-Resscoplan* qui a obtenu le mandat de réévaluer le Plan directeur du parc, en vigueur depuis 1980. Ce processus de révision comportait trois phases distinctes, soit :

- la définition d'une *orientation générale* devant guider l'évolution du parc à long terme;
- la préparation d'un *concept d'aménagement* qui démontre comment traduire, en termes de planification, d'aménagement et de gestion, l'énoncé d'orientation élaboré au cours de la première phase;
- l'élaboration d'un *plan directeur* qui énonce les moyens et les stratégies nécessaires à la concrétisation de l'énoncé d'orientation et du concept.

Au processus de révision précédemment décrit s'est juxtaposé un *processus de consultation* soutenu auprès de plusieurs comités internes de la Commission de la Capitale nationale (CCN), de représentants de divers niveaux du gouvernement et d'organismes régionaux et de représentants du grand public. La participation de ces organismes et individus à l'exercice de planification a été très précieuse et l'équipe de projet en est très reconnaissante.

Le présent document dresse le bilan des enjeux et des propositions relatives à chacune des trois phases du processus de révision du Plan directeur.

- Le premier chapitre rappelle les principaux éléments du contexte dans lequel s'est inscrit le processus de révision.
- Le deuxième chapitre dresse un bilan de l'état actuel du parc.
- Le troisième chapitre présente l'orientation générale proposée pour le parc et le concept d'aménagement qui en découle.

- Les quatrième, cinquième et sixième chapitres énoncent les moyens nécessaires à la mise en application du concept en traitant respectivement des approches de mise en valeur des cinq secteurs géographiques constituant le parc, du zonage et de stratégies spécifiques pour répondre à certaines questions importantes soulevées au cours du processus de révision.
- Le septième chapitre traite de la mise en œuvre des propositions et discute du suivi à apporter au Plan directeur.
- Le huitième et dernier chapitre compare sommairement le présent plan directeur à celui qui est en vigueur depuis 1980.
- Une annexe cartographique illustre les principales recommandations formulées dans le Plan directeur.

Le produit final de cet exercice de réflexion, soit le Plan directeur, ne constitue pas une fin en soi, mais bien *un cadre* qui servira de point de repère lors de l'élaboration de plans d'équipement et de services ou de plans d'aménagement sectoriels dans l'avenir.

Ainsi, nous espérons que le présent document deviendra une source d'inspiration et un guide pour les gestionnaires du parc.

FOREWORD

Since 1980, both Gatineau Park and the Capital of Canada have evolved considerably. To ensure uniformity and coherence in the face of the changes, the Park's managers announced, in the spring of 1987, that they would proceed with revision of the Master Plan for the Park.

The *Phuram-Resscoplan* project team was given the mandate to reassess the Master Plan, which had been in effect since 1980. The revision process involved three separate phases:

- defining a *general orientation* to guide the long-term evolution of the Park;
- preparing a *development concept* showing how to translate the orientation statement defined in the first phase into planning, development and management terms;
- developing a *Master Plan* stating the methods and strategies needed to translate the orientation statement and the concept into reality.

Along with the revision process described above, the team carried out a *consultation process* involving a number of internal National Capital Commission (NCC) committees, representatives of various levels of government and regional agencies and members of the general public. The participation of these organizations and individuals in the planning exercise was most valuable, and the project team is grateful for their contributions.

This document outlines the issues related to each of the three phases of the Master Plan revision process, along with proposals. Specifically:

- Chapter 1 summarizes the context in which the revision process took place.
- Chapter 2 assesses the current state of the Park.

- Chapter 3 gives the proposed general orientation for the Park and the resulting development concept.
- Chapters 4, 5 and 6 outline the means required to apply the concept, dealing with enhancement approaches for each of the Park's five geographic sectors, along with proposed zoning and specific strategies to deal with important issues that came to light during the revision process.
- Chapter 7 discusses the implementation of the proposals and follow-up to the Master Plan.
- Chapter 8 presents a brief comparison of the new Master Plan with the previous Plan, in effect since 1980.
- An appendix with maps illustrates the main recommendations of the Master Plan.

The final product of this exercise, the Master Plan, is not an end in itself; rather it *provides a basic framework* to guide future preparation of plans for facilities and services or for individual sectors.

We trust that this Master Plan will prove to be a source of inspiration and guidance for Park managers.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PLURAMINC.

Directeur de projet :

Pierre Marcotte, architecte et urbaniste

Conseiller principal :

Richard Dion, sociologue et urbaniste

Collaborateurs :

Jacques Beaulieu, architecte-paysagiste

Gilles Benoit, M. aménagement

Luc Brunelle, B. Sc. urbanisme

Serge Carignan, biologiste

Shirley Collier, chef d'atelier

Luc Danielse, architecte paysagiste et urbaniste

Marie-Josée Ribeyron, experte-conseil en interprétation

René Rivard, expert-conseil en muséologie

Benoit Trudel, géographe, M. aménagement

ÉQUIPE DE CONSULTATION

RESSCOPLAN INC.

Marie Benoit, géographe-aménagiste

Pierre Collettere, psychologue

Hélène Dion, sociologue-aménagiste

PRODUCTION TEAM

PLURAM INC

Project Manager:

Pierre Marcotte, architect and urban planner

Senior Advisor:

Richard Dion, sociologist and urban planner

Contributors:

Jacques Beaulieu, landscape architect

Gilles Benoit, Master of Regional Planning

Luc Brunelle, BSc Urban Planning

Serge Carignan, biologist

Shirley Collier, technical shop manager

Luc Danielse, landscape architect and urban planner

Marie-Josée Ribeyron, interpretation consultant

René Rivard, museology consultant

Benoit Trudel, geographer, Master of Regional Planning

CONSULTING TEAM

RESSCOPLAN INC

Marie Benoit, geographer and regional planner

Pierre Collette, psychologist

Hélène Dion, sociologist and regional planner

1 INTRODUCTION

1.1 L'historique de la planification du parc

Depuis l'origine, le parc de la Gatineau représente, pour l'ensemble des résidents de la région de la capitale nationale, un oasis de paix et de beauté sauvage. Occupant une superficie totale de quelque 35 650 hectares, le parc constitue d'ailleurs, encore aujourd'hui, la plus grande propriété immobilière placée sous la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale (CCN).

L'existence du parc en tant que « réserve naturelle » est l'héritage d'une politique de conservation véhiculée par différents architectes et urbanistes à l'intérieur d'organismes fédéraux qui ont précédé la création de la CCN en tant qu'organisme responsable de la planification de la capitale.

Ainsi, doit-on à l'architecte montréalais Frederick Todd, la première proposition d'aménagement d'un parc naturel en bordure de la rivière Gatineau et du lac Meech en 1903. En dépit d'une telle proposition, entérinée, par ailleurs, par la Commission Holt en 1913, c'est avant tout le souci de sauvegarder les forêts et les collines de la Gatineau du déboisement, qui pressa le gouvernement d'acquérir des terrains à partir de 1939. Le parc, ainsi délimité à l'époque, devait occuper une superficie d'environ 8 100 hectares et son territoire correspondait, de manière générale, à la partie sud de l'escarpement d'Eardley et au plateau du même nom. Dans l'esprit des planificateurs de l'époque, le parc ainsi créé n'avait pour fonction que d'agrémenter le paysage de la capitale. Dès lors, la pratique d'activités récréatives était perçue comme complément à une vocation principale de conservation.

La période d'après-guerre constitue un tournant important dans l'histoire de la planification du parc. L'architecte Jacques Gréber est chargé de réaliser un plan directeur de la capitale et, sur ses recommandations, on décide de porter à 33 000 hectares la superficie ultime de terrains à acquérir dans le parc de la Gatineau.

L'année 1950 marque le décès de Mackenzie King et la cession de son domaine aux Canadiens, ce qui ajoute 240 hectares à la superficie du parc. En 1952, la Commission de planification du parc de la Gatineau est autorisée à préparer un premier plan directeur. La conservation du parc devient alors associée à un objectif

plus large que la conservation de sa faune et de sa flore puisqu'il doit constituer, dans l'esprit des visionnaires de l'époque, une source d'inspiration pour les résidents et les visiteurs de la capitale.

Les années 1950 voient également le début de la construction de la promenade de la Gatineau, un élément essentiel du plan Gréber, devant favoriser l'accessibilité du parc dans son ensemble. À l'origine, la Promenade devait relier le secteur urbanisé de Hull-Ottawa au lac la Pêche, pour revenir vers la conurbation en longeant l'escarpement d'Eardley.

En 1958, la planification et la gestion du parc de la Gatineau deviennent la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale, nouvellement créée et dotée de fonds et de pouvoirs accrus, afin de mettre en œuvre les principales recommandations du plan Gréber.

En 1959, la propriété Herridge aux abords du lac Mousseau devient le site de la résidence d'été du Premier ministre du Canada. L'acquisition de propriétés privées se poursuit dans les années 1960 avec, notamment, celle des résidences Willson, O'Brien et Asa Meech.

Au cours des années 1970, un groupe de travail est formé afin d'examiner la problématique d'aménagement du parc. Ce groupe devait remettre en question le programme de construction de la Promenade, qui, jugeait-t-on, aurait eu pour effet de trop perturber l'équilibre naturel dans la partie la plus sauvage du parc.

C'est enfin en 1975 que débutent les travaux de planification devant mener à l'élaboration du plan directeur du parc, encore en vigueur aujourd'hui. À la suite d'un inventaire écologique détaillé, préparé par le Centre de recherches écologiques de Montréal, le parc est divisé et évalué en fonction des trois grandes vocations qui le caractérisent encore aujourd'hui, soit la conservation, l'interprétation et la récréation (voir carte numéro 1).

Douze années s'étant écoulées depuis les premiers travaux de planification qui devaient aboutir au plan directeur de 1980, il devenait essentiel, en 1987, de repenser le parc de la Gatineau, notamment en raison de la nouvelle optique selon laquelle la Commission entendait dorénavant jouer son rôle de maître d'œuvre de la planification de la capitale.

1 INTRODUCTION

1.1 Planning the Park: Background

Ever since its creation, Gatineau Park has been a haven of peace and unspoiled natural beauty for all who live in the National Capital Region. Today, with a total area of 35,650 hectares, the Park remains the largest single property administered by the National Capital Commission (NCC).

The Park's continuing existence as a "natural reserve" is the outcome of the conservation policies advanced by various landscape architects and urban planners working for those federal agencies that, prior to the creation of the NCC, were responsible for Capital Region planning.

The proposal to develop a natural park between the banks of the Gatineau River and Meech Lake was first made by Montreal architect Frederick Todd in 1903. Despite the adoption of this proposal by the Holt Commission in 1913, it was not until 1939 that the government, concerned to save the hills and woodlands of the Gatineau from deforestation, began to acquire land. The plan at that time was to set aside some 8,100 hectares for the Park, roughly encompassing the southern part of the Eardley Escarpment and the Eardley Plateau. The planners at the time defined the main purpose of the newly created Park as landscape enhancement: thus, recreational activities were considered secondary to the Park's primary function of conservation.

The postwar period marked a major turning point in the planning process, when architect Jacques Gréber was given the task of preparing the Capital's Master Plan. On his recommendation, it was decided to acquire the land required to expand Gatineau Park to 33,000 hectares.

In 1950 Mackenzie King died and bequeathed his estate to the nation, thus enlarging the Park by another 240 hectares. In 1952, the Gatineau Park Advisory Committee was authorized to draw up the Park's first Master Plan. The Park's conservation role took on a broader meaning in this context, with preservation of the Park's flora and fauna no longer the sole objective: rather, the planners envisioned a Park that would constitute a source of natural inspiration for Capital residents and visitors alike.

The 1950s also saw the beginning of construction of the Gatineau Parkway, a key component of the Gréber Plan, designed to make the entire Park accessible to the public. The Parkway was originally planned to link the urbanized areas of Ottawa and Hull with Lac la Pêche via the highlands of the Eardley Escarpment.

In 1958, responsibility for planning and managing Gatineau Park was assigned to the NCC. This newly created body was given extra funding and powers to implement the main recommendations in the Gréber Plan.

In 1959, the Herridge estate on Lac Mousseau was acquired and part of it became the Prime Minister's summer residence. Other private properties acquired during the 1960s included the Willson, O'Brien and Asa Meech residences.

During the 1970s, a task force was set up to study the Park's development, particularly as it concerned the Parkway construction program. The group concluded that completing the original parkway plan would disrupt the natural balance in the most unspoiled areas of the Park.

It was not until 1975 that planning work began on what was to become the Park's first Master Plan, which is still in effect today. Following a detailed survey of the Park's ecology conducted by the Centre de recherches écologiques de Montréal, the Park was divided into areas which were then assessed according to their potential for the three major roles that still apply: conservation, interpretation and recreation (see Map No 1).

In 1987, 12 years had passed since the beginning of planning work on the 1980 Master Plan. It became imperative at that time to review Gatineau Park in light of the Commission's new approach in executing its overall planning authority for the National Capital Region.

1.2 Le contexte de la révision du plan

Depuis sa création en tant que réserve forestière en 1938 jusqu'à aujourd'hui, le parc de la Gatineau a été appelé à remplir différents rôles au fil des ans, en fonction notamment de l'évolution de la capitale du Canada.

Or, depuis la rédaction du Plan directeur de 1980, plusieurs éléments contextuels ont modifié la vision de la capitale et du parc de la Gatineau. En outre :

- Le rôle de la CCN en tant qu'organisme responsable de la planification et de l'aménagement de la capitale s'est peu à peu transformé au cours des dernières années. Ainsi, tout en demeurant responsable de la protection et de la mise en valeur des ressources physiques de la capitale, la Commission consacre maintenant plus d'efforts aux dimensions culturelles, sociales et politiques de la région de la capitale nationale (RCN)¹.
- Un nouveau cadre de planification oriente maintenant l'utilisation des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale².
- De nombreuses études ont permis de préciser l'orientation du développement dans l'Outaouais québécois, dont le schéma d'aménagement révisé de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), adopté en 1987, le plan de développement touristique SAO-ATO, déposé en 1988, et les dossiers de planification du corridor nautique et récréologique et touristique de l'Outaouais.

À ces éléments contextuels, s'ajoutent également des facteurs propres à l'évolution même du parc depuis 1980 et aux recherches qui ont été menées par la Direction de la planification du parc.

1. Les propositions contenues dans ce document s'inspirent du nouveau mandat de la CCN, sanctionné le 18 septembre 1988. Ce mandat comporte trois éléments, à savoir :

- i) faire de la capitale un lieu de rencontre pour les Canadiens en favorisant la participation active de la population à l'évolution de la capitale;
- ii) se servir de la capitale pour présenter le Canada aux Canadiens afin de contribuer à la création et à la mise en valeur d'une identité nationale canadienne;
- iii) assurer la conservation des trésors naturels et bâtis de la capitale pour les générations futures.

2. Voir à ce sujet le document intitulé *Plan de la capitale du Canada : Schéma d'aménagement des terrains fédéraux*, janvier 1988.

Ainsi :

- D'importants travaux de documentation sur les visiteurs du parc et sur ses ressources biophysiques ont été exécutés depuis 1980.
- Les tendances de gestion et d'utilisation des grandes aires naturelles ont évolué, remettant en cause l'approche de planification véhiculée dans l'actuel plan directeur.
- Le concept du paiement par l'utilisateur fait maintenant partie intégrante des préoccupations des gestionnaires du parc, compte tenu des contraintes financières actuelles.

Tous ces facteurs contextuels font en sorte que plusieurs modifications significatives ont dû être apportées au plan directeur actuel, dont une réflexion plus approfondie sur le rôle du parc de la Gatineau au sein de la capitale nationale.

1.3 La portée de la révision

Le parc de la Gatineau doit constituer l'expression physique des buts et des objectifs de la Commission de la Capitale nationale, qui assure la gestion de ce milieu naturel.

Dans le contexte de l'évolution du mandat de la CCN, cela suppose que la conservation du parc au sein des institutions de la capitale doit répondre à des objectifs beaucoup plus larges que ceux qui sont présentement poursuivis dans sa planification et sa gestion :

- Le parc doit être plus qu'un fond de scène de la capitale;
- Le parc doit être plus qu'une réserve pour la faune et la flore;
- Le parc doit offrir plus qu'un cadre à la pratique d'activités de plein air.

Pour que ce parc puisse occuper un créneau particulier au sein des institutions de la capitale, il importe donc :

- Qu'il contribue à la vision de la capitale;
- Qu'il réponde aux attentes des visiteurs de la capitale;
- Qu'il soit intégré au réseau d'attractions touristiques de la capitale;

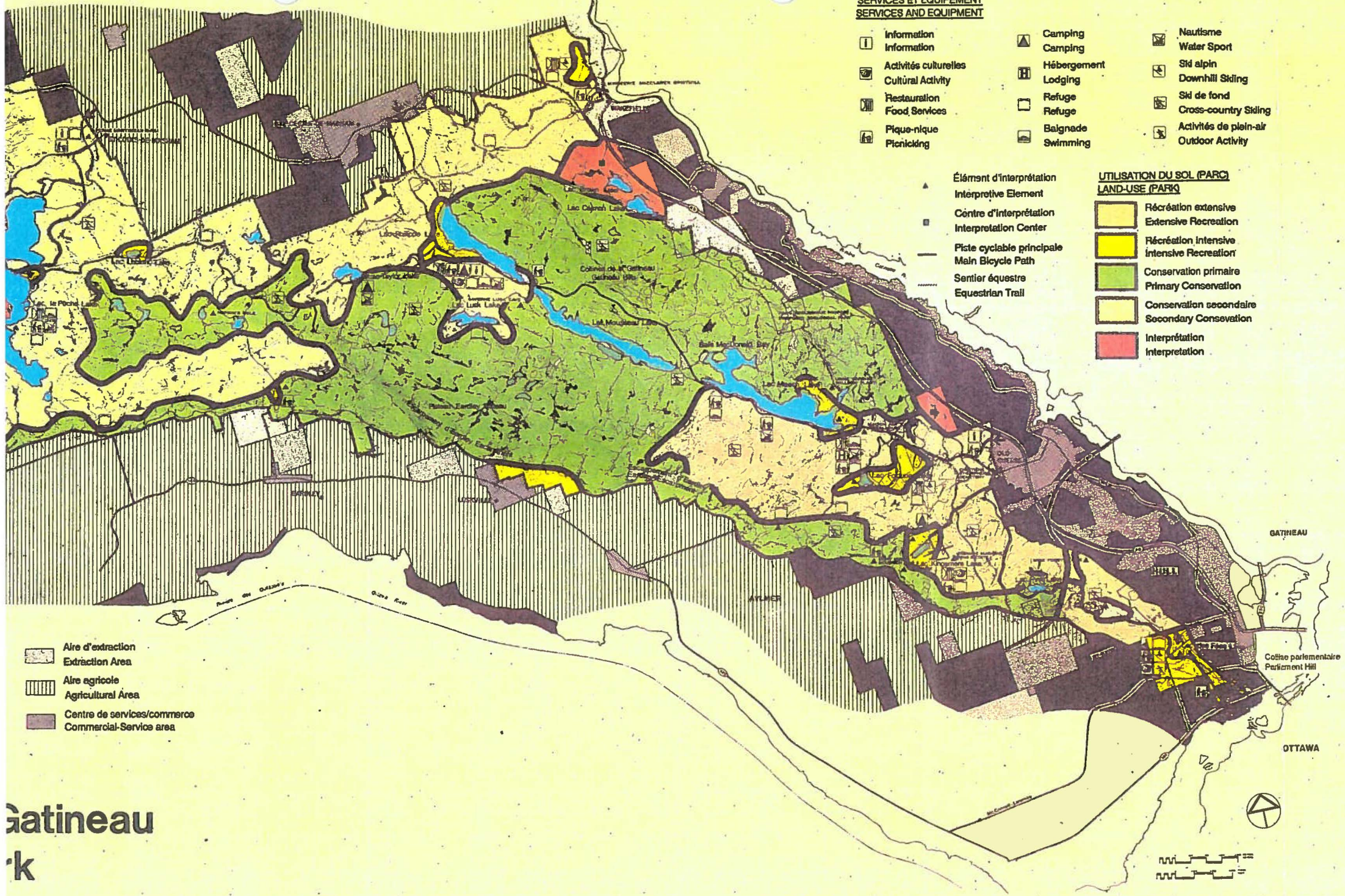
**SERVICES ET ÉQUIPEMENT
SERVICES AND EQUIPMENT**

- | | | |
|--|------------------------|--|
| Information
Information | Camping
Camping | Nautisme
Water Sport |
| Activités culturelles
Cultural Activity | Hébergement
Lodging | Ski alpin
Downhill Skiing |
| Restauration
Food Services | Refuge
Refuge | Ski de fond
Cross-country Skiing |
| Pique-nique
Picnicking | Baignade
Swimming | Activités de plein-air
Outdoor Activity |

- ▲ Élément d'interprétation
Interpretive Element
- Centre d'interprétation
Interpretation Center
- Piste cyclable principale
Main Bicycle Path
- Sentier équestre
Equestrian Trail

- UTILISATION DU SOL (PARC)
LAND-USE (PARK)**
- Récréation extensive
Extensive Recreation
 - Récréation intensive
Intensive Recreation
 - Conservation primaire
Primary Conservation
 - Conservation secondaire
Secondary Conservation
 - Interprétation
Interpretation

- Aire d'extraction
Extraction Area
- Aire agricole
Agricultural Area
- Centre de services/commerce
Commercial-Service area



1.2 Context of the Master Plan Revision

As Canada's Capital has changed, so have the roles Gatineau Park has played since its creation as a forest reserve in 1938.

Since the preparation of the 1980 Master Plan, a number of new circumstances have altered the concept of the Capital and of Gatineau Park. A number of factors also affect the overall framework in which the Park exists.

- The NCC's role as the Capital's planning and development agency has undergone a gradual transformation in recent years. Although it is still responsible for protecting and developing the Capital's physical resources, the Commission now focuses more of its activities on the cultural, social and symbolic aspects of the National Capital Region (NCR)¹.
- There is a new planning framework for federal land use in the National Capital Region².
- A number of studies have defined the direction of development in Quebec's Outaouais region. These studies include the Outaouais Regional Community's revised development plan (adopted in 1987), the SAO-ATO tourism development plan (completed in 1988 by the Société de l'aménagement de l'Outaouais and the Association touristique de l'Outaouais) and planning work on the tourism and recreation potential of the Outaouais nautical corridor.

1. The proposals in this document reflect the new mandate of the NCC, which was approved on September 18, 1988. The mandate comprises the following three goals:

- i) to make the Capital Canada's meeting place by inviting Canadians to become involved in creating their Capital;
- ii) to use the Capital to communicate Canada to Canadians in order to help create and develop a Canadian national identity; and
- iii) to safeguard and preserve the Capital for future generations.

2. For more information on this topic, see the Plan for Canada's Capital: A Federal Land Use Plan, January 1988.

In addition to changes in the overall framework, several factors relating to the Park's growth since 1980 and to research conducted by Park planning officials must be considered:

- Major studies documenting the Park's visitors and its biophysical resources have been completed since 1980.
- There have been changes in the use of and in management approaches to large natural areas, so that the approach adopted in the current Master Plan has been called into question.
- In light of the current financial constraints, the user fee principle is now a key element in Park management.

All of these circumstances have necessitated a thorough review of Gatineau Park's role within the National Capital and have resulted in a number of significant amendments to the current Master Plan.

1.3 Scope of the Master Plan Revision

Gatineau Park must express in concrete terms the goals and objectives of the NCC, the agency that manages this natural environment. In the context of the NCC's changing mandate, this means that the objectives for preserving the Park as an institution of the Capital must be much broader than those currently being pursued in planning and managing the Park. Specifically:

- the Park must be more than a backdrop to the Capital;
- the Park must be more than a reserve for flora and fauna; and
- the Park must serve as more than a venue for outdoor activities.

For the Park to occupy a special place among the institutions of the Capital, it must:

- contribute to the vision of the Capital;
- meet the expectations of visitors to the Capital; and
- be integrated into a network of tourist attractions in the Capital.

Bien qu'une démarche plus stratégique à l'égard de la planification et de l'aménagement du parc s'avère nécessaire afin de répondre aux attentes précitées, la transition projetée du rôle du parc de la Gatineau doit s'exercer en douceur, sans renier la continuité de la philosophie qui caractérise sa planification et son aménagement.

Ainsi, le processus de révision du plan directeur a-t-il procédé à partir d'un ensemble de postulats qui constituent l'héritage de 50 années d'efforts de planification. Ces postulats de base sont les suivants :

- Le parc de la Gatineau est et demeurera avant tout un milieu naturel protégé, puisqu'il fait partie intégrante de la capitale nationale;
- Le parc de la Gatineau est et demeurera un espace public aménagé et géré pour l'agrément du public en général;
- Les trois fonctions privilégiées dans le plan directeur de 1980, à savoir, la conservation, l'interprétation et la récréation, seront maintenues dans le processus de révision, puisqu'elles sont dictées par le milieu; toutefois, l'importance relative de ces trois fonctions pourrait être modifiée et d'autres pourraient s'y ajouter;
- La CCN est et demeurera responsable de la planification, de l'aménagement et de la gestion du parc, et ce, conformément à la *Loi sur la capitale nationale*.

1.4 Le processus de révision

Comme en témoigne l'illustration 1.4.1, le processus de révision du Plan directeur s'est échelonné sur une période de 30 mois.

Ce processus comportait trois phases d'égale importance, soit :

- la préparation d'un énoncé d'orientation;
- la formulation d'un concept;
- l'élaboration du plan directeur.

La première phase du processus a consisté à définir un énoncé d'orientation précisant le rôle du parc au sein de la capitale nationale de même que les principes généraux devant guider sa planification, sa gestion et son aménagement à long terme.

Pour ce faire, l'équipe de projet a d'abord passé en revue le contexte actuel de la réévaluation du plan et a, par la suite, dressé un profil des ressources, des équipements et de l'utilisation du parc. Ce premier exercice a amené la préparation d'un rapport d'étape sur la problématique d'ensemble du parc, problématique autant externe qu'interne³.

Ce diagnostic devait servir de point de départ à la première consultation sélective qui suivit. Elle donna lieu à la tenue de huit séances de discussion, en décembre 1987. Au cours de celles-ci, 41 personnes représentant divers organismes, tant nationaux, régionaux que locaux, furent appelées, d'une part, à évaluer les forces et faiblesses du parc⁴ et, d'autre part, à énoncer des principes devant guider son évolution dans le futur.

C'est à partir de ces consultations et de la prise de conscience de la signification du parc dans son contexte que fut élaboré l'énoncé d'orientation présenté au chapitre 3 du présent document.

La deuxième phase du processus devait consister à traduire, en termes de planification, d'aménagement et de gestion, l'énoncé d'orientation élaboré en première phase.

Elle donna lieu à la création d'une série d'options conceptuelles, dont quatre furent présentées successivement au grand public et à diverses personnes-ressources au cours du mois de septembre 1988.

Ces options conceptuelles exprimaient quatre visions différentes du parc selon l'ampleur apportée à l'un ou l'autre des principes généraux. Elles étaient présentées et décrites dans un document de diffusion bilingue remis à toutes les personnes intéressées par l'exercice de révision du plan.

³ Voir à ce sujet le document intitulé *Parc de la Gatineau - problématique*, Pluram-Resscoplan, novembre 1987.

⁴ Voir à ce sujet le document intitulé *Parc de la Gatineau - Rapport de la consultation*, Pluram-Resscoplan, mars 1988.

Although a more strategic approach to Park planning and development is necessary in order to meet these expectations, the proposed transition in the role played by Gatineau Park must be smooth, with no break in the continuity of the philosophy underlying Park management and development.

Thus, the Master Plan revision process reflects a series of fundamental planning principles which have been fifty years in the making:

- Gatineau Park is, and will remain a protected natural environment and an integral part of the National Capital;
- Gatineau Park is, and will remain, a public domain, planned and managed for the benefit and enjoyment of the general public;
- The three main functions identified in the 1980 Master Plan — conservation, interpretation and recreation — will continue to be the principal objectives of Park development, even if their relative importance is changed or other functions are identified;
- In accordance with the National Capital Act, the NCC is, and will remain, the primary agency responsible for Park planning, development and administration.

1.4 Master Plan Revision Process

As indicated in illustration 1.4.1, the Master Plan revision process took place over a period of thirty months.

The process comprised three stages, all of equal importance:

- preparing a role statement;
- formulating a concept; and
- developing the Master Plan.

The first stage of the process consisted of defining the Park's role within the National Capital and outlining the basic principles which would guide long-term planning, management and development of the Park.

The project team started by reviewing the current situation in the Park as it applied to the reassessment process. Next, a profile was prepared, outlining the Park's resources and facilities, along with the uses made of them. This initial exercise resulted in a progress report outlining the overall issues — both external and internal — to be addressed by the project.³

This analysis served as the basis for the ensuing selective consultation process, consisting of eight focussed discussion sessions held in December 1987. Over the course of these sessions, forty-one individuals representing various organizations at the national, regional and local levels were called upon to assess the Park's strengths and weaknesses and to define the principles that would guide the future evolution of the Park.⁴

It was on the basis of these consultations, and of the resulting understanding of the overall significance of the Park, that the role statement presented in Chapter 3 was developed.

The second stage of the process involved translating this role statement into planning, development and management principles.

A series of concept options was then developed. Four of the options were presented to various organizations and to the general public in September 1988. These concept options expressed four visions of the Park, and they differed according to the varying weight attached to each of the basic principles described in the role statement. The options were described in a bilingual document distributed to all those interested in the Master Plan revision.

³ See "Assessment of the Dossier", Pluram-Resscoplan, November, 1987.

⁴ See "Gatineau Park - Report on Consultation", Pluram-Resscoplan, March, 1988.

Six séances publiques organisées sous la forme de « visite libre » furent tenues dans les municipalités avoisinantes du parc. Au total, quelque 500 personnes répondirent à l'invitation de la CCN et des experts-conseils, et bon nombre d'entre elles marquèrent une préférence pour l'une ou l'autre des options⁵ conceptuelles présentées.

Les commentaires reçus et les réflexions de l'équipe de projet devaient par la suite permettre l'élaboration du concept d'aménagement également présenté au chapitre 3 du présent document.

La troisième phase du processus consistait à définir les moyens et stratégies nécessaires à la réalisation du concept élaboré en deuxième phase. Elle amena donc l'équipe de projet à proposer un système de zonage pour le parc, à préciser les interventions souhaitables pour parfaire la mise en valeur du territoire et à formuler des recommandations répondant à diverses préoccupations qui affectent sa planification.

Ces grandes lignes du plan directeur, de même que leurs fondements, furent ensuite soumises au public au cours de six séances de consultation, organisées selon le même format que celui de la deuxième phase. C'est ainsi qu'au total quelque 200 personnes répondirent à l'invitation de la CCN et des experts conseils. Pour conclure ces échanges entre les parties intéressées, les participants étaient invités à évaluer les recommandations du plan directeur⁶.

Les résultats de cette évaluation par le public s'étant avérés positifs, compte tenu des problématiques en cause, seulement quelques changements furent apportés à certaines propositions du Plan directeur.

Parallèlement à cette révision finale du Plan directeur, d'autres consultations sélectives furent menées par les représentants de la CCN auprès d'intervenants spécifiquement touchés par le Plan directeur, tels que les élus des municipalités avoisinantes et les propriétaires de terrains ou de résidences privées dans le parc. Le dialogue entre ces parties permit également d'optimiser le Plan directeur au cours de la phase finale de révision.

5 Voir à ce sujet le document intitulé *Parc de la Gatineau, Rapport de la consultation*, Pluram-Resscoplan, novembre 1988.

6. Voir à ce sujet le document intitulé *Synthèse des consultations publiques sur le plan directeur de 1989*, Pluram inc., octobre 1989.

Six public forums, organized along the lines of an open house, were held in municipalities neighbouring the Park. All told, some 500 individuals accepted the invitation of the NCC and its consultants to participate in the open houses, many expressing a preference for one or another of the concept options.⁵

These comments and the project team's deliberations led to the development of the plan concept presented in Chapter 3.

The third stage of the process involved defining the methods and strategies needed to realize the above concept. To that end, the project team proposed a zoning system for the Park, identified actions required to ensure optimum enhancement and use of the area and made various planning recommendations.

The resulting outline of the Master Plan, together with the underlying premises, were then submitted to the general public, with some 200 people in total attending six forums similar to those held during stage 2. During the final stages of consultation, participants were invited to evaluate the recommendations of the Master Plan.⁶

The results of the public assessment were generally positive, and only minor adjustments were made to some aspects of the Master Plan.

While the final revisions were being made to the Master Plan, other selective consultations were undertaken by NCC officials to obtain input from individuals directly affected, such as elected representatives in neighbouring municipalities and owners of land and/or private residences within Park boundaries; and their contributions helped to further refine the Plan.

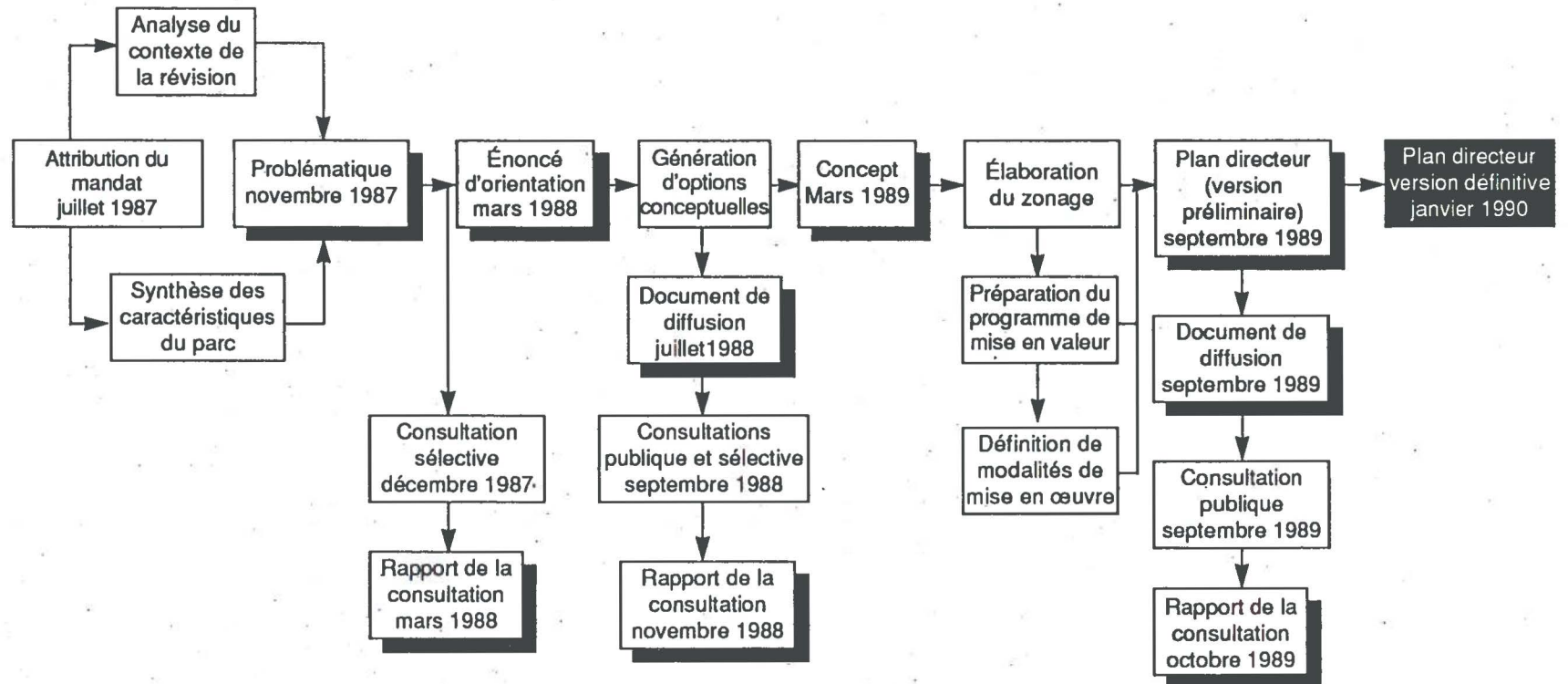
⁵ See "Parc de la Gatineau, synopsis de la consultation", Pluram-Resscoplan, November 1988.

⁶ See "Synthèse des consultations publiques sur le plan directeur de 1989", Pluram Inc, October 1989.

**PROCESSUS DE RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR
DU PARC DE LA GATINEAU**

CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE SIMPLIFIÉ

20



PHASE 1 ORIENTATION

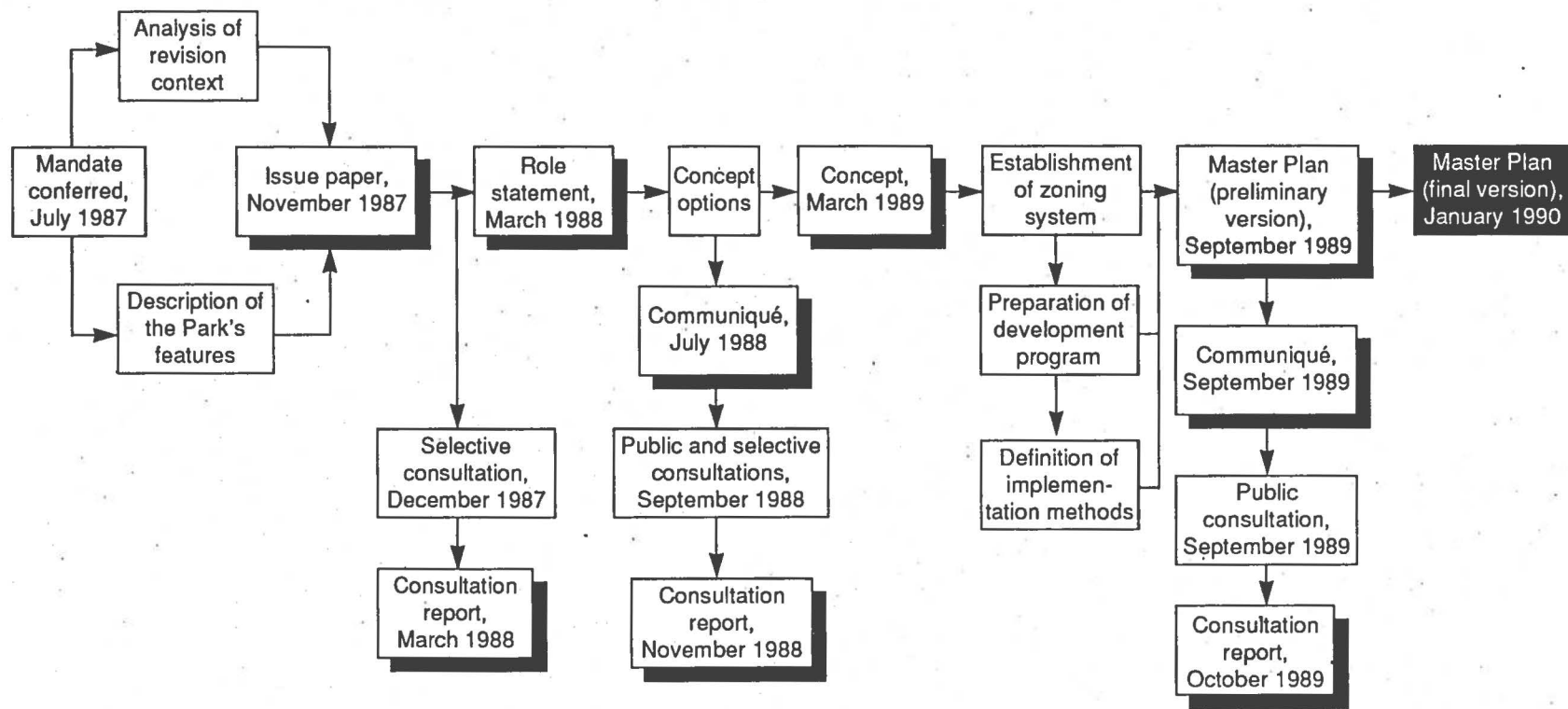
PHASE 2 CONCEPT

PHASE 3 PLAN DIRECTEUR



**REVISION PROCESS FOR
GATINEAU PARK MASTER PLAN**

SIMPLIFIED FLOW CHART



STAGE 1 APPROACH

STAGE 2 CONCEPT

STAGE 3 MASTER PLAN



2 L'ÉTAT ACTUEL DU PARC

Ce chapitre présente, de façon sommaire, une description de l'état actuel du parc. Le Plan directeur s'appuie sur ces données de base et particulièrement sur l'analyse qui en est faite à la section 2.5.

2.1 Le cadre régional

Le parc de la Gatineau, entièrement situé dans la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), s'étend sur 50 kilomètres au nord-ouest de l'agglomération urbaine d'Ottawa-Hull. De forme triangulaire, sa largeur n'est que d'un kilomètre au plus à la jonction du milieu urbain de Hull, pour atteindre 24 kilomètres entre le village de Wakefield, sur la rivière Gatineau, et l'escarpement d'Eardley qui domine la vallée de l'Outaouais.

Le parc occupe, à l'heure actuelle, une superficie totale de quelque 35 600 hectares (88 000 acres), soit 7,6 p. 100 de la superficie totale de la région de la capitale nationale. Ce n'est toutefois ni un parc national ni un parc régional, mais plutôt un territoire dont les frontières ne sont pas définies par une disposition législative et qui est placé sous la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale. De fait, celle-ci contrôle environ 34 400 des 35 600 hectares; le reste du territoire, soit 1 200 hectares, étant constitué de terrains privés servant, pour la plupart, de domiciles et de résidences d'été.

Le territoire du parc couvre des superficies variables dans cinq municipalités de la Communauté régionale de l'Outaouais : Hull, Aylmer, Hull-Ouest, Pontiac et La Pêche. Pour les municipalités, le parc de la Gatineau constitue une contribution importante à la qualité de leur environnement, en fournissant des espaces verts, mais il leur impose, en retour, une marge de manœuvre réduite sur le plan de l'aménagement du territoire.

Grâce au parc de la Gatineau, la région de la capitale nationale vit une situation presque unique en son genre. En effet, il est rare de trouver pareil oasis de plein air aux portes d'une agglomération urbaine de la taille d'Ottawa-Hull. De fait, le parc de la Gatineau constitue le principal parc naturel pour les quelque 750 000 résidents de la région de la capitale nationale; aucun autre espace naturel de cette envergure ne se situe à moins de 50 kilomètres du cœur de la capitale.

La situation du parc, qui fait de ce dernier un milieu naturel complémentaire à l'agglomération urbaine, n'est toutefois pas sans créer de pressions sur celui-ci.

2.2 L'environnement physique

Le parc de la Gatineau offre un lieu privilégié d'initiation à la nature, de sensibilisation à l'environnement et un vaste potentiel pour les activités de plein air.

La diversité des ressources naturelles du parc lui confère un caractère particulier. Cela est dû, entre autres, aux caractéristiques biologiques de l'escarpement, à celles du réseau de tourbières et des hauts sommets, le tout étant associé à des écosystèmes représentatifs de la région. L'équilibre naturel entre les êtres vivants et leur milieu résulte d'une série d'interactions fragiles et complexes.

2.2.1 Écosystèmes majeurs

Le parc de la Gatineau fait partie du Bouclier canadien et, à ce titre, il témoigne d'une partie significative du paysage de notre pays. Sa limite sud-ouest constitue, de plus, le point de contact entre le bouclier canadien et la plaine outaouaise.

L'escarpement d'Eardley, qui constitue ce point de contact, se dresse le long d'une série de failles. Le plateau d'Eardley, qui occupe le cœur du parc, domine à plus de 300 mètres; s'inclinant vers le nord-est, ce dernier est taillé par une autre série de failles qui ont donné naissance à la chaîne des lacs Meech, Mousseau et Philippe. Plus à l'est, les collines de la Gatineau s'abaissent jusqu'à la vallée du même nom.

L'escarpement d'Eardley, par sa topographie particulière et son orientation vers le sud, se caractérise par un microclimat favorisant la croissance d'une flore exceptionnelle. On y retrouve en effet, à la base, une communauté forestière méridionale et, au sommet, une communauté forestière boréale. Au niveau faunique, l'escarpement est un lieu de rassemblement privilégié en hiver pour le cerf de Virginie.

2 EXISTING CONDITIONS

This chapter provides an overview of existing conditions in the Park. This data — and, in particular, the analysis of it presented in Section 2.5 — helped shape the Master Plan.

2.1 Regional Setting

Gatineau Park is located entirely within the territory of the Outaouais Regional Community and extends 50 kilometres north-west of the Ottawa-Hull metropolitan area. The Park is triangular in shape, and its width varies from no more than a kilometre (where it connects with the Hull urban area) to 24 kilometres (between the village of Wakefield, on the Gatineau River, and the Eardley Escarpment, which overlooks the Ottawa Valley).

The Park now encompasses a total area of some 35,600 hectares (88,000 acres), which amounts to 7.6 per cent of the total area of the National Capital Region. Gatineau Park is neither a national nor a regional park, but rather a block of land without legally designated boundaries under the jurisdiction of the National Capital Commission. The NCC controls approximately 34,400 of the 35,600 hectares; the remaining 1,200 hectares consist of private properties, most of which are the sites of homes and summer residences.

The Park includes areas of varying size in five of the Outaouais Regional Community's municipalities: Hull, Aylmer, West Hull, Pontiac and La Pêche. Gatineau Park, with all its green spaces, contributes a great deal to the quality of the environment in these municipalities; on the other hand it limits their development potential.

It is rare to find such a vast outdoor oasis on the doorstep of an urban area the size of Ottawa-Hull. Gatineau Park is the main natural park for the 750,000 inhabitants of the National Capital Region; there is no other natural area of its size or calibre within 50 kilometres of the core of the Capital. However, the Park's status as a natural milieu adjoining a major urban area places significant pressures on the Park.

2.2 Physical Environment

Gatineau Park is an ideal place in which to introduce people to nature and promote an awareness of the environment. It also offers enormous potential for outdoor recreation.

The Park is characterized by the diversity of its natural resources and by the presence within it of a number of ecosystems representative of the region. This is particularly true of the biological characteristics of the Eardley Escarpment and of the network of wetlands and mountains associated with it. As always, the equilibrium between human beings and their environment is dependent on a series of delicate and complex interactions.

2.2.1 Major ecosystems

Gatineau Park is part of the Canadian Shield and, as such, it represents a significant portion of Canada's landscape. Its southwest boundary, on the Eardley Escarpment, constitutes the contact point between two main regions: the Shield and the Ottawa Valley Lowland.

The Eardley Escarpment extends along a series of geological faults along the southwest boundary of the Park. Behind it, at the heart of the Park lies the Eardley Plateau, with an altitude of more than 300 metres. Sloping upward to the northeast, the Plateau is traversed by a second series of faults which gave rise to the Meech-Mousseau-Philippe chain of lakes. Beyond, the Gatineau Hills drop away eastward into the valley of the Gatineau River.

An exceptional range of plant life thrives in the micro-climate of the Eardley Escarpment. Thanks to the Escarpment's particular topography and its southern orientation, a mixed hardwood forest typical of a more southerly climate has grown up along its base, and a boreal forest around its summit. The Escarpment also constitutes an ideal wintering habitat for white-tailed deer.

Situé au cœur du parc, le plateau d'Eardley renferme de nombreux marécages propices au développement de la faune; c'est d'ailleurs sur ce plateau que l'on retrouve la plus forte concentration de castors à l'intérieur du parc. Les contraintes du relief étant très importantes, le plateau demeure très peu fréquenté et il constitue un territoire très sauvage.

Les collines de la Gatineau sont depuis longtemps reconnues pour la qualité de leur couvert forestier. Cette forêt se compose de pins blancs, de hêtres et d'érables à sucre; elle est typique de l'écosystème des Grands Lacs et du Haut Saint-Laurent. Ce milieu diversifié convient tout à fait à la faune terrestre et ailée. On y retrouve une forte densité de population parmi les cerfs de Virginie et les castors, de même que des aires de nidification de Grands Hérons et d'Aigles pêcheurs.

L'escarpement d'Eardley, le plateau d'Eardley et les collines de la Gatineau constituent donc les trois zones écologiques les plus significatives du parc.

2.2.2 Géologie et géomorphologie

Le territoire du parc repose sur l'assise rocheuse d'origine ignée du Bouclier précambrien, aussi nommé Bouclier canadien, en raison de sa vaste étendue dans le pays. De longs processus de soulèvement, de glaciation, d'érosion et de segmentation ont lentement façonné le paysage du parc tel qu'il se présente aujourd'hui, paysage caractérisé par un relief vallonné, de rares terrains plats, une roche à nu ou sur un sol mince, des escarpements dénudés et, enfin, une abondance de marais, de lacs et de ruisseaux.

La syénite est la roche la plus commune de tout ce territoire, suivie en abondance du calcaire cristallin, du marbre et du gneiss strié, toutes d'origine précambrienne. Les hautes températures et les fortes pressions à l'intérieur de l'écorce terrestre ont transformé les roches primitives, donnant naissance à plusieurs minéraux fort prisés.

Les tranchées creusées dans le roc pour le passage de la promenade de la Gatineau ont mis à jour des stratifications typiques des principales formations rocheuses. De nombreuses mines désaffectées rappellent l'époque de l'exploitation du mica, du fer et du molybdène. Ces stratifications parfois visibles de la route et les

vestiges de ces mines sont riches d'enseignements sur le plan géologique et historique.

Les vastes panoramas qui se révèlent des hauts sommets permettent de comprendre l'action des failles par le contraste entre la plaine sédimentaire récente, mise en place lors de la transgression marine de la mer de Champlain, et le haut plateau d'origine ignée. Ainsi, le relief peut être apprécié dans sa nature, son évolution et son influence sur le peuplement.

2.2.3 Hydrologie

Le territoire du parc renferme de nombreux plans d'eau retenus par la roche précambrienne imperméable. Parmi ceux-ci, une cinquantaine de lacs dont les noms ont été rendus officiels représentent tous les stades de vieillissement, soit l'oligotrophie, la mésotrophie, l'utrophie, la dystrophie, le marécage et la tourbière. Chaque type de lac se distingue par sa morphologie, sa physicochimie, sa flore et sa faune. Le lac Pink, situé dans le sud-est du parc, présente un cas particulier; il s'agit d'un lac méromictique. Les couches d'eau inférieures et supérieures de ce lac ne se mélangent pas et sa partie profonde est dépourvue d'oxygène. Nous rencontrons très rarement ce phénomène au Canada.

Les eaux du parc s'écoulent principalement vers la rivière Gatineau par la rivière la Pêche, déversoir du lac la Pêche, et par le ruisseau Meech, déversoir des lacs Philippe, Mousseau et Meech. De nombreux ruisseaux dévalent l'escarpement d'Eardley pour se jeter dans la rivière des Outaouais. Quoique peu menacé par les sources extérieures de pollution, à l'exception du bassin d'alimentation situé en amont du lac la Pêche, le réseau hydrique, généralement complexe et lent, affaiblit le pouvoir autoépurateur des eaux et favorise l'accumulation continue des polluants, d'où une vulnérabilité accrue.

Les plages, en bordure des lacs Meech, Philippe et la Pêche, façonnées par les processus géomorphologiques, ont constitué un attrait déterminant dans l'aménagement du parc. Encore aujourd'hui, ces lacs constituent des lieux de baignade très recherchés dans la région. La demande croissante pour cette forme de loisir exige toutefois une gestion constante de la ressource de façon à la sauvegarder.

The Eardley Plateau, which forms the central area of the Park, contains significant wetland wildlife habitat; in fact, there are more beavers here than in any other area of the Park. Because of its severe terrain, the Plateau attracts few visitors and has remained very much a wilderness area.

The Gatineau Hills have long been known for the quality of their woodlands, particularly for the white pine, beech and sugar maples typical of the Great Lakes and Upper St Lawrence ecosystem. This diversified habitat is highly suited to a variety of terrestrial and avian wildlife. It is home, for example, to high concentrations of white-tailed deer and beaver and serves as a nesting ground for the great blue heron and the osprey.

The Eardley Escarpment, the Eardley Plateau and the Gatineau Hills thus represent the Park's three most significant ecological zones.

2.2.2 Geology and geomorphology

The Park lies on the igneous bedrock of the Precambrian Shield — also called the Canadian Shield because it covers such a vast area of Canada. Long, slow processes of upheaval, glaciation, erosion and faulting have given the Park its present shape and appearance: an undulating relief with rare stretches of flat terrain and characterized by exposed rock or thin soil, bare escarpments and an abundance of marshes, lakes and creeks.

Syenite is the rock most commonly found in the Park, which also abounds with other Precambrian rock, such as crystalline limestone, marble and striated gneiss. High temperatures and extreme pressure inside the earth's crust long ago transformed the original rocks into a number of highly prized minerals.

Cuttings in the rock made during construction of the Gatineau Parkway show typically stratified rocks. Numerous abandoned mines recall the time when mica, iron and molybdenite were exploited here. Together, the stratifications, some of which are visible from the road, and the remains of the old mines constitute a rich store of geological and historical information.

Higher elevations offer broad panoramas that illustrate the faulting activity of past ages. The recent sedimentary plain, laid down in the Ottawa Valley by the former Champlain Sea, lies evenly at the foot of the high plateau of igneous origin. The nature of the landscape, its evolution and its influence on settlement all appear clearly before the eye.

2.2.3 Hydrology

The many lakes and marshes in the Park owe their existence to the impermeability of the Precambrian rock. Some 50 officially named lakes span the entire range of the ageing process: oligotrophy, mesotrophy, eutrophy, dystrophy, marsh and bog. Each type of lake has its own distinctive structure and form, chemistry, flora and fauna. In the Park's southeast portion, Pink Lake is a very special and extremely rare type of lake, called meromictic; its upper and lower layers never mix, and the bottom is devoid of oxygen. This phenomenon is extremely rare in Canada.

The waters of the Park run mostly into the Gatineau River via the la Pêche River (which drains Lac la Pêche) and Meech Creek (which drains Philippe, Mousseau and Meech Lakes). Many smaller streams flow down the Eardley Escarpment into the Ottawa River. With the exception of the basin upstream from Lac la Pêche which feeds the latter body of water, the drainage network in the Park is generally complex and slow-moving. The waters therefore have a limited capacity to purify themselves: pollutants tend to accumulate and the network is vulnerable to contamination.

The beaches on Meech, Philippe and la Pêche Lakes, the product of geomorphological processes, are among the most popular bathing areas in the Region and they have been a determining factor in the development of the Park's infrastructure. The growing demand for this form of recreation requires continuous management of the water resources in order to preserve them.

2.2.4 Flore

Le parc de la Gatineau possède une végétation très diverse; sa situation géographique, sa topographie, son sol et son régime hydrique favorisent la croissance de groupements typiques des zones tant nordiques que méridionales.

Au cours de son histoire récente, le parc a toutefois subi quelques perturbations, dont les coupes forestières, l'agriculture et les feux de forêt. Actuellement, la politique préconisée favorise l'évolution naturelle de la végétation.

La forêt représente 82 p. 100 de la superficie du parc. Les peuplements de feuillus, accompagnés de peuplements mixtes, sont les plus courants. Les champs, les prés, les marécages, les tourbières et les lacs avec leurs végétations aquatiques ajoutent à la richesse de la flore du parc de la Gatineau.

L'escarpement d'Eardley, milieu sec et rocheux, abrite deux chênaies très rares à notre latitude. Sur le plateau d'Eardley et autour du lac la Pêche se retrouvent un climat plus frais et humide et; par conséquent, des essences de type boréal. Nous découvrons même sur les hauts sommets le pin gris, espèce distinctive du Nord.

Les connaissances actuelles permettent d'identifier 58 espèces végétales considérées comme rares dans le parc, en particulier des orchidacées.

Deux espèces très vulnérables sont aussi dignes de mention : le ginseng et l'ail des bois, toutes les deux menacées de disparition à cause d'une cueillette intensive.

En plus d'offrir des paysages variés, la végétation du parc sert aussi d'habitat à une faune importante.

2.2.5 Faune

Le parc de la Gatineau recèle une variété d'écosystèmes où les diverses espèces fauniques trouvent un habitat qui leur est propice.

La richesse des invertébrés s'évalue très approximativement à plusieurs milliers d'espèces. Mentionnons quelques groupes macroscopiques tels les annélides, les mollusques, les crustacés, les

araignées et les insectes. Un mollusque, le *physa parkeri latchfordi*, considéré comme très rare et peut-être en voie de disparition, a été identifié dans les quatre grands lacs du parc.

L'ichtyofaune du parc reflète la diversité des lacs. Parmi les quelque 36 espèces de poissons dénombrés, signalons quelques espèces d'intérêt pour la pêche sportive : la truite, la perchaude, le brochet, l'achigan, etc.

À quelques exceptions près, l'ensemble des espèces de l'herpétofaune habite le parc de la Gatineau. En effet, nous y distinguons plusieurs espèces de salamandres, de grenouilles, de rainettes, de tortues et de couleuvres.

De son côté, l'ornithologue peut observer 208 espèces d'oiseaux dans le parc. En période de nidification, approximativement 350 000 oiseaux y nichent, soit l'équivalent de près de 10 individus à l'hectare. En un court laps de temps, nous pouvons y observer le minuscule colibri à gorge rubis, voir planer l'urubu (vautour) à tête rouge, frémir au cri du huard à collier, voir s'envoler le grand héron, entendre le gazouillement des parulines (fauvettes) et bruants (pinsons) ou observer le plongeon spectaculaire d'un balbuzard (aigle pêcheur).

Enfin, chez les mammifères, le cerf de Virginie, le castor, le raton laveur, la marmotte commune, le tamia rayé et l'écureuil gris, abondent dans le parc de la Gatineau, et il n'est pas rare de pouvoir observer ces espèces dans leur milieu naturel. D'autres espèces au comportement plus discret peuplent aussi le territoire : campagnols, musaraignes, chauves-souris, lièvres, porcs-épics, rats musqués, renards, mouffettes, ours et autres. Les loups, coyotes, martres, loutres et pékans habitent aussi le parc, mais constituent une faune plus rare.

2.3 L'environnement humain

En dépit de son caractère naturel, le parc de la Gatineau n'est pas véritablement un territoire vierge. De fait, il est souvent difficile d'oublier la profonde influence exercée par l'homme sur ce territoire, que ce soit au niveau de l'habitation, des loisirs, du transport, de l'agriculture, de la foresterie, de l'exploitation minière ou de tout autre type d'activité.

2.2.4 Flora

Gatineau Park, whose geographical location, topography, soil and hydrographic network are conducive to the growth of species typical of both northern and southern zones, harbours a wide variety of plant life.

In recent historical times, the environment of the Park has been disrupted by logging, farming and forest fires. Current policies favour allowing the Park's plant life to evolve naturally.

Eighty-two per cent of the Park is covered with forest, mostly hardwood and mixed forests. The fields, meadows, marshes, bogs and lakes in the remaining areas enhance Gatineau Park's floral diversity and harbour abundant aquatic plant life.

The dry and rocky Eardley Escarpment harbours two oak communities rarely found this far north. The Eardley Plateau and Lac la Pêche area, which have a cooler and wetter climate, are populated by boreal species. The jack pine, more characteristic of the far north, is found on the uppermost edges of the Escarpment.

At present, some fifty-eight rare species of plant have been identified in the Park, most notably a number of orchids.

Two vulnerable species also deserve mention: ginseng and wild leek, both of which are endangered by intensive harvesting.

In addition to offering a diverse landscape, the Park's vegetation provides habitats for thriving wildlife populations.

2.2.5 Fauna

The variety of ecosystems found in Gatineau Park ensure suitable habitat for a varied fauna.

According to very rough estimates, the invertebrates in the Park number several thousand species. Some macroscopic groups include annelids, mollusks, crustaceans, spiders and insects. One such mollusk, *physa parkeri latchfordi*, which has been identified in the Park's four major lakes, is considered quite rare and possibly endangered.

The Park's fish population reflects the diversity of the lakes. Among the thirty-six species of fish which have been identified are a number of interest to sports fishermen: for example, trout, yellow perch, pike and bass.

All but a few of the locally known herpetiles can be found in Gatineau Park, including numerous species of salamanders, frogs, toads, tortoises and snakes.

Ornithologists have observed some 208 species of birds in the Park. During nesting season, an estimated 350,000 birds (nearly 10 per hectare) nest there. In a very short period, the observer may sight a tiny ruby-throated hummingbird, a turkey vulture, osprey or blue heron, or hear the plaintive cry of a common loon, or the chirping of a warbler or a sparrow.

Among the mammals, species such as the white-tailed deer, beaver, raccoon, groundhog, eastern chipmunk and grey squirrel thrive in Gatineau Park and can often be observed in their natural habitats. A number of more furtive species also make the Park their home: field mice, shrews, bats, hares, porcupines, muskrats, foxes, skunks, bears and many more. Other mammals found in the region in small numbers include wolves, coyotes, marten, otters and fishers.

2.3 Human Environment

Despite its natural character, Gatineau Park is not really virgin territory. In fact, it is often difficult to ignore the profound influence people have had on the Park in terms of habitation, recreation, transportation, agriculture, forestry, mining and other types of activity.

2.3.1 Histoire

Situé à proximité de deux voies naturelles de circulation, la rivière des Outaouais et la rivière Gatineau, le parc a longtemps constitué l'un des territoires de chasse et de pêche des Amérindiens. Les premiers Blancs y trouvèrent à leur tour une source d'approvisionnement en fourrure, une exploitation qui dura près de 200 ans.

La colonisation de la vallée de l'Outaouais s'amorça vers 1800, suivie de près par le développement de l'industrie du bois, les collines de la Gatineau étant riches en ressources forestières de qualité, propres à satisfaire les exigences de la marine britannique qui en avait besoin pour la mâture de ses navires. Le territoire défriché fut ensuite occupé par les agriculteurs. Ils vivaient des maigres récoltes de leurs terres arides et poursuivaient la coupe du bois. Les nombreux paysages ruraux parsemés de ruines et de bâtiments abandonnés que l'on retrouve dans certaines régions du parc témoignent du dur labeur de ces colons. À l'ouest du parc, les fermes Adrien Martineau et Michael Dolan témoignent de cette époque, tout comme celles de John Gillespie, d'Edward Healy et de Herridge, situées près du lac Mousseau.

Outre les agriculteurs, divers colons se distinguent par l'originalité de leurs activités dans la région. Ainsi, le révérend Asa Meech, le premier habitant du lac Meech, combine à la fois les rôles de ministre, d'enseignant et de médecin. Par ailleurs, c'est plutôt dans le domaine de l'industrie électro-chimique que Thomas Leopold Willson, dit « Carbide Willson », se distingue. Il bâtit en effet, à proximité du lac Meech, une usine où il entendait, en 1913, produire un fertilisant révolutionnaire au superphosphate. Son usine, depuis longtemps abandonnée, est tombée en ruines, mais sa maison d'été, située près du lac Meech, est à présent utilisée en tant que centre de conférence du gouvernement.

Les richesses du sous-sol des collines ont aussi engendré une activité minière qui s'est poursuivie jusque vers 1960.

On ne saurait traiter de l'effet des activités des humains sur le parc de la Gatineau sans souligner le profond attachement de l'ancien premier ministre Mackenzie King pour ce territoire, où il fit bâtir sa résidence d'été à proximité du lac Kingsmere. Il agrémenta cette dernière d'une collection de ruines et des bâtiments de Moorside pour ensuite laisser à la nation, en 1950, un domaine de 243 hectares, qui constitue toujours un lieu touristique fort fréquenté.

2.3.2 Activités et équipements

L'utilisation des collines de la Gatineau à des fins récréatives trouve son origine dans les années 1900, époque où l'urbanisation de la région fit naître une demande d'aires de loisir, qui n'a cessé de croître jusqu'à aujourd'hui.

D'abord utilisé pour le ski de fond, le territoire du parc accueille bientôt les amateurs de ski alpin et par la suite les amateurs de plein air. On s'y adonne maintenant, surtout pendant l'été, à la baignade, à la randonnée à pied ou à bicyclette, à la balade en auto, au pique-nique et au camping. L'hiver, le ski alpin et le ski de randonnée dominent.

Ces activités les plus populaires ne constituent qu'une partie du potentiel du parc, qui inclut le nautisme (planche à voile, canot), l'escalade, le vol à voile, l'ornithologie, la pêche sportive, le camping d'hiver, la raquette et le toboggan.

Pour répondre à cette demande d'activités, les ressources suivantes sont présentement mises à la disposition du visiteur :

- 300 emplacements de camping;
- 6 sites pour le camping de groupe, pouvant accueillir chacun de 20 à 200 personnes;
- 39 sites de canot-camping;
- 51 lacs où l'on peut pratiquer la pêche sportive;
- 2 centres de location d'embarcations;
- 25 kilomètres de sentiers récréatifs reliés au réseau de la CCN, à l'extérieur du parc;
- 200 kilomètres de sentiers de ski de fond ou de randonnée à pied avec abris;
- 16 terrains de pique-nique;
- 6 plages surveillées;
- 3 casse-croûte;
- un réseau de promenades de 40 kilomètres, donnant accès aux plages, aux sentiers, aux belvédères, aux terrains de pique-nique et aux sites d'interprétation;

2.3.1 History

Located near two natural transportation routes — the Ottawa and Gatineau Rivers — Gatineau Park served for a long time as one of the hunting and fishing grounds of Indian tribes. The earliest European traders found the area a rich source of furs, and fur trade continued here for some 200 years.

Settlers began to arrive in the Ottawa Valley around 1800, and they soon began lumbering. At that time, the Gatineau Hills were rich in high-quality white pine, in great demand for masts by the British navy. Once the land had been cleared, farmers quickly moved up into the Gatineau Hills; there, they eked out a living from the meagre crops they raised on their barren lands and continued the process of lumbering. There are many clearings with ruins and abandoned buildings in the Park that bear witness to the toil of these settlers. The Adrien Martineau and Michael Dolan farms, located in the western part of the Park, and the John Gillespie, Edward Healey and Herridge farms, near Lac Mousseau, are all reminders of this period of settlement.

In addition to the farmers, a number of settlers in the region were noteworthy because of their unusual occupations. The Reverend Asa Meech, the first Meech Lake resident, was at once minister, teacher and doctor. Thomas Leopold Willson, known as "Carbide Willson", figured prominently in a burgeoning electro-chemical industry. He built a plant near Meech Lake where, in 1913, he planned to produce a revolutionary superphosphate fertilizer. The plant, long since abandoned, has gone to ruin, but Willson's summer home on Meech Lake is currently used as a government conference centre.

The riches beneath the ground of the hills also generated mining activity which continued until about 1960.

No account of the history of Gatineau Park would be complete without a mention of the strong attachment of former Prime Minister Mackenzie King to this area. King built Moorside, his summer residence, near Kingsmere Lake, and erected a collection of ruins to embellish the site. He bequeathed the 243-hectare estate to the nation, and Moorside is now a popular tourist attraction.

2.3.2 Activities and facilities

The Gatineau Hills began to be used for recreation in the 1900s, when urbanization in the region first gave birth to a demand, which has been growing ever since, for outdoor recreation areas.

Cross-country skiing came first, followed by downhill skiing and other outdoor sports. Swimming, hiking, cycling, automobile touring, picnicking and camping are now the main summer leisure activities, while downhill and cross-country skiing are the predominant winter sports.

The above are the most popular — but not the only — activities the Park has to offer. Boating (sailboarding and canoeing), climbing, hang-gliding, bird-watching, sports fishing, winter camping, snowshoeing and tobogganing can also be enjoyed.

To meet the demand, the following resources are currently available to visitors to the Park:

- 300 campsites;
- 6 group campgrounds capable of accommodating from 20 to 200 people;
- 39 canoe campsites;
- 51 lakes for sports fishing;
- 2 boat rental centres;
- 25 kilometres of recreational pathways connected to the NCC network outside the Park;
- 200 kilometres of hiking or cross-country ski trails with shelters;
- 16 picnic grounds;
- 6 supervised beaches;
- 3 snack bars;
- 40 kilometres of parkways providing access to beaches, trails, lookouts, picnic grounds and interpretation sites;

- 2 centres de ski alpin;
- 2 amphithéâtres;
- 2 centres d'accueil pour les visiteurs.

On doit aussi signaler la tenue d'événements spéciaux très populaires dans le parc, tels que le festival Coloris automnal ou le Gatineau 55, une course de ski de fond, faisant partie du circuit Wordloppet.

2.3.3 Interprétation

À l'heure actuelle, l'effort d'interprétation dans le parc de la Gatineau est avant tout orienté sur les ressources naturelles. On retrouve donc, dans cet esprit, plusieurs sites d'expositions temporaires, deux centres d'interprétation de la nature et trois sentiers d'auto-interprétation. Ces équipements exploitent des thèmes tels que la représentativité, la diversité et la rareté de la faune et de la flore, de même que des phénomènes particuliers.

Rares sont les équipements d'interprétation qui présentent un plus large spectre d'intérêts ou qui témoignent des relations entre l'homme et son milieu. Le domaine Mackenzie-King constitue l'exemple le plus notable et c'est aussi la principale attraction touristique du parc.

2.3.4 Expérience offerte

Somme toute, le cadre physique du parc de la Gatineau offre la possibilité de vivre des expériences très diversifiées. Celles-ci varient considérablement selon le secteur géographique analysé, compte tenu, entre autres, des équipements et infrastructures en place, du nombre d'usagers, du paysage offert, du type de gestion pratiquée par les autorités du parc et de l'intensité des pressions exercées par les milieux urbain et rural qui ceinturent le territoire.

Une récente étude⁷ a permis de mieux qualifier le type d'expériences offertes dans le parc, en y appliquant un système d'analyse connu sous le vocable « Recreation Opportunity Spectrum (R.O.S.) ».

⁷ Voir le document intitulé : *Application of the Recreation Opportunity Spectrum to Gatineau Park*, Christine Barnard, mai 1986.

Cette étude a permis d'observer que, dans les conditions actuelles de gestion :

- Seule la moitié du territoire du parc offre un potentiel d'isolement des communautés périphériques et de contact étroit avec la nature. Ce territoire inclut en partie le plateau d'Eardley, les parties ouest et sud-est du lac la Pêche et la partie nord des collines de la Gatineau. C'est aussi là que la conservation des ressources naturelles est la mieux assurée.
- Environ le quart du territoire du parc sert d'espace-tampon entre les zones d'activités intensives où l'interaction entre visiteurs est forte, et les zones plus sauvages où un contact étroit avec la nature peut encore être possible.
- Environ le quart du territoire du parc est constitué des zones d'activités intensives. Dans ces zones, la capacité d'adaptation du milieu est plus forte qu'ailleurs, permettant ainsi une variété d'activités récréatives.

2.3.5 Fréquentation

Sur la base des derniers sondages disponibles⁸, on peut estimer qu'environ 1,2 million de visites ont été effectuées annuellement dans le parc de la Gatineau, au cours des dernières années. Environ 38 p. 100 de ces visites ont été effectuées l'été, 25 p. 100 l'automne, 18 p. 100 l'hiver et 17 p. 100 au printemps.

À l'instar des phénomènes observés dans plusieurs parcs nationaux, la clientèle du parc est avant tout locale. Ainsi, 84 p. 100 des visites sont effectuées par des résidents de la région de la capitale nationale (RCN), venus de l'Ontario dans une proportion de 53 p. 100 du total des visites.

⁸ Ces données sont issues de l'enquête auprès des visiteurs, menée entre juin 1982 et avril 1984. L'achalandage annuel exprimé en nombre de visites est une extrapolation des relevés exécutés pendant trois saisons d'étude, à savoir l'été, l'automne et l'hiver.

- 2 downhill ski centres;
- 2 amphitheatres; and
- 2 visitor reception centres.

In addition to these facilities, several highly popular special events are held in the Park, such as the Fall Rhapsody program and the Gatineau 55, a cross-country ski race that is part of the World-loppet circuit.

2.3.3 Interpretation

Currently, the interpretation function in Gatineau Park is focused primarily on natural resources. Thus, several temporary exhibits, two nature interpretation centres and three self-guiding trails illustrate various themes such as the representativeness, diversity, or rarity of the Park's flora and fauna.

Rare indeed are interpretation facilities that feature a broader range of interests or depict the relationship of people with their environment. One notable example is the Mackenzie King Estate, which is also the prime tourist attraction in the Park.

2.3.4 Experiences offered

The physical context of Gatineau Park has much to offer in the way of visitor experiences. These experiences vary enormously from one sector to another of the Park, depending on existing facilities and infrastructures, number of users, landscape involved, type of management exercised by Park authorities and degree of pressure exerted by surrounding rural and urban communities.

A recent study⁷ has made it possible, by applying an analytical system known as the *Recreation Opportunity Spectrum*, to identify more clearly the types of experiences available in the Park.

The study has shown that, under current management conditions:

- Only half of the Park's area is sufficiently isolated from the peripheral communities in order to offer an untouched natural environment. This territory includes part of the Eardley Plateau, the western and southeastern sections of Lac la Pêche, and the northern part of the Gatineau Hills. The conservation of the Park's natural resources will be easiest in this area.
- Approximately one quarter of the Park's area serves as a buffer zone between the intensive activity zones, where there is a high degree of interaction among visitors, and the more wild zones where it is still possible to come into close contact with nature.
- Approximately one quarter of the Park's area constitutes intensive activity zones. These zones can support greater use, to allow for a variety of recreational activities.

2.3.5 Visitors

The most recent surveys⁸ indicate that roughly 1.2 million visits have been made annually to Gatineau Park during the past few years, approximately 38 per cent in the summer, 25 per cent in the fall, 18 per cent in the winter and 17 per cent in the spring.

The clientele is mostly local, as is the case in many national parks. NCR residents account for 84 per cent of the visits; 53 per cent of all visits are by residents of Ontario.

⁷ See Application of the Recreation Opportunity Spectrum to Gatineau Park, Christine Barnard, May 1986.

⁸ These data are taken from a survey of visitors conducted between June 1982 and April 1984. The annual patronage in terms of numbers of visits is extrapolated from surveys carried out over three seasons, i.e., summer, fall and winter.

On visite le parc de façon régulière, selon les saisons et les activités qui y sont offertes. Ainsi, constate-t-on que certains groupes de visiteurs se rendent dans le parc jusqu'à 15 fois en hiver et 9 fois en été. Ces visites se font surtout en groupes de trois personnes en moyenne.

Les sites d'activité privilégiés par les visiteurs évoluent au fil des saisons. Pendant l'été, ces derniers fréquentent autant le secteur de la Promenade, point de départ de multiples randonnées que le secteur du lac Philippe, populaire en raison de sa plage. L'automne, les promenades sont très populaires et nombreux sont les visiteurs sur le circuit de la Promenade. L'hiver, le parc est utilisé surtout par les amateurs de ski de fond et de ski alpin. Notons que c'est en été que le parc est le plus fréquenté par des visiteurs provenant de l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Malgré ces différences saisonnières, mentionnons toutefois que la promenade sous toutes ses formes (à pied, à bicyclette, en auto, en ski de randonnée) constitue l'activité la plus prisée des visiteurs. Trente-sept pour cent des visites annuelles du parc sont associées à la pratique de cette activité.

2.4 Le bilan de la situation actuelle

Cette section du rapport analyse la performance du parc de la Gatineau par rapport à son contexte de planification actuel et définit quelques lignes directrices qui seront précisées dans les objectifs et le concept d'aménagement qui suivront.

2.4.1 Insertion spatio-temporelle

2.4.1.1 Constats

À l'exception de l'escarpement d'Eardley qui forme une barrière naturelle du côté sud du territoire, le parc de la Gatineau ne possède pas d'interfaces étanches avec son environnement immédiat. Il est d'ailleurs entrecoupé par une série de routes locales et régionales, existantes ou projetées, servant de liaisons entre les collectivités situées en périphérie.

C'est le milieu urbain qui crée l'interface la plus abrupte par rapport à l'environnement naturel du parc. Or, environ 30 p. 100 du périmètre du parc présente une interface avec un tel milieu.

La pression exercée par le territoire urbanisé, ou sujet à développement, est à ce point manifeste dans la partie sud-est du parc, que l'expérience du visiteur est avant tout conditionnée par le milieu urbain. Dans l'avenir, les développements prévus dans le secteur des Pommiers à Hull et dans le parc industriel de Pontiac à Aylmer, feront en sorte que l'interface avec ce milieu urbain sera continue, des deux côtés du parc, du corridor proposé pour l'auto-route 50 jusqu'à la route 148.

Du côté nord du territoire, le prolongement prévu de l'auto-route 5, de Old Chelsea à Wakefield, aura également pour effet d'exercer de fortes pressions sur le parc. Ainsi :

- On devrait assister à une hausse d'achalandage du corridor récréologique et touristique situé en bordure de la rivière Gatineau.
- Cette hausse d'achalandage devrait dynamiser le développement de centres de services (Old Chelsea) et de certains pôles touristiques jusqu'ici virtuels (Wakefield).

L'interface avec le milieu agricole, situé au nord, au sud et à l'ouest du parc, est beaucoup moins définie que l'interface avec le milieu urbain. La faible densité de peuplement du milieu agricole signifie également une pression moins grande sur le développement d'aires de loisirs dans le parc, ce qui n'est pas le cas du milieu urbain. Cela suppose toutefois que la vocation agricole est maintenue dans ces secteurs périphériques.

2.4.1.2 Implications

Les limites territoriales du parc sont et demeureront perméables.

Cette perméabilité constitue un avantage lorsque l'utilisation du sol en périphérie est complémentaire à celle du parc. Ainsi, un usage agricole peut s'avérer souhaitable en périphérie, dans la mesure où cet usage peut constituer un espace-tampon et permettre l'interdépendance des systèmes naturels de chaque côté des frontières du parc.

Visits are made on a regular basis, according to the season and activities available. Thus, some groups of visitors use the Park up to 15 times in winter and nine times in summer. In most cases, the visitors come in groups made up on average of three people.

The relative popularity of different areas of the Park varies from season to season. In summer, when the Park hosts the greatest number of visitors from outside the region, the Gatineau Parkway, the starting point for a large number of tours, attracts many visitors. So does Lac Philippe, which owes its popularity to a fine beach. In the fall, sightseeing outings are extremely popular, and many visitors go driving along the Parkway. The winter months belong mostly to the cross-country and downhill skiers. Despite these seasonal variations, touring in all its forms, walking, cycling, driving and cross-country skiing, is still the most popular activity among visitors, accounting for 37 per cent of visits to the Park each year.

2.4 Current Situation

This section of the report analyses the Park's performance in terms of its current planning framework and defines some guidelines that will be expanded in the objectives and development concept to follow.

2.4.1 Geographical and temporal context

2.4.1.1 Observations

Except for the Eardley Escarpment, which forms a natural barrier to the south, there are no natural barriers between Gatineau Park and its immediate surroundings. The Park is also crisscrossed by a series of existing or proposed local and regional roadways that link peripheral communities.

There is an abrupt meeting of urban and natural environments at the edge of Gatineau Park. In fact, 30 per cent of the Park's perimeter has an urban interface.

Indeed, the pressure of existing or planned urban development along the southeastern border of the Park is so strong that a Park visitor's experience is bound to be greatly conditioned by the urban context. Future plans for developing the des Pommiers sector in Hull and the Pontiac industrial park in Aylmer are such that the urbanization on the perimeter will soon be continuous on both sides of the Park from Highway 148 up to the proposed Autoroute 50 corridor.

To the north, the planned extension of Autoroute 5 from Old Chelsea to Wakefield will also have a profound impact on the Park. As a result:

- a larger number of visitors is expected in the Gatineau River recreational and tourism corridor; and
- this increase should stimulate the development of service centres (Old Chelsea) and of some potential tourism nodes (Wakefield).

The interfaces with agricultural lands to the north, south and west of the Park are much less well defined than those with urban areas. The low rural population density creates less pressure for the development of recreational areas in the Park than does the urban milieu — at least for as long as the rural way of life continues.

2.4.1.2 Implications

The territorial boundaries of the Park are and will remain permeable.

This permeability is advantageous when the peripheral land use is complementary to that of the Park. Thus, agricultural uses may be desirable in as much as the peripheral land acts as a buffer and makes possible the interconnection of natural systems on either side of the Park boundary.

La faible densité de population, souvent associée au milieu rural, soulage également le parc de pressions exercées par le milieu urbain. Dans un tel milieu, on peut souvent mieux tolérer la libre circulation de ce bassin primaire de clientèle dans le parc, sachant que l'intensité d'utilisation des ressources demeurera faible. Par contre, lorsque l'interface donne sur un milieu urbain densément peuplé, l'approche privilégiée doit plutôt viser à canaliser les mouvements des usagers dans des circuits définis.

L'effet d'exiguïté créé par l'omniprésence du milieu urbain en périphérie du parc, du côté sud-est du corridor proposé pour l'autoroute 50, doit être compensé par une plus grande ramification du parc à l'intérieur même du milieu urbanisé. Plusieurs corridors récréatifs, de propriété publique ou susceptibles de le devenir, peuvent être utilisés à cette fin et assurer une liaison essentielle entre le parc et le réseau de promenades et de sentiers récréatifs prévus dans le plan de la capitale du Canada.

Le développement récréologique et touristique prévu en bordure de l'autoroute 5 offrira, dans l'avenir, un bien meilleur potentiel de complémentarité à l'expérience touristique des visiteurs dans le parc. Il apparaît donc essentiel de greffer le parc aux centres de services ou aux pôles touristiques existants et potentiels le long de cet axe, de manière à exercer une influence positive sur le développement touristique du corridor de la Gatineau.

2.4.2 Ressources

2.4.2.1 Constats

Le parc de la Gatineau constitue la principale attraction naturelle de la capitale et de l'Outaouais québécois. Ses ressources naturelles, bien que très diverses, ne sont ni uniques ni représentatives au point où elles pourraient justifier la création d'un parc national, selon les critères actuels de la politique du Service canadien des parcs.

Toutefois, la présence d'un oasis naturel de cette qualité aux portes de la capitale représente une caractéristique exceptionnelle. De plus, la protection de ses ressources s'intègre dans la stratégie globale de conservation des terres du patrimoine naturel du Canada.

L'environnement naturel du parc offre un excellent cadre à la pratique d'activités récréatives extensives et intensives, autant en été qu'en hiver. Il constitue également une excellente source d'information, d'interprétation et d'enseignement de toutes natures, non seulement en ce qui a trait au milieu naturel, mais aussi au milieu humain.

Ces multiples ressources font en sorte que le parc de la Gatineau est très sollicité, particulièrement par la clientèle de résidents amateurs de plein air. Ainsi, peut-on présumer que, sans une saine gestion, bien peu d'aires pourraient demeurer intactes et intègres.

En dépit du contexte immédiat, trois unités écologiques significatives persistent toujours dans le parc. Ce sont le plateau d'Eardley, l'escarpement d'Eardley et les collines de la Gatineau. Elles se démarquent des autres unités écologiques par leur aire suffisamment vaste, par leur capacité de soutenir le développement de la faune et de la flore et par leur inaccessibilité relative qui leur confère encore un caractère sauvage.

D'autres secteurs du parc présentent une haute valeur écologique, mais sont très fragiles, compte tenu, soit de leur exiguïté, soit de leur accessibilité aisée (lac Pink, tourbière Folly, lac Ramsay). D'autres encore demeurent relativement inaccessibles ou du moins éloignés de l'agglomération urbaine, mais présentent une valeur écologique moins élevée.

2.4.2.2 Implications

La conservation des ressources naturelles du parc de la Gatineau doit demeurer un objectif fondamental de sa gestion.

Dans les conditions actuelles, le défi à relever par les gestionnaires consiste à permettre l'accès aux ressources du parc sans pour autant détruire leur valeur intrinsèque. Ainsi, on conserve précieusement l'environnement du parc en tant que pièce maîtresse de l'expérience des visiteurs.

The low population density typical of rural areas tends to alleviate the pressure exerted on the Park by urban areas in that it is generally possible to tolerate the unstructured influx of visitors to the Park, since the use of resources will remain light. When the interface is with a densely populated urban area, however, the best approach is to channel access and activities along specific routes.

The constraining effect of pervasive urbanization south of the proposed Autoroute 50 corridor can be alleviated by creating extensions of the Park into the urban area itself. Several green space corridors, which are or could become public property, can be used for this purpose, thus creating an essential link between the Park and the network of parkways and recreational paths identified for development in the Plan for Canada's Capital.

Future recreational and tourism development along Autoroute 5 will provide greater potential for complementary tourism experiences for visitors to the Park. It is therefore essential that the Park be linked to the existing and potential service centres and/or tourism nodes along this axis so as to exert a positive influence on the development of tourism in the Gatineau corridor.

2.4.2 Resources

2.4.2.1 Observations

Gatineau Park is the major natural attraction in the Capital area and the Outaouais region. Although the Park's natural resources are quite diverse, they are neither unique nor representative enough to justify creating a national park, at least not according to the current criteria defined in Canadian Parks Service policy.

Having such a natural oasis on the Capital's doorstep is, however, an outstanding asset, and protecting the Park's resources is part of the overall strategy of preserving important parts of Canada's natural heritage.

The Park's natural environment provides an ideal base for extensive and intensive recreation, both in summer and in winter. It is also an excellent source of all kinds of information, interpretation and teaching about both the natural and the human environment.

Because of its many resources, Gatineau Park is very popular, especially with a local clientele of outdoor enthusiasts. It is therefore reasonable to assume that, without sound management, very few areas of the Park will remain intact and unspoiled. In spite of the heavy use made of the Park, three notable ecological units continue to exist: the Eardley Plateau, the Eardley Escarpment and the Gatineau Hills. They stand out from other ecological units in the Park by their large area, their ability to support varied fauna and flora and their relative inaccessibility. These factors together have enabled them to remain in their natural state.

Other sectors of the Park are of considerable ecological value but are relatively fragile because of their limited size or easy accessibility (for example: Pink Lake, Folly Bog and Ramsay Lake). Still other areas are relatively inaccessible (or are at least distant from any urban area), but they are of lesser ecological value.

2.4.2.2 Implications

The conservation of Gatineau Park's natural resources must remain a fundamental objective in managing the Park.

Under present conditions, Park managers are faced with the challenge of ensuring access to the Park's resources without destroying their intrinsic value. It is the managers' responsibility to see that the Park's valuable assets are preserved to be experienced by visitors.

Jusqu'à présent, les gestionnaires du parc se sont acquittés de cette tâche en laissant libre cours aux processus naturels et en intervenant seulement en cas de conflit entre l'homme et le milieu naturel ou pour sauvegarder le plus large échantillon possible des écosystèmes. Bien que cette politique de gestion ait porté fruit, il importe toutefois de mieux l'encadrer en définissant plus clairement les résultats escomptés par la gestion des ressources.

C'est ainsi, par exemple, que la pratique de conservation des ressources devra être exercée en fonction du rôle et du type des vocations souhaitées pour chacune des parties du parc.

2.4.3. Thématique

2.4.3.1 Constats

À l'heure actuelle, bien peu d'éléments associent le parc à la thématique de la CCN voulant que la capitale soit perçue comme un lieu de rencontre des Canadiens, un outil de communication pour le Canada ou un moyen de sauvegarder des trésors nationaux.

De ce fait, le parc ne fait guère partie du « message » livré aux visiteurs dans la publicité sur les attractions de la capitale. Il s'agit là d'une lacune importante qui a été soulevée à plusieurs reprises dans les consultations publiques.

En conséquence, le parc de la Gatineau n'attire que très peu de visiteurs de la capitale. Seul le domaine Mackenzie-King, la Promenade et le lac Philippe constituent des destinations touristiques.

Pourtant, des sondages menés auprès des visiteurs de la capitale indiquent que 71 p. 100 d'entre eux sont motivés par le désir d'apprendre au sujet du Canada, et 70 p. 100 par le désir de profiter de l'environnement naturel⁹.

2.4.3.2 Implications

En plus de convenir aux besoins de plein air de la population de la région de la capitale nationale, le parc de la Gatineau pourrait également répondre aux aspirations des visiteurs.

Pour ce faire, il faut élargir sa thématique et renforcer son image de fenêtre sur le patrimoine naturel et culturel du Canada. Ce vœu peut être réalisé en :

- Favorisant la compréhension de thèmes reliés à l'environnement du Canada, qu'il s'agisse :
 - de l'abondance des ressources naturelles;
 - de la conservation et de l'utilisation rationnelle de ces ressources à des fins d'exploitation et de jouissance;
 - de l'effet de l'environnement sur les habitudes de vie des Canadiens, sur l'économie et la culture canadienne;
 - des réalisations importantes des Canadiens en matière de protection de l'environnement.
- Renforçant l'accessibilité et la visibilité des attractions naturelles et culturelles existantes ou potentielles.

Il faut également tirer profit et enrichir l'expérience actuellement offerte aux visiteurs dans le parc, une expérience qui, somme toute, contraste avec celle qui est offerte par le cadre urbain de la capitale et la complète.

2.4.4 Pouvoirs

2.4.4.1 Constats

Le parc de la Gatineau ne possède pas de statut juridique. Son territoire regroupe un ensemble de propriétés en majorité détenues par le gouvernement du Canada et placées sous la responsabilité de la CCN, qui agit comme principal gestionnaire.

La gestion de ce territoire suppose donc un dialogue constant entre les autorités du parc et un ensemble de partenaires, tels que les directions régionales des ministères provinciaux, les municipalités, l'entreprise privée et les résidents du parc.

⁹ Source : Enquête auprès des visiteurs de la capitale.

Until now, the Park managers have fulfilled this task by letting nature take its course, intervening only in cases of conflict between man and the natural environment, or in order to preserve as many different ecosystems as possible. This type of management has been fruitful; however, it is important to provide a better framework for this work by clearly defining the results expected from such a management approach.

Thus, for example, resource conservation in the future should be carried out in terms of the desired role and functions defined for each part of the Park.

2.4.3 Thematic Approach

2.4.3.1 Observations

At present, there are very few elements that link the Park with any of the NCC themes of the Capital as a meeting place for Canadians, as a communication tool for Canada, or as a venue for protecting our national treasures.

Thus, the Park is nearly absent from the "message" given to visitors in advertisements dealing with attractions in the Capital area. This lack has been repeatedly raised in public consultations.

As a result of this scant publicity, Gatineau Park draws very few of the visitors to the Capital. Only the Mackenzie King Estate, the Parkway and Lac Philippe are considered tourist attractions.

However, surveys indicate that 71 per cent of the visitors to the Capital area are motivated by the desire to learn about Canada, and 70 per cent by the desire to enjoy its natural environment.⁹

2.4.3.2 Implications

In addition to addressing the outdoor recreational needs of residents in the National Capital Region, Gatineau Park could equally meet the aspirations of visitors.

To do this, it is necessary to broaden the Park's thematic approach and enhance its image as a window onto the natural and cultural heritage of Canada. This can be done:

- by fostering an appreciation of themes associated with the Canadian environment, such as:
 - the abundance of natural resources,
 - the conservation and rational use of these resources for our benefit and enjoyment,
 - the effect of the environment on the lifestyles of Canadians and on the country's economy and culture,
 - the significant achievements of Canadians in protecting the environment;
- and by increasing the accessibility and visibility of existing or potential natural and cultural attractions.

It is also necessary to capitalize on and enrich the experience now provided to Park visitors — an experience that, all in all, contrasts with and complements that offered within the Capital's urban setting.

2.4.4 Authority

2.4.4.1 Observations

Gatineau Park has no legal status. It consists of a group of properties, most of which are owned by the Canadian government and which have been placed under the jurisdiction of the NCC, which is the main manager of the Park.

Managing this territory therefore involves carrying on a continuing dialogue between Park authorities and a group of partners, such as the regional offices of provincial departments, the municipalities, private enterprises and Park residents.

⁹ Source: Capital visitor survey.

Ce système de gestion, bien que quelquefois critiqué, constitue donc un compromis acceptable dans la mesure où la collaboration de tous les intervenants précités est assurée. Depuis les 50 dernières années, c'est cet esprit de collaboration et de concertation qui a permis la protection du patrimoine du parc et la résolution de plusieurs conflits d'utilisation du sol, en dépit des restrictions budgétaires et du moratoire sur l'acquisition des terrains par le gouvernement fédéral.

Au cours des années à venir, il importera de continuer ce dialogue à tous les niveaux, et c'est dans ce sens que la Commission a voulu s'associer avec le public dès le début du présent exercice de planification.

2.4.4.2 Implications

Compte tenu du contexte actuel, il est nécessaire de donner à l'administration du parc les moyens de prévoir, si possible, ou à tout le moins de résoudre les conflits d'utilisation des terrains dans le parc, au fur et à mesure que ceux-ci se présenteront.

Le zonage est l'un des plus importants outils à cet égard. Il permet de définir clairement le degré de protection des milieux aquatiques et terrestres du parc et il oriente de ce fait autant les activités des visiteurs que celles des gestionnaires. Le zonage du parc présente toutefois un problème d'applicabilité lorsqu'il régit les intérêts et les propriétés privées présentes dans le parc. C'est là que la conciliation entre les intérêts des propriétaires, des autorités municipales, des groupes d'intérêt et de la CCN devient non seulement souhaitable mais essentielle.

L'acquisition graduelle de propriétés, régie par une stratégie qui prend appui sur le zonage, constitue aussi une démarche à long terme, puisque cela demeure à l'heure actuelle la meilleure façon d'assurer la pérennité du parc. Puisqu'on ne peut assurer une saine gestion du territoire sans éliminer au départ toute nouvelle subdivision de terrains à des fins de construction de bâtiments dans le parc, c'est sur ces terrains susceptibles d'accueillir des constructions que l'on doit agir en priorité. Par la suite, il faudra également contrer l'augmentation du développement des enclaves résidentielles actuellement présentes dans le parc.

Si l'acquisition directe de propriétés demeure avant tout un prérequis à l'établissement d'un décret protégeant le territoire du parc à jamais, c'est aussi un mécanisme qui n'assure pas nécessairement le développement d'une base de soutien à la conservation. C'est plutôt par des arrangements flexibles de propriétés et par la conclusion d'alliances stratégiques avec les partenaires en cause, que l'on créera une base adéquate de gardiens du parc.

Soulignons finalement que l'influence des administrateurs du parc doit pouvoir s'exercer au-delà de ses limites territoriales, de façon à le protéger des répercussions associées à certains usages non souhaitables en sa périphérie.

Although this management system is sometimes criticized, it represents an acceptable compromise: that is, if all the above parties agree to work together. Over the past 50 years, this spirit of cooperation has made it possible, despite budget cuts and the moratorium on land acquisition by the federal government, to protect the Park's heritage and to resolve several conflicts pertaining to land use.

Because it is important to maintain this dialogue at all levels in the coming years, the Commission chose to involve the public from the very beginning of this planning exercise.

2.4.4.2 Implications

Given the current context, it is important to equip Park management with the necessary means to forestall, if possible, or at the very least resolve, land-use conflicts as they arise.

Zoning is one of the most important tools available, one that makes it possible to define clearly the extent to which various water and land areas will be protected, and it thus directs the activities of both visitors and managers. The application of zoning is a problem, however, in the case of private interests and properties in the Park, where reconciling the interests of property owners, municipal authorities, interest groups and the NCC is not only desirable, but essential.

The gradual acquisition of properties, using a strategy based on zoning, should also be adopted as a long-term program, since it is still the best way to ensure the Park's survival. It is impossible to ensure sound management without prohibiting at the outset any new subdivision of Park land for building purposes. Therefore, priority attention must be given to those sites where new construction is most likely to take place. It will also be necessary to limit further development of existing residential enclaves in the Park.

The direct acquisition of property is primarily a prerequisite for the establishment of a law to protect the Park forever; it will not necessarily ensure the development of a popular base to support conservation. Rather, flexible property arrangements and strategic alliances with interested parties will ultimately enlist an adequate number of Park guardians.

In conclusion, it should be noted that Park managers must make their influence felt beyond the Park's territorial limits, so as to protect the Park from the effects of undesirable activities on the periphery.

3 LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Le concept d'aménagement que nous décrivons dans ce chapitre s'inspire d'un ensemble de considérations qui situent le parc dans son contexte et orientent sa planification, son aménagement et sa gestion à long terme.

Ces considérations constituent les assises du concept. Elles sont donc présentées selon un ordre logique dans les deux premières sections du chapitre. Les deux dernières traitent plus spécifiquement du concept d'aménagement proposé.

3.1 La mission du parc

3.1.1 Rôle du parc

Le rôle du parc de la Gatineau est de constituer, dans la région de la capitale nationale, une aire naturelle unique par son caractère sauvage, son utilisation judicieuse et son aménagement approprié.

Ce faisant, le parc de la Gatineau

- contribuera à l'image de verdure de la capitale en :
 - témoignant de l'étendue et de la richesse des ressources naturelles du pays;
 - communiquant aux visiteurs l'importance du milieu naturel dans la culture et les valeurs de la société canadienne;
 - démontrant la sagesse de sauvegarder la nature dans les grands centres urbains.
- ajoutera à l'éventail des expériences offertes aux visiteurs de la capitale en :
 - proposant aux visiteurs la chance de se récréer, de se rencontrer et d'apprendre dans un environnement naturel qui se distingue de la partie urbaine de la capitale en offrant des sites d'intérêt liés aux ressources naturelles du parc.

- et fournira :
 - un décor à la hauteur de points d'intérêts majeurs de la capitale compatibles avec un parc naturel, tel le domaine Mackenzie-King;
 - une arrière-scène pour l'éventail croissant d'équipements et de services situés en périphérie du parc.
- Dans un deuxième temps, le parc contribuera aux fonctions de la capitale en :
 - hébergeant des résidences officielles et en offrant un lieu de réflexion pour le gouvernement;
 - offrant des programmes conjoints avec certaines institutions nationales comme les musées nationaux et en incitant les organismes gouvernementaux de recherche scientifique situés dans la capitale à utiliser le parc comme laboratoire.
 - améliorant la qualité de l'environnement de la capitale et en contribuant au réseau des corridors verts de la région de la capitale nationale.
 - associant le côté québécois de la capitale à une image caractéristique.
 - apportant une contribution symbolique mais très significative au réseau des espaces verts protégés du Canada.

3.1.2 Positionnement

En vertu de son rôle, tel qu'il a été défini ci-dessus, le parc de la Gatineau est appelé à occuper une position stratégique, non seulement au sein du cadre naturel de la capitale, mais aussi parmi les symboles qui lui sont associés, qu'il s'agisse d'institutions ou d'attractions nationales.

De fait, le parc de la Gatineau constitue le *parc naturel de la capitale*.

- C'est un parc, donc un espace public aménagé et géré pour l'agrément du public. C'est là sa principale caractéristique, aussi élémentaire que cela puisse paraître, mais c'est une caractéristique importante qui a été reconnue unanimement au cours de toutes les consultations.

3 DEVELOPMENT CONCEPT

The development concept described in this chapter is based on a set of considerations that place the Park in its proper context and provide orientation for long-term planning, development and administration.

These considerations are presented in logical order in the first two sections of this chapter; the last two sections discuss the proposed development concept in greater detail.

3.1 Mission of the Park

3.1.1 Role of the Park

The role of Gatineau Park is to provide the National Capital Region with a natural area that is unique because of its unspoiled beauty, judicious use and appropriate development.

Thus, Gatineau Park:

- will contribute to the green image of the Capital by:
 - demonstrating the extent and wealth of Canada's natural resources,
 - conveying to visitors the importance of the natural environment in Canada's culture and values,
 - demonstrating the wisdom of preserving natural areas in large urban centres;
- will increase the range of experiences available to visitors to the Capital by:
 - providing visitors with a place where they can enjoy recreation, meet and learn in a natural environment, one that contrasts with the urban Capital in that its attractions are linked to the Park's natural resources;

- and will provide:
 - settings comparable to major attractions in the Capital but appropriate to a natural park, such as the Mackenzie King Estate,
 - a background for the growing range of visitor facilities and services located around the Park.
- In addition, the Park will also contribute to the functions of the Capital by:
 - accommodating official residences and providing a retreat/meeting place for the government;
 - offering joint programs with national institutions such as the national museums, and encouraging government scientific research agencies located in the Capital to use the Park as a natural laboratory;
 - improving the Capital's environment and contributing to the National Capital Region's green corridor network;
 - giving the Quebec portion of the Capital a distinct image;
 - making a symbolic but very significant contribution to Canada's network of protected green spaces.

3.1.2 Position

Because of the role described above, Gatineau Park occupies a strategic position not only in terms of the Capital's natural setting, but also in terms of its symbols, be they institutions or national attractions.

Gatineau Park is the *Capital's natural park*.

- It is a park, a public space developed and administered for the benefit of the public. This may seem obvious, but it is an important feature, one on which everyone consulted agrees.

- C'est un milieu naturel, qui se distingue ainsi du réseau d'espaces verts de la capitale par la qualité et l'ampleur de ses ressources qui méritent d'être conservées pour le bénéfice des générations futures.
- C'est enfin un élément de la symbolique de la capitale, non seulement en tant que pièce maîtresse du cadre naturel, mais par les attractions nationales qu'on y retrouve actuellement (domaine Mackenzie-King, lac Philippe, belvédère Champlain, etc.), les résidences officielles (la résidence d'été du Premier ministre, celle du président de la Chambre des Communes) et autres lieux qui symbolisent la vie politique canadienne (maison Willson au lac Meech).

3.1.3 Intégration du parc dans le cadre naturel de la capitale

Compte tenu de ses ressources, le parc de la Gatineau peut effectivement répondre à trois importantes facettes du réseau d'espaces verts que constitue le cadre naturel de la capitale.

Ainsi :

- la portion de territoire cernée par l'agglomération urbaine centrale peut être considérée à juste titre comme un prolongement, dans le parc, du réseau d'espaces verts constitué par *les berges, les promenades et les sentiers récréatifs de la capitale*. Ce territoire constituera donc ce que nous désignerons sous le vocable *seuil du parc* en raison du lien fondamental qu'il exerce entre le cœur de la capitale et les attractions naturelles situées en arrière-plan dans le parc;
- la portion du territoire ceinturée par la promenade de la Gatineau offre tout le potentiel voulu pour constituer le *parc de la capitale*, non seulement en raison de son cadre naturel distinctif qui présente un aspect des « scènes » de la capitale mais aussi par la signification des ressources présentes pour l'histoire du Canada.

- Le reste du territoire du parc peut être considéré en tant qu'*aire de conservation de la capitale*, en raison de la qualité des ressources naturelles que l'on y retrouve.

Le fractionnement du territoire du parc selon ces trois désignations proposées dans le Plan de la capitale du Canada entraîne une série de répercussions pour la mise en valeur de chacune des parties de ce territoire. Examinons donc les rôles associés à ces trois désignations du parc, illustrées à la carte numéro 2.

En tant que partie intégrante du réseau de « berges, promenades et sentiers récréatifs de la capitale », la mise en valeur de la portion méridionale du parc devra répondre aux impératifs suivants :

- constituer un point de convergence du réseau d'espaces verts de la capitale, réseau par lequel les automobilistes, cyclistes, skieurs et piétons pourront se rendre aux attractions du parc à partir du cœur de la capitale;
- offrir un cadre convenable pour l'initiation à des activités et pour des manifestations récréatives compatibles avec la capacité de support du milieu;
- devenir l'un des principaux endroits pour des manifestations culturelles et publiques d'importance;
- fournir une toile de fond pour l'établissement d'institutions nationales situées en périphérie du parc;
- constituer une zone de transition entre l'agglomération urbaine et les zones de conservation situées plus au nord dans le parc.

Compte tenu de sa désignation en tant que « parc de la capitale », la portion centrale du parc devra répondre aux impératifs de mise en valeur suivants :

- offrir un ensemble d'équipements de communication et d'interprétation qui aideront les visiteurs à apprécier l'histoire, la culture et l'environnement du Canada;
- offrir aux visiteurs un cadre naturel de grande beauté, témoignant du caractère sauvage et de la grandeur du pays;

- The Park is a natural area distinguished from the network of green spaces in the Capital by the quality and variety of its resources, which merit preservation for the benefit of future generations.
- Finally, the Park contributes to the symbolic function of the Capital, not only as a key element in the natural setting, but also because of its national attractions (Mackenzie King Estate, Lac Philippe, Champlain Lookout and so on), official residences (the Prime Minister's summer residence, the residence of the Speaker of the House of Commons) and other places of national political importance (the Willson house at Meech Lake).

3.1.3 Integrating the Park into the Capital's natural setting

Given its resources, Gatineau Park effectively represents three important facets of the network of green spaces that constitutes the Capital's natural setting:

- That part of the Park surrounded by the central urban core can rightly be considered an extension into the Park of the network of green spaces comprising the Capital's shorelines, parkways and recreational paths. This area we will call the *Gateway to the Park*, because it serves as a link between the heart of the Capital and the natural attractions in more distant areas of the Park;
- The territory that is enclosed by the Gatineau Parkway could be a *Capital Park*, not only because of its distinctive natural environment, which is one aspect of the Capital's attractions, but also because of the significance of the resources in terms of Canadian history.

- The rest of the Park could be considered a *Capital Conservation Area* because of the quality of its natural resources.

Dividing the Park into these three parts as proposed in the Plan for Canada's Capital has a number of implications for the enhancement of each part. We will consider the respective roles of the three areas (see Map 2).

As an integral part of the Capital's network of shorelines, parkways and recreational paths, the southern part of the Park must:

- constitute a point of convergence for the Capital's green corridor network through which motorists, cyclists, skiers and pedestrians can gain access to the Park's attractions from the heart of the Capital;
- provide a suitable setting for initiation into recreational activities, as well as for events which will not harm the environment;
- become an important site for major cultural and public events;
- provide a backdrop for national institutions to be established on the periphery of the Park;
- constitute a transitional area between the urban centre and conservation areas further north in the Park.

As a Capital Park, the central part of the Park must:

- provide communication and interpretation facilities to help visitors appreciate Canada's history, culture and environment;
- provide visitors with a magnificent natural setting that testifies to the country's immensity and its character as an untamed wilderness;

- constituer un territoire dont les caractéristiques naturelles ainsi que les lieux symboliques seront protégés pour l'agrément du public;
- offrir un lieu de réflexion sur l'avenir du pays;
- fournir des espaces destinés à la récréation en plein air, à condition que ces activités soient compatibles avec le milieu naturel.

Compte tenu de sa désignation en tant qu'« aire de conservation de la capitale », la portion septentrionale du parc devra répondre aux impératifs de mise en valeur suivants :

- constituer un territoire dont les caractéristiques naturelles ainsi que les ressources rares et fragiles sont protégées et conservées en permanence pour l'agrément du public;
- offrir une possibilité de contact étroit avec la nature;
- fournir des espaces destinés à la récréation en plein air, à condition que ces activités soient compatibles avec la capacité de support du milieu naturel;
- offrir un ensemble d'équipements d'interprétation en harmonie avec le milieu naturel.

3.1.4 Intégration du parc dans l'Outaouais

Bien que faisant partie du cadre physique de planification de la capitale, le parc de la Gatineau se déploie physiquement dans l'Outaouais québécois. Il constitue donc également une pièce maîtresse du cadre de planification de l'Outaouais, tant sur le plan physique, économique que social.

De ce fait, le parc doit donc répondre à deux impératifs d'intégration à son milieu d'accueil; une *intégration physique* et une *intégration socio-économique*.

L'intégration physique

La situation géographique du parc et l'absence de frontières étanches avec les collectivités qui l'entourent entraînent un ensemble d'obligations autant de la part de l'administration du parc que des autorités des municipalités limitrophes.

La concertation de ces deux intervenants constitue donc un prérequis essentiel à l'intégration du parc dans son milieu d'appartenance. Il faut en effet reconnaître que la présence d'un parc naturel couvrant, dans certains cas, une partie importante du territoire municipal, contribue à la qualité de vie du milieu mais impose en retour, une marge de manœuvre réduite sur le plan de l'aménagement du territoire. De même, s'il importe d'assurer que l'utilisation et la gestion des terrains adjacents au parc soient compatibles avec celles du parc, il peut-être également désirable pour les municipalités limitrophes d'intégrer le parc à leurs propres ressources touristiques et réseaux de verdure. De la sorte, le parc de la Gatineau pourra constituer le point de convergence d'un ensemble de corridors de verdure qui rayonneront dans l'Outaouais.

L'intégration socio-économique

La deuxième forme d'intégration fait appel à la notion d'appartenance. Cette forme d'intégration du parc de la Gatineau à la capitale et à l'Outaouais québécois assurera une présence plus forte de cette région frontalière au sein de la capitale.

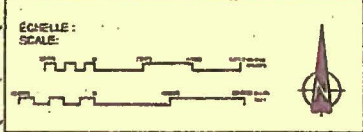
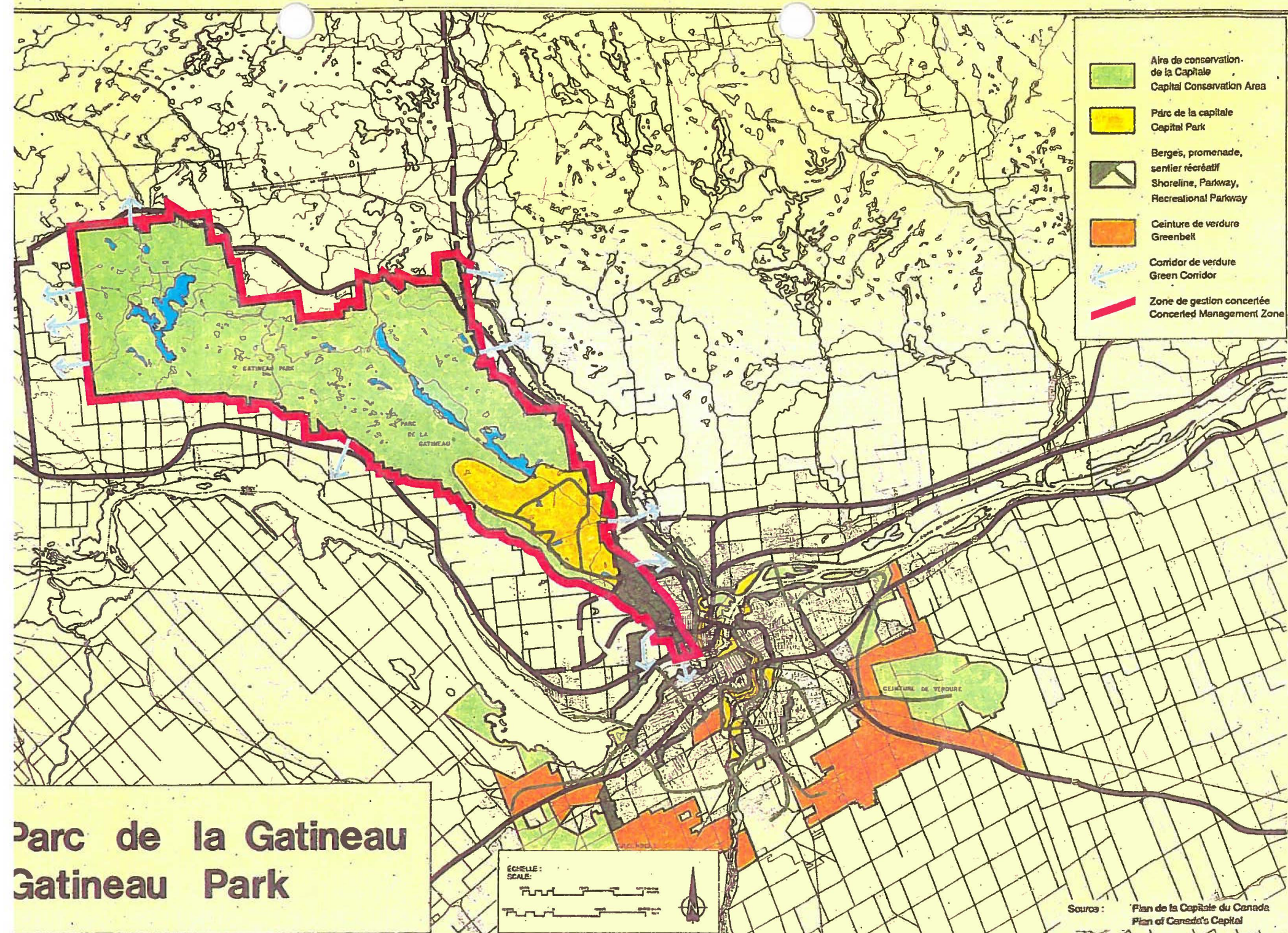
De même, l'amélioration de la visibilité du parc et son intégration au réseau d'attractions et de circuits touristiques de la capitale ne pourront qu'être bénéfiques à l'Outaouais à long terme, en autant que l'on puisse y développer une complémentarité tant au niveau de la promotion que des programmes touristiques.

3.2 L'orientation générale

3.2.1 Énoncés d'orientation

L'énoncé d'orientation repose sur six principes généraux devant guider la planification, la gestion et l'aménagement du parc de la Gatineau, à long terme. Ces principes sont issus de la réflexion sur le rôle du parc et proviennent en partie de la première consultation sur l'avenir du parc :

Parc de la Gatineau Gatineau Park



Source : Plan de la Capitale du Canada
Plan of Canada's Capital

intégration au cadre naturel integration into the natural framework

2.

- constitute an area whose natural features and symbolic sites will be protected for the benefit of the public;
- provide a place encouraging reflection on the future of the country;
- provide areas for outdoor recreational activities that are compatible with the natural environment.

As a Capital Conservation Area, the northern part of the Park must:

- constitute an area whose natural features and whose rare and fragile resources are permanently protected and preserved for the benefit of the public;
- provide opportunities for close contact with nature;
- provide areas for outdoor recreational activities that will respect the environment's carrying capacity;
- provide a range of interpretation facilities in keeping with the natural environment.

3.1.4 Integrating the Park into the Outaouais region

Although Gatineau Park is part of the Capital planning area, it is located in the Outaouais region of Quebec and therefore also plays a central part in the physical, economic and social future of the Outaouais region.

As a result, it is essential that the Park be both *physically and socio-economically integrated* into the surrounding area.

Physical integration

Given the geographic location of the Park and the permeable boundaries between the Park and neighbouring communities, both the Park administration and neighbouring municipalities have certain obligations.

Therefore, it is essential that the Park and the various municipal governments cooperate to integrate the Park into their own contexts. It must be recognized that a natural park, which in some cases comprises a large proportion of the area of a municipality, contributes to the quality of life there, yet at the same time restricts the municipality's latitude for land development. Similarly, while it is important to ensure that the use and administration of land adjacent to the Park are compatible with those in the Park, it may also be desirable for neighbouring municipalities to integrate the Park into their own network of tourist attractions and green spaces. Thus Gatineau Park could be the point of convergence of a number of green corridors throughout the Outaouais region.

Socio-economic integration

This type of integration relates to the concept of belonging. Integrating Gatineau Park socio-economically into the Capital and the Outaouais region will give the Outaouais region a higher profile in the context of the Capital.

Similarly, increasing the Park's visibility and including it among Capital attractions and tours can only benefit the Outaouais in the long term, if the Capital and the region can work together to develop complementary promotional and tourism programs.

3.2 General Orientation

3.2.1 Role statement

The role statement is based on six general orientation principles governing the long-term planning, management and development of Gatineau Park. These principles were developed as a further elaboration of the Park's role. They are partially based on input from the first consultation dealing with the future direction of the Park.

Pérennité

Le parc de la Gatineau représente un patrimoine à sauvegarder. La présence d'un environnement naturel de cette qualité dans la capitale constitue une caractéristique unique et un défi par rapport à sa gestion et à son utilisation. Dès lors, la pérennité du parc et l'intégrité de ses ressources doivent être assurées pour le bénéfice des générations futures.

Symbole national

Le parc de la Gatineau est lié à la capitale du Canada. Il suscite une réflexion sur le passé et sur les perspectives d'avenir, en plus de témoigner de l'importance de l'environnement naturel chez les Canadiens. Dès lors, il doit contribuer à maintenir et à renforcer l'image de la capitale et du pays.

Contexte régional

Le parc de la Gatineau se situe dans l'Outaouais québécois et dans la région de la capitale nationale. Il constitue l'un des principaux parcs de plein air pour les résidents de l'Ouest québécois et de l'Est ontarien. Dès lors, la présence du parc doit refléter la contribution de la capitale au tissu régional et s'harmoniser avec son milieu environnant.

Gestion du parc

Le parc de la Gatineau renferme des richesses naturelles et culturelles importantes. La gestion du parc doit ainsi avoir comme objectif principal d'offrir une expérience de qualité, tout en préservant l'avenir de cette ressource.

Visiteurs

Le parc de la Gatineau ajoute à la gamme d'expériences offertes aux visiteurs de la capitale. Il convient donc de renforcer la perception du parc comme destination privilégiée en s'assurant que sa mise en valeur réponde aux besoins des visiteurs.

Communication

Le parc de la Gatineau offre l'occasion de prendre contact avec la nature dans la capitale. La mise en valeur et la gestion du parc doivent contribuer à communiquer le rôle majeur que joue l'environnement chez les Canadiens.

3.2.2 Objectifs de planification, de gestion et d'aménagement

Les objectifs suivants constituent le prolongement des six énoncés d'orientation.

Pérennité

Énoncé : Le parc de la Gatineau représente un patrimoine à sauvegarder.

Orientation : La pérennité du parc et l'intégrité de ses ressources doivent être assurées pour le bénéfice des générations futures.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- assurer la perpétuation des écosystèmes du parc et le bon fonctionnement des processus naturels qui les gouverne;
- assurer l'intégrité des espèces uniques, rares ou qui constituent les meilleurs exemples d'un élément ou d'un phénomène naturel;
- offrir une contribution significative à la stratégie de protection du patrimoine naturel canadien;
- assurer la conservation d'un échantillon des ressources culturelles du parc;
- concrétiser les limites territoriales du parc en assurant une complémentarité entre l'utilisation du sol en périphérie du parc et son utilisation dans le parc;
- créer une base adéquate de « gardiens » du parc.

Symbole national

Énoncé : Le parc est lié à l'évolution de la capitale.

Orientation : Il doit donc contribuer à maintenir et à renforcer l'image de la capitale et du pays.

Natural Heritage

Gatineau Park is part of the national heritage and must be preserved. The Capital is unique in possessing such a fine natural area. Its existence poses the challenge of managing and using the Park in an appropriate manner so that the Park and the integrity of its resources may be preserved for the benefit of future generations.

A National Symbol

Gatineau Park is linked to the Capital of Canada. It entices visitors to reflect on the past and to consider the future, and testifies to the importance of the natural environment for Canadians. Thus it has the potential to help to maintain and strengthen the image of the Capital and of the country.

Regional Context

Gatineau Park is located in the Outaouais and in the National Capital Region. It is one of the principal recreational parks available to residents of Western Quebec and Eastern Ontario. The Park must accordingly reflect the Capital's contribution to the fabric of the region and must fit in with its surrounding area.

Park Management

Gatineau Park contains important natural and cultural treasures. The principle objective of Park management must be to provide a quality experience, at the same time preserving this resource for the future.

Visitors

The Park contributes to the range of experiences offered in the Capital. Capital visitors should be encouraged to view the Park as a prime destination, and the Park should be enhanced with visitors' needs in mind.

Communication

Gatineau Park provides an opportunity for people to come into contact with a natural environment in the Capital. The enhancement and management of the Park must help demonstrate the importance of the natural environment to Canadians.

3.2.2 Planning, management and development objectives

The objectives below are extensions of the six orientation principles.

Natural Heritage

Principle: Gatineau Park is part of our natural heritage and must be preserved.

Policy: The Park and the integrity of its resources must be preserved for future generations.

Action taken for this purpose will:

- ensure that the Park's ecosystems are preserved and that the natural processes governing them will function normally;
- ensure that unique or rare species and the best examples of natural phenomena are preserved;
- make a significant contribution to the strategy for protecting Canada's natural heritage;
- ensure the preservation of a sample of the Park's cultural resources;
- establish the boundaries of the Park, ensuring that land use on the periphery is compatible with that in the Park;
- build up an enlightened Park constituency, that is, a critical mass of Park "guardians".

A National Symbol

Principle: The Park is linked to the evolution of the Capital.

Policy: The Park must help to maintain and strengthen the image of the Capital and the country.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- assurer la vitalité et le rayonnement des symboles politiques existants dans le parc de la Gatineau (résidences officielles, domaine Mackenzie-King);
- offrir un lieu de rencontre et de réflexion pour des organismes régionaux, provinciaux, nationaux ou internationaux;
- poursuivre la mise en valeur des attractions nationales telles que définies dans le *plan de la capitale du Canada*;
- intégrer le parc aux circuits récréologiques et touristiques prévus dans le *plan de la capitale du Canada*;
- communiquer aux visiteurs l'importance du milieu naturel dans la culture, les valeurs et l'histoire de la société canadienne;
- favoriser la compréhension de thèmes reliés à l'histoire, à la culture du Canada et à ses principaux acteurs;
- fournir une arrière-scène à certaines institutions culturelles nationales en harmonie avec le milieu naturel.

Contexte régional

Énoncé : Le parc de la Gatineau représente le principal élément du patrimoine foncier de la Commission de la capitale nationale, du côté québécois de la région de la capitale nationale. Son importance et sa visibilité dans la Communauté régionale de l'Outaouais sont significatives.

Orientation : La présence du parc doit refléter la contribution de la capitale au tissu régional et s'harmoniser avec son milieu environnant.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- favoriser l'insertion, en périphérie du parc, des installations et services commerciaux destinés à accueillir les visiteurs et à rendre leur séjour inoubliable;

- promouvoir, de concert avec les résidents du parc et ceux des collectivités environnantes, le développement de l'industrie du tourisme en périphérie du parc;¹⁰
- assurer une complémentarité et une symbiose entre l'utilisation du sol dans le parc et en sa périphérie;
- améliorer l'accessibilité au parc, à partir des collectivités limitrophes;
- associer les résidents du parc et ceux des collectivités environnantes à la promotion du parc auprès des visiteurs;
- associer le parc à la vie régionale;
- maintenir dans le parc une gamme d'activités qui favoriseront le bien-être des résidents, sans toutefois compromettre l'orientation générale du parc.

Gestion du parc

Énoncé : Le parc de la Gatineau renferme des richesses naturelles et culturelles significatives.

Orientation : Le parc doit être géré de façon à offrir une expérience de qualité tout en préservant l'avenir de la ressource.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- zoner le parc en fonction de la capacité de support du milieu biologique et selon la qualité d'expériences susceptibles d'être vécues par les visiteurs;
- restreindre le fractionnement des milieux sauvages;
- réduire au minimum les interventions au niveau des mécanismes naturels, de manière à assurer l'évolution naturelle du milieu;
- poursuivre les recherches susceptibles d'accroître la connaissance, la protection et l'utilisation convenable des richesses naturelles;

¹⁰ Le type de développement touristique souhaité en bordure du parc de la Gatineau fait appel au concept de tourisme d'activités ou tourisme vert. Selon ce concept, c'est la communauté qui doit mettre en œuvre l'organisation des ressources du milieu et le développement d'un produit intégré à la vie locale. Ce tourisme imaginaire fera donc appel aux particularités de la région afin de développer des forfaits peu coûteux qui permettront aux visiteurs de s'initier à diverses activités au sein de la communauté.

Action taken for this purpose will:

- ensure the vitality and prestige of the political symbols in Gatineau Park (official residences; Mackenzie King Estate);
- provide a place for meeting and reflection for regional, provincial, national and international agencies;
- continue to enhance and promote the national attractions as defined in the *Plan for Canada's Capital*;
- integrate the Park into the recreational infrastructure foreseen in the *Plan for Canada's Capital*;
- communicate to visitors the importance of the natural environment to the culture, values and history of Canadian society;
- promote an understanding of themes related to Canada's history and culture and to the major figures within them;
- provide a backdrop for certain national cultural institutions in keeping with the natural environment.

Regional Context

Principle: Gatineau Park is the largest single property owned by the NCC on the Quebec side of the National Capital Region. Its importance and visibility in the Outaouais Regional Community are significant.

Policy: The presence of the Park must reflect the Capital's contribution to the fabric of the region and must fit in with the surrounding area.

Action taken to this end will:

- encourage the development, on the periphery of the Park, of commercial facilities and services to receive visitors and to make their visits memorable;

- promote, in co-operation with residents of the Park and neighbouring communities, the development of a tourist industry around the Park;¹⁰
- ensure that land use in the Park and in the surrounding area are complementary and symbiotic;
- improve access to the Park from the neighbouring communities;
- involve the residents of the Park and of the surrounding communities in promoting the Park to visitors;
- involve the Park in the life of the region;
- maintain a range of activities in the Park to benefit residents without compromising the Park's general orientation.

Park Management

Principle: Gatineau Park contains important natural and cultural treasures.

Policy: The Park must be managed in such a way as to provide a high-quality visitor experience while preserving its resources for the future.

Action taken for this end will:

- zone the Park in terms of biophysical carrying capacity and the type of experience to be provided for visitors;
- reduce any fragmentation of wilderness areas;
- reduce intervention in natural processes to a minimum to ensure that the environment evolves naturally;
- pursue research to increase knowledge of natural resources and ensure that they are protected and used appropriately;

¹⁰ The recommended style of tourism development outside the Park's perimeter is based on the natural qualities and local enterprises of the communities involved. This concept requires the community to organize the local resources and develop a product that is integrated into the life of the community. This imaginative kind of tourism makes use of local regional features to develop low-cost packages that will enable visitors to become involved in activities taking place in the community.

- promouvoir la recherche scientifique;
- adopter une stratégie d'acquisition des terrains privés qui tiendra compte des besoins de gestion du parc;
- adopter un programme intégré d'entretien et de réinvestissement dans le cadre de la gestion des infrastructures du parc.
- éliminer toute nouvelle subdivision de terrain à des fins de construction dans le parc;
- limiter la construction résidentielle à l'intérieur de périmètres d'occupation maximale définis;
- interdire toute activité commerciale associée à l'exploration, à l'extraction ou à l'exploitation des richesses naturelles du parc;
- réglementer le type, le moment, l'emplacement des activités de plein air les plus intensives, de façon à protéger les richesses et à assurer la qualité de l'expérience des visiteurs;
- informer les visiteurs des possibilités offertes par le parc, mais aussi des règles concernant la sage utilisation des ressources naturelles;
- respecter la politique d'évaluation environnementale établie pour tous les aménagements et projets de gestion proposés dans le parc;
- inciter la collaboration des résidents et des organismes régionaux, provinciaux et fédéraux à des initiatives conjointes de gestion et de mise en valeur du patrimoine naturel du parc.
- élargir la gamme d'intervenants dans la gestion du parc.

Visiteurs

Énoncé : Le parc de la Gatineau complète la gamme d'expériences offertes aux visiteurs de la capitale.

Orientation : La mise en valeur du parc doit mieux cibler les besoins actuels et futurs de ces visiteurs.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- assurer une meilleure accessibilité aux éléments, aux phénomènes et aux milieux représentatifs du patrimoine culturel du Canada;
- offrir aux visiteurs l'occasion de vivre une expérience inoubliable et diversifiée dans un cadre naturel distinct de la capitale urbaine;
- favoriser des activités qui permettront au public visiteur, à la fois de bien connaître des ressources naturelles et d'en jouir;
- prévoir des activités adaptées aux visiteurs de tous les âges, talents et capacités physiques, et ce, pendant toute l'année;
- assurer l'aménagement de services essentiels pour permettre d'accéder aux richesses naturelles et d'en jouir;
- poursuivre les recherches sur les attentes actuelles et futures des visiteurs.

COMMUNICATION

Énoncé : Le parc de la Gatineau témoigne des relations entre les humains et leur environnement.

Orientation : La mise en valeur et la gestion du parc doivent contribuer à faire connaître le rôle majeur de l'environnement chez les Canadiens.

Les interventions prévues à cette fin viseront donc à :

- déclencher et soutenir chez les visiteurs une appréciation du patrimoine naturel et culturel du Canada;
- faire comprendre aux visiteurs l'importance de l'environnement naturel dans la culture, les valeurs et l'histoire de la société canadienne;
- sensibiliser les visiteurs aux exigences de protection du milieu naturel;

- promote scientific research;
- implement a property acquisition strategy that will reflect the Park's management needs;
- implement an integrated maintenance and recapitalization program in managing the Park infrastructures;
- prevent any new land severances within the Park for construction purposes;
- restrict residential construction to within specific defined geographical limits;
- prohibit any commercial activities associated with the exploration, extraction or exploitation of the Park's natural resources;
- regulate the type, timing and location of the more intensive outdoor recreational activities so as to protect resources and ensure the quality of visitors' experiences;
- inform visitors of the opportunities provided by the Park, but also of the rules for using its natural resources wisely;
- respect the environmental assessment policy for all proposed developments and management activities in the Park;
- encourage the co-operation of the residents and regional, provincial and federal agencies in joint initiatives for managing and enhancing the natural heritage of the Park.
- involve a wider range of individuals as partners in Park management.

Visitors

Principle: Gatineau Park complements the range of experiences provided to visitors to the Capital.

Policy: Park development should better target current and future needs of those visitors.

Action taken for this purpose will:

- increase the accessibility of those features, phenomena and settings which represent Canada's cultural heritage;
- provide visitors with the opportunity for a memorable and varied experience in a natural setting distinct from that of the urban Capital;
- encourage activities that enable visitors to learn about and enjoy the natural resources;
- plan activities suitable for visitors of all ages, skills and physical abilities, throughout the year;
- ensure the development of essential services to permit access to and enjoyment of the Park's resources;
- research the current and future expectations of visitors.

COMMUNICATION

Principle: Gatineau Park illustrates the relationship between people and their environment.

Policy: Park enhancement and management must contribute to communicating the great importance of the environment to Canadians.

Action taken for this purpose will:

- give visitors a lasting appreciation of Canada's natural and cultural heritage;
- inform visitors of the importance of the natural environment in Canadian culture, values and history;
- make visitors aware of the ways in which the natural environment needs to be protected;

- améliorer la connaissance du parc chez ses visiteurs;
- faire comprendre aux visiteurs les objectifs de planification recherchés par les autorités du parc en leur fournissant des aménagements, des équipements et des programmes d'interprétation qui les sensibiliseront au type de gestion nécessaire à la conservation du parc.

3.2.3 Vocations

Pour répondre aux objectifs précités et être fidèle au rôle du parc, on a reconnu cinq vocations dans le concept d'aménagement du parc. Trois de ces vocations, soit « la conservation, la récréation et l'interprétation », étaient proposées dans le plan directeur de 1980 et deux nouvelles s'ajoutent, à savoir, les vocations culturelle et politique.

- La vocation de conservation se rapporte aux énoncés d'orientation traitant de la « pérennité » et de la « gestion » du parc. Elle vise à favoriser l'évolution et l'équilibre naturel du milieu.
- La vocation d'interprétation se rapporte à l'énoncé d'orientation traitant de la « communication » et des « visiteurs ». Elle vise à favoriser une meilleure compréhension du patrimoine naturel et culturel du parc, de façon à améliorer la qualité de l'expérience du visiteur.
- La vocation de récréation se rapporte à l'orientation traitant du « contexte régional » et des « visiteurs ». Elle vise à offrir, autant aux visiteurs de la capitale qu'aux résidents de la région de la capitale nationale, un large éventail d'activités de loisirs en contact avec le milieu naturel.
- La vocation culturelle se rapporte à l'énoncé d'orientation traitant du « symbole national ». Elle s'exerce en accueillant dans le parc des attractions ou manifestations susceptibles d'afficher les valeurs et traditions culturelles du pays.
- La vocation politique se rapporte également à l'énoncé d'orientation traitant du « symbole national ». Elle s'exerce en accueillant dans le parc les installations nécessaires à la discussion des intérêts nationaux (résidence Willson) ou au Parlement (résidences officielles).

Les trois premières vocations décrites précédemment se veulent le reflet des fonctions normalement associées à un parc naturel de l'envergure de celui de la Gatineau. Elles visent la conservation du milieu naturel tout en permettant au public de découvrir les merveilles de la flore et de la faune et de se récréer dans un environnement sain.

Les deux nouvelles vocations (culturelle et politique) maintenant assumées par le parc correspondent à deux des quatre fonctions associées à la capitale dans le Plan de la capitale du Canada :

- La fonction politique de la capitale est une manifestation du régime fédéraliste. Elle s'exerce notamment en accueillant les institutions, les installations et les manifestations nécessaires au processus parlementaire fédéral, aux affaires de l'État, à la présentation, à la discussion et à la réconciliation des intérêts nationaux, à la présentation de l'image du Canada au monde entier et à la représentation officielle de la communauté internationale au Canada.

Le parc répond à cette fonction en accueillant sur son territoire :

- la résidence d'été du Premier ministre au lac Mousseau;
- la résidence du Président de la Chambre des communes;
- la résidence Thomas L. Willson, haut-lieu de la discussion des intérêts nationaux.

La fonction culturelle de la capitale consiste à représenter les identités culturelles, les coutumes et les croyances des Canadiens. Elle s'exerce notamment en accueillant les institutions, les manifestations, les attractions, les symboles, les parcs, les promenades et les installations connexes nécessaires pour afficher les valeurs, les aspirations et les traditions culturelles du pays.

Le parc répond à cette fonction par sa « nature propre » qui exprime l'importance et le rôle de l'environnement dans le contexte socio-culturel du pays et par la contribution qu'il apporte au réseau d'espaces verts protégés du Canada.

- increase visitors' knowledge of the Park;
- demonstrate to visitors the NCC's planning objectives for the Park by providing facilities and interpretation media and programs to make them aware of the kind of management necessary to preserve the Park.

3.2.3 Major functions

To meet planning objectives and to ensure that the Park performs its role, five major functions are identified in the Park development concept. Three of these — conservation, recreation and interpretation — were proposed in the 1980 Master Plan; now, two additional ones have been recognized, namely cultural and political functions.

- Conservation is related to orientation principles dealing with "permanence" and "park management". Its purpose is to favour natural processes as the force that will shape the evolution of the Park environment.
- Interpretation is related to orientation principles dealing with "communication" and "visitors". Its purpose is to increase understanding of the Park as a natural and cultural heritage so as to enhance the quality of the visitor's experience.
- Recreation is related to orientation principles dealing with "regional context" and "visitors". Its purpose is to provide, for both visitors to the Capital and residents of the National Capital Region, a broad range of recreational activities in a natural environment.
- Culture is related to the "national symbol" orientation principle. Its purpose is to encourage the development of attractions or events in the Park that present Canada's cultural values and traditions.
- The political function is also related to the "national symbol" orientation principle. It means encouraging the establishment in the Park of facilities needed for discussing matters of national interest (the Willson residence) and of facilities required by Parliament (official residences).

The first three functions reflect those normally associated with a natural park such as Gatineau Park. Their purpose is to preserve the natural environment while enabling the public to discover the wonders of the flora and fauna and to enjoy recreation in a healthy environment.

The two new functions for the Park (cultural and political) are based on two of the four functions of the Capital identified in the Plan for Canada's Capital:

- The Capital's political function is a reflection of the federal system. It involves hosting the institutions, facilities and events necessary for: the federal parliamentary process, affairs of State, the presentation, discussion and reconciliation of national interests, the presentation of Canada's image to the world and the international community's official representation in Canada.

The Park performs this function by the presence of:

- the official summer residence of the Prime Minister at Lac Mousseau;
- the official residence of the Speaker of the House of Commons;
- the former residence of Thomas L. Willson, which is used as a venue for discussing matters of national interest.

The Capital's cultural function is to represent Canadians' cultural identities, customs and beliefs. It involves housing the institutions, events, attractions, symbols, parks, parkways and related facilities necessary to demonstrate the country's values, aspirations and cultural traditions.

The Park performs this function by its very nature, which expresses the importance and the role of the environment in the country's socio-cultural context, and through the contribution the Park makes to Canada's network of protected green spaces.

3.2.4 Principes de base

Les principes suivants ont joué un rôle déterminant dans la formulation du concept décrit dans les deux prochaines sections du document.

- **L'accessibilité du parc à partir du cœur de la capitale**

C'est à partir du cœur de la capitale qu'il faudra diriger les visiteurs vers le parc de la Gatineau. On devra donc tenir compte, dans la formulation du concept, de la plus ou moins grande proximité des attractions du parc et de leurs liens avec le cœur de la capitale.

Ce plus ou moins grand degré de proximité et d'accessibilité sera déterminant par rapport au niveau de l'intensité des activités prévues dans le parc.

- **Le contrôle des accès**

Le parc de la Gatineau ne possède pas d'interfaces étanches avec son environnement immédiat. Il est de plus sillonné par une série de routes servant de liens entre diverses collectivités situées en périphérie ou desservant directement les résidences encore existantes dans le parc.

Le concept d'aménagement devra donc clairement identifier et hiérarchiser les points d'accès au parc et distinguer précisément les liens routiers qui donnent accès aux ressources du parc de ceux dont la seule fonction est de permettre la liaison entre les communautés périphériques. Tout autre route ou chemin ne répondant pas à l'une ou à l'autre des fonctions mentionnées ci-dessus pourrait devenir à accès contrôlé ou être spécifiquement voué à une utilisation polyvalente non motorisée.

- **L'intégration aux réseaux de la capitale**

Le plan de la capitale du Canada préconise une approche basée sur un concept de réseaux et de pôles : des corridors de verdure (réseaux de promenade ou de sentiers récréatifs) doivent donc relier les parcs, attractions et institutions de la capitale, permettant ainsi aux visiteurs de vivre une expérience globale.

Le parc de la Gatineau devra s'intégrer à ces réseaux et privilégier, à l'intérieur même de son territoire, ce concept de réseaux.

- **Le respect de la capacité de support du milieu**

Dans le passé, l'envergure de certaines activités existantes dans le parc a souvent dépassé la capacité d'adaptation du milieu naturel, créant entre autres des problèmes de circulation et de pollution. C'est le cas notamment des plages du lac Meech et du lac Philippe, du mont King ou des chutes de Luskville.

Une saine gestion des ressources du parc nécessite la correction de telles situations en recherchant un meilleur équilibre entre des impératifs de conservation du milieu et d'utilisation par le public.

- **L'organisation d'activités à l'intention des visiteurs**

La majorité des activités offertes à l'heure actuelle dans le parc répondent d'abord et avant tout aux besoins de loisirs de la population environnante. Seul le domaine Mackenzie-King exerce un attrait auprès des visiteurs de la capitale. C'est aussi la seule attraction mise en valeur.

Dans le concept et particulièrement dans le Plan directeur, il s'agira donc de réorienter la mise en valeur du parc afin que ce dernier s'adresse non seulement aux résidents de la région de la capitale nationale, mais aussi à l'ensemble des visiteurs de la capitale et aux Canadiens en général.

3.2.4 Basic principles

The following principles have greatly influenced formulation of the concept which will be described in the next two sections.

- **Accessibility of the Park from the Heart of the Capital**

Visitors should be directed to Gatineau Park from the Heart of the Capital. The concept should take account of the distance to Park attractions, and how they are linked to the Heart of the Capital.

Proximity and accessibility will determine the scope of activities planned in the Park.

- **Access control**

Gatineau Park is not completely sealed off from the surrounding area and it is traversed by several roads that link the surrounding communities and serve the remaining private residences in the Park.

The development concept should clearly identify and categorize all Park access points and distinguish clearly between roads providing access to the Park and those which are used solely as links between the surrounding communities. Any road which does not fall into either of these categories could become a limited-access road or be converted into a multi-purpose trail closed to motor vehicles.

- **Integration into networks in the Capital**

The Federal Land Use Plan recommends a planning approach based on corridors and nodes. In this context, green corridors (parkways or recreational trail networks) connect parks, attractions and institutions located in the Capital and provide visitors with a global experience.

Gatineau Park should be integrated into these networks and the same network concept should be adopted within the Park itself.

- **Respecting the Park's environmental carrying capacity**

In the past, the scale of some Park activities often exceeded the capacity of the natural environment. The result was congestion and pollution problems. Some examples are the beaches at Lac Philippe and Meech Lake, King Mountain and Luskville Falls.

The wise management of Park resources requires that these problems be rectified by the balancing of environmental preservation and public use.

- **Organization of visitor activities**

Most of the Park's current activities are designed primarily to meet the needs of area residents. Only the Mackenzie King Estate, which is incidentally the only thoroughly enhanced site in the Park, attracts tourists visiting the Capital.

Under the new concept, and especially under the revised Master Plan, development should take a new direction so that the Park will be relevant not only to the residents of the National Capital Region but also to all visitors to the Capital and to Canadians in general.

Une approche centrée sur le client est donc à développer dans ce sens, afin de pouvoir, d'une part, identifier les besoins des visiteurs en matière d'activités et d'équipement et, d'autre part, évaluer dans quelle mesure ces besoins concordent avec l'orientation générale proposée pour le parc.

Le développement de cette approche centrée sur le client suit actuellement son cours parallèlement à l'élaboration du Plan directeur. Le concept d'aménagement se doit donc d'être très flexible pour pouvoir s'ajuster à la demande future en matière de loisirs.

Néanmoins, compte tenu du plus ou moins grand niveau de saturation des zones d'activités intensives existantes et de la rareté des nouveaux sites ayant une capacité d'adaptation propre à l'établissement d'activités de cette nature, (telle la baignade), le concept d'aménagement devra privilégier la consolidation de ces activités à l'intérieur des pôles existants.

- **La multiplication des expériences offertes**

À l'heure actuelle, les activités et l'équipement disponibles dans le parc de la Gatineau ne constituent qu'une facette du très large potentiel de « découverte » offert par les ressources en place.

De fait, les diverses consultations tenues au cours de l'exercice de consultation ont pu démontrer que le parc demeure largement inconnu ou très peu connu, exception faite des sites d'activité populaires tels que la plage Le Breton au lac Philippe, le belvédère Champlain, le domaine Mackenzie-King ou l'amphithéâtre du lac des Fées.

On a donc intérêt dans le concept à « ouvrir » le parc de la Gatineau au public visiteur en permettant à ce dernier de vivre un ensemble d'expériences diversifiées dans le parc, tout en gardant à l'esprit les limites du milieu naturel.

Le parc de la Gatineau offre un éventail de ressources culturelles et naturelles à découvrir et l'expérience offerte aux visiteurs peut être riche et variée. Il s'agit de mettre en place des réseaux ponctués de centres d'intérêts qui favoriseront le déplacement des visiteurs dans le parc. Puisque c'est avant tout pour se « promener dans la nature » que l'on visite le parc, on peut affirmer que la demande à ce titre existe déjà.

- **La mise en valeur des ressources du patrimoine**

Le territoire du parc est riche en souvenirs qui témoignent de la relation entre l'homme et son environnement. Ces souvenirs se manifestent sous diverses formes : structures de toutes sortes, objets abandonnés, modifications du paysage.

Ces ressources historiques font partie du patrimoine du parc et leur conservation doit être assurée au même titre que celle des ressources naturelles. Ce faisant, il pourra être possible de les intégrer à l'expérience du parc en y trouvant le meilleur usage possible selon l'optique de mise en valeur définie dans le Plan directeur.

3.2.5 Thématique

Les thématiques définies pour le parc de la Gatineau se réfèrent au Plan d'interprétation pour le patrimoine naturel de la CCN. Ce document privilégie cinq grands axes de communication des richesses naturelles, à savoir :

Thème : Le Canada — un pays de beautés et de richesses naturelles

Concept : Le Canada est reconnu pour la très grande variété et la quantité de ses richesses naturelles.

Sujets reliés à ce thème : les montagnes et les forêts canadiennes, l'abondance et la diversité de la faune et de la flore, les lacs et les rivières, les paysages spectaculaires, le système de parcs, les symboles nationaux (castor, loup, huard, feuille d'érable, etc.).

A client-based approach should therefore be developed to determine what activities and facilities will appeal to visitors and to ensure consistency with the general orientation of the Park.

This client-based approach is currently being developed along with the Master Plan. The development concept should be sufficiently flexible to adapt to future recreational trends.

However, given the greater or lesser degree of saturation in existing intensive-use areas and the limited availability of new sites capable of accommodating these types of activities (for example, swimming), the development concept should focus on consolidating intensive activities in the existing nodes.

- **Diversification of activities**

Activities and facilities currently provided in Gatineau Park represent only one facet of the enormous potential for "discovery" of the existing resources.

The consultation process associated with this report revealed that the Park is largely unknown with the exception of popular sites like Lac Philippe's Breton Beach, the Champlain Lookout, the Mackenzie King Estate, and the Lac des Fées amphitheatre.

The concept should provide for "opening up" the Park to the public to enable visitors to have a variety of experiences in the Park, while respecting the limited tolerance of the natural environment.

Gatineau Park has a wide range of cultural and natural resources to be discovered, and thus the experience offered to visitors can be rich and varied. The Park should have several points of interest linked by travel corridors facilitating visitor movement within the Park. As people visit the Park mainly to immerse themselves in a natural setting, the demand for this type of experience already exists.

- **Development of heritage resources**

The Park contains many reminders of the relationship between human beings and their environment. These reminders of our heritage include structures of all types, abandoned objects and alterations to the landscape.

These historical resources are part of the heritage of the Park, and, like the natural resources, they must be preserved and incorporated into the overall Park experience. Such resources should be used to their best advantage in accordance with the development philosophy of the Master Plan.

3.2.5 Park Themes

The themes to be adopted for Gatineau Park are based on the NCC's "National Heritage Interpretation Plan". This document recommends the five major focuses outlined below for portraying the Park's natural resources.

Theme: Canada, a land of natural beauty and wealth

Concept: Canada is renowned for the tremendous variety and quantity of its natural resources.

Related subjects: Canada's mountains and forests, abundance and diversity of flora and fauna, lakes and rivers, spectacular landscapes, the parks system and national symbols (for example, beaver, wolf, loon, maple leaf).

Thème : Le Canada — vaste terre du Nord

Concept : Le Canada est reconnu pour son vaste territoire peu urbanisé et peu peuplé, pour la diversité de sa géographie et pour son climat septentrional.

Sujets reliés à ce thème : la diversité des régions biophysiques du Canada, les grands espaces sauvages, le climat saisonnier, le Nord.

Thème : Les ressources naturelles sont le fondement de l'économie canadienne

Concept : Les ressources naturelles du Canada ont fourni les matières premières sur lesquelles l'économie canadienne est fondée depuis le temps des premiers colons jusqu'à nos jours. Grâce à une saine gestion, elles pourront continuer à soutenir le Canada de demain.

Sujets reliés à ce thème : l'agriculture, la foresterie, les mines et l'énergie, la chasse et la pêche, les exportations, le tourisme.

Thème : Le Canada — un environnement qui forge un peuple

Concept : L'homme modifie son environnement en fonction de ses besoins et, en retour, l'environnement affecte le développement social et l'expression culturelle d'un peuple. L'environnement naturel aide à forger une identité nationale.

Sujets reliés à ce thème : L'effet des distances sur les communications, les activités de plein air, la qualité de la vie, le climat, les voies et modes de colonisation au Canada.

Thème : Un environnement de qualité — pierre angulaire du Canada de demain

Concept : La sauvegarde de l'environnement naturel canadien est d'une importance-clé dans l'avenir du Canada, du point de vue de l'humain, de la science et de la technologie, aussi bien politiquement que stratégiquement.

Sujets reliés à ce thème : La sauvegarde du milieu naturel, la valeur scientifique des parcs, les précipitations acides, les ressources renouvelables, la qualité de la vie, le niveau de développement que nos ressources naturelles peuvent supporter, nos réserves d'eau douce, les innovations technologiques canadiennes reliées au milieu naturel.

3.3 L'articulation générale du concept

Cette section décrit les principales intentions derrière ce concept et précise les moyens utilisés pour le mettre en œuvre.

3.3.1 Organisation spatiale

Le concept d'aménagement illustré schématiquement sur les cartes numéros 3 et 4 propose une organisation spatiale qui s'articule autour du noyau central du parc, dont la vocation principale est la conservation.

Autour de ce noyau central gravitent trois pôles d'activités correspondant à la boucle de la Promenade, au lac Philippe et au lac la Pêche. Les deux premiers pôles sont en relation étroite avec l'autoroute 5 et le corridor récréologique et touristique de la rivière de la Gatineau. Quant au pôle du lac la pêche, il présente plutôt une interface avec les collectivités rurales, puisqu'on y accède autant par la route 148 que par la route 366.

Theme: Canada, a vast northern land

Concept: Canada is famous for its vast, sparsely inhabited territory, the diversity of its geography, and its northern climate.

Related subjects: diversity of Canada's biophysical regions, enormous tracts of wilderness, seasonal climate, the Far North.

Theme: Natural resources, the basis of Canada's economy

Concept: Canada's natural resources have provided the raw materials that have formed the basis of Canada's economy from the founding of the first colonies to the present day. If these resources are managed wisely, they will continue to support Canada in the future.

Related subjects: agriculture, logging, mining and fossil fuel extraction, hunting and fishing, exports and tourism.

Theme: Canada, an environment forging a nation

Concept: Man modifies his environment to meet his needs, and the environment affects the social development and cultural expression of a nation. The natural environment helps forge a national identity.

Related subjects: the effect of distance on communications, outdoor activities, the quality of life, the climate and colonization routes and practices.

Theme: A healthy environment, the cornerstone of Canada's future

Concept: The preservation of Canada's natural environment is politically and strategically essential to Canada's future development in terms of people, science and technology.

Related subjects: preserving the natural environment, the scientific value of parks, acid rain, renewable resources, the quality of life, the environment's capacity to support development, fresh water reserves and Canadian technological innovations related to the natural environment.

3.3 General Concept

This section describes the concept's primary aims and how they are to be realized.

3.3.1 Spatial organization

The development concept illustrated in Maps 3 and 4 proposes a spatial organization centered around the core of the Park, where the major function is conservation.

Around the central core are three activity areas: the Parkway Loop, the Lac Philippe area and the Lac la Pêche area. The first two have close links with Autoroute 5 and the Gatineau River recreation/tourism corridor. The third area, Lac la Pêche, interfaces mainly with rural communities and is reached from both Highways 148 and 366.

Un réseau récréatif et interprétatif relie chacun des trois pôles :

- Un premier lien (la promenade de la Gatineau) joint l'agglomération urbaine à la boucle de la Promenade, et constitue une zone de transition essentielle entre les milieux urbains et naturels. Ce premier lien offre donc au visiteur une prise de connaissance graduelle du cadre naturel du parc et des activités offertes.
- Un deuxième lien se développe en bordure de l'auto-route 5, entre la boucle de la Promenade et le lac Philippe. Il s'agit ici d'un itinéraire en milieu naturel, ponctué d'une série d'étapes, correspondant au site des ruines Carbide Willson, à la vallée du ruisseau Meech, aux lacs Carman et Brown et à la minoterie Maclaren.
- Un troisième lien unit finalement le lac Philippe au lac la Pêche; il est toutefois beaucoup moins directif que les deux autres. Il se présente plutôt comme un environnement propice à l'interprétation, offrant au visiteur la possibilité de définir son propre itinéraire entre les deux lacs. Il constituera dans le futur, une extension possible à l'itinéraire joignant la boucle de la Promenade au lac Philippe.

Chacun de ces trois pôles offre au visiteur une expérience différente. Ainsi, peut-on considérer d'une manière générale que la boucle de la Promenade permet avant tout de découvrir et d'apprécier globalement le parc, le lac Philippe, de se récréer en milieu naturel et le lac la Pêche, de vivre un contact plus étroit avec l'environnement.

3.3.2 Intensité d'utilisation du territoire

Le concept d'aménagement présenté sur la carte numéro 3 illustre schématiquement un scénario d'affectation du territoire, selon différents niveaux d'intensité d'utilisation.

Ce schéma prend la forme d'une série d'anneaux concentriques, se déployant en couches successives d'égale intensité d'utilisation. À une extrémité du continuum, se situe l'escarpement d'Eardley qui constitue l'ensemble écologique le plus valable du parc et le mieux protégé, tandis qu'à l'autre se retrouve la mince portion de territoire s'insérant au cœur de l'agglomération urbaine centrale.

Globalement, on constate que plus on se rapproche du corridor de la rivière Gatineau ou du milieu urbain, plus l'intensité d'utilisation du territoire est forte. Ainsi, par exemple, la partie méridionale du parc peut permettre une intensité d'utilisation du territoire beaucoup plus forte que le secteur du lac la Pêche, et le secteur du lac Philippe permet une intensité d'utilisation plus forte que le plateau ou l'escarpement d'Eardley.

Les différents niveaux d'intensité d'utilisation se veulent une indication du niveau de performance environnementale associée au déploiement des fonctions sur le territoire.

3.3.3 Accès et circulation

Lorsqu'elle sera terminée, la liaison entre Hull et Wakefield par l'autoroute 5 constituera un axe touristique de premier plan en bordure nord-est du parc. C'est donc le long de cet axe que se seront localisés trois des principaux accès au parc, appelés aussi points d'ancrage, soit à Old-Chelsea (chemin du lac Meech), à l'échangeur des Pins et à Wakefield (chemin Kennedy).

Deux autres points d'ancrage seront aussi à mettre en place à la jonction des promenades (promenades du lac des Fées, de la Gatineau, du lac Philippe) au réseau routier périphérique; le système de promenades demeurera la principale façon de découvrir le parc par véhicule motorisé. Ces cinq points d'ancrage constitueront les portes d'entrées principales au parc. Ils seront donc le point de départ du réseau de sentiers d'interprétation et de récréation et, à ce titre, on devrait y retrouver les équipements d'information nécessaires. Ils devront également pouvoir constituer des points de rabattement pour les visiteurs du parc et, c'est pourquoi on devrait y retrouver certains équipements d'hébergement et de restauration.

Au nord, à l'ouest et au sud du parc, les routes 366 et 148 constitueront un circuit touristique secondaire ceinturant le parc. Les collectivités situées le long de ces routes seront des étapes du circuit touristique secondaire. Elles pourront aussi servir de points de départ au réseau de sentiers d'interprétation et de récréation.

The three areas are linked by a recreation and interpretation network:

- First, the Gatineau Parkway connects the urban area with the Parkway Loop and acts as an essential buffer between the urban and natural environments. This road also provides visitors with a gradual introduction to the Park environment and the activities it offers.
- A second link runs along beside Autoroute 5 between the Parkway Loop and Lac Philippe. It leads through a natural setting to a number of points of interest: the Carbide Willson ruins, the Meech Creek Valley, Carman Lake, Brown Lake and the MacLaren Mill.
- The third link, much less well defined than the other two, runs from Lac Philippe to Lac la Pêche. This is an area suitable for interpretation that offers visitors a chance to determine their own route between the two lakes. In the future, it could become an extension of the Parkway Loop-Lac Philippe route.

Each of these three areas offers the visitor a different experience. The Parkway Loop provides an overall view and appreciation of the Park; Lac Philippe offers recreational activities in a natural setting; and Lac la Pêche offers more intimate contact with nature.

3.3.2 Intensiveness of use

The development concept illustrated in Map 3 presents a scheme for assigning land areas according to various intensities of land use.

The concept can be presented as a series of concentric rings, each representing a specific level of intensity of use. At one end of the spectrum is the Eardley Escarpment, which is the Park's most notable and best protected ecological entity; at the other end of the spectrum is the narrow peninsula of parkland extending into the centre of the city.

Generally speaking, as one gets closer to the Gatineau River corridor or the urban core, progressively higher intensities of use can be observed. Thus, the southern portion of the Park will accept much higher levels of use than the Lac la Pêche area, and the Lac Philippe area will allow more intensive use than the Eardley Escarpment and Plateau.

The different levels of intensity of use reflect the carrying capacity of the environment in supporting each of the various functions.

3.3.3 Access and circulation

When completed, Autoroute 5 between Hull and Wakefield will serve as a primary tourist route along the northeast boundary of the Park. Three of the main Park access points, also called anchor points, will be located along this route — at Old Chelsea (Meech Lake Road), the Pine Road interchange and Wakefield (Kennedy Road).

Two more anchor points will be established where peripheral roads intersect the Parkway network (Lac des Fées Parkway, Gatineau Parkway and Lac Philippe Parkway). The Parkways will remain the principal means of touring the Park by motor vehicle.

These five anchor points will act as major entrances to the Park and as starting points for the interpretation and recreation trail system. As such, they will need to include information facilities. As they must also act as service centres for Park visitors, they should eventually provide some accommodation and restaurants.

To the north, west and south of the Park, Highways 366 and 148 will serve as secondary tourist routes around the perimeter of the Park, with the communities along these highways acting as stopping places along the way. They could also be used as starting points for interpretation and recreation trails:

D'une manière générale, la circulation motorisée sera réduite au minimum dans le parc. Certaines liaisons routières seront toutefois maintenues en fonction du rôle vital de communication qu'elles assurent entre les collectivités situées en périphérie (artère Laramée-McConnell, boulevard Pink-Saint-Raymond, chemin Notch, chemin Eardley-Masham). Elles ne devront toutefois pas donner accès au parc.

Tel qu'il a déjà été mentionné, la promenade de la Gatineau constituera la principale route de découverte du parc. À partir de sa boucle rayonneront des chemins d'accès vers diverses aires d'activités (domaine Mackenzie-King, lac Meech, Camp Fortune, belvédère Champlain). Elle se distinguera nettement des autres chemins, par son caractère, son aménagement et sa signalisation.

Parallèlement aux accès prévus pour la circulation motorisée, des corridors de verdure fourniront aussi un moyen d'accéder au parc, tout en contribuant à assurer l'interdépendance des écosystèmes au-delà des limites actuelles du territoire. De tels corridors sont à prévoir :

- en bordure de la rivière la Pêche;
- en bordure du ruisseau Chelsea;
- en bordure du ruisseau Leamy;
- en bordure du ruisseau Meech;
- en bordure du parc Champlain;
- en bordure du Bassin versant « Twin Mountains »;
- sur la ferme Moore en direction de la route 148;
- le long du chemin de la Montagne, au sud de l'autoroute 50;
- du côté ouest du parc, vers Quyon;
- du côté nord du parc, vers le lac des Loups.

3.3.4 Attractions et services au visiteur

Aussi élémentaire que cela puisse paraître, la principale attraction du parc est sans aucun doute la présence du milieu naturel.

Toutefois, afin de compléter l'expérience du visiteur dans le parc, le concept préconise la mise en place de deux catégories d'attractions : des attractions de la capitale et des lieux d'activités.

Par attractions de la capitale, on désigne des lieux qui, soit en raison de leur valeur esthétique, de leur qualité symbolique ou de leur valeur historique, sont fortement associés à la capitale ou exercent un attrait sur les visiteurs.

Par lieux d'activités, on désigne des centres d'intérêt présentant des caractéristiques physiques, activités et manifestations importantes pour les visiteurs de la Région.

À titre d'exemple, le domaine Mackenzie-King, le belvédère Champlain, les maisons Willson et O'Brien, le lac Philippe et le lac des Fées constitueront des attractions de la capitale. Le Camp Fortune, le site des ruines Carbide Willson, la vallée du ruisseau Meech, la minoterie MacLaren, la station de ski Vorlage, le Camp Gatineau et le lac la Pêche constitueront des lieux d'activités.

De façon complémentaire aux efforts déployés au chapitre de la mise en valeur des attractions de la capitale, il deviendra également important d'améliorer dans l'ensemble les services offerts aux visiteurs.

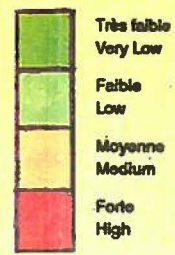
Cette amélioration devrait se traduire en termes d'infrastructure, par l'aménagement d'au moins cinq centres d'accueil ou d'information aux visiteurs. Ceux-ci devraient être implantés dans le voisinage des cinq points d'ancrage suggérés dans le concept. Un autre centre pourrait s'ajouter dans le voisinage du lac des Fées.

Parallèlement à l'établissement des centres d'accueil ou d'information, le concept prévoit également de rassembler sur le site des attractions nationales ou des lieux d'activités, un ensemble de services et d'équipements nécessaires au déroulement des activités qui y seront prévues.

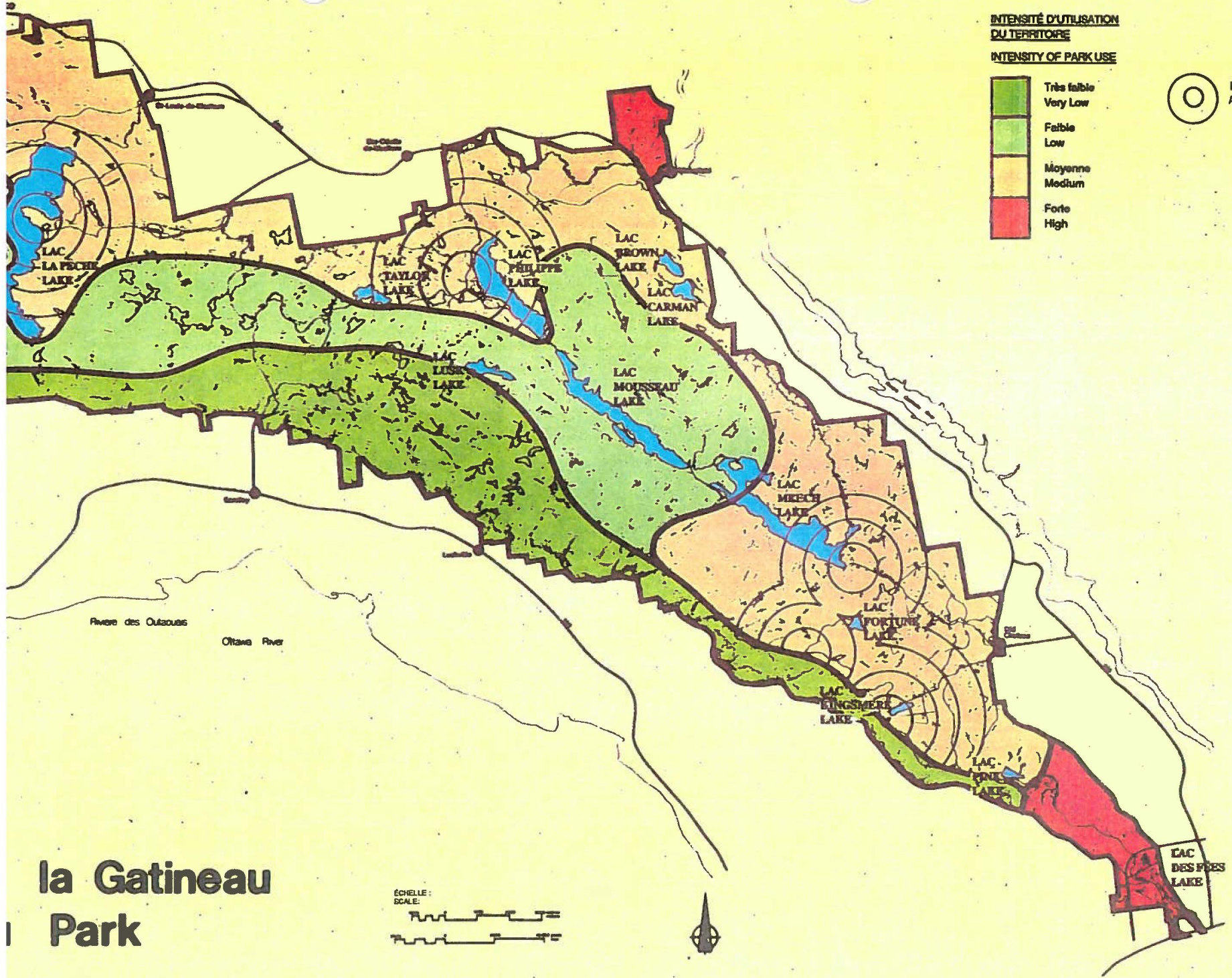
CONCEPT

**3. organisation spatiale et utilisation
general layout and use**

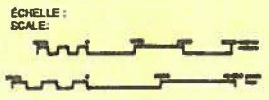
**INTENSITÉ D'UTILISATION
DU TERRITOIRE**
INTENSITY OF PARK USE



Pôles d'activité
Activity Center



**la Gatineau
Park**



CONCEPT

4. accès, circulation et attractions
access, circulation and attractions

ATTRACTIONS
ATTRACTIONS

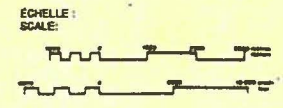
- Attractions de la capitale
 Capitale Attractions
- Lieux d'activités
 Activity Centers
- Centre d'accueil / d'information
 Reception and information Center

ACCÈS ET CIRCULATION
ACCESS AND CIRCULATION

- Axe touristique principal
 Principal Tourist Access
- Circuit touristique secondaire
 Secondary Tourist Access
- Liens routiers assurés
 Access Links
- Autres routes et chemins
 Other Roads
- Corridors de verdure
 Green Corridors
- Promenade
 Promenade
- Points d'ancrage
 Anchor Points
- Points d'accès
 Access Points
- Réseau interprétatif et récréatif
 Interpretive and recreational Route



la Gatineau
 Park



Motor traffic within the Park will generally be kept to a minimum. However, some roads that are vital communication routes for communities located near the Park will remain open but will not provide Park access (Laramée-McConnell, Pink Road-Saint-Raymond Boulevard, Notch Road, Eardley-Masham Road).

As stated earlier, the Gatineau Parkway will be the main route for exploring the Park. The roads leading to the various activity areas (Mackenzie King Estate, Meech Lake, Camp Fortune, Champlain Lookout) will begin at the Parkway Loop. The Parkway will be clearly distinguished from other roads in terms of design, construction and signage.

In addition to access points for vehicle traffic, green corridors will provide Park access while contributing to exchanges with ecosystems beyond Park boundaries. The following green corridors should be established:

- along la Pêche River;
- along Chelsea Creek;
- along Leamy Creek;
- along Meech Creek;
- adjacent to Champlain Park;
- adjacent to the Twin Mountains drainage basin;
- on the Moore farm towards Highway 148;
- along Mountain Road south of Autoroute 50;
- towards Quyon from the west boundary of the Park;
- north of the Park towards Wolf Lake.

3.3.4 Attractions and visitor services

It goes without saying that the main attraction of the Park is its natural environment. All the same, in order to enhance the visitor's experience in the Park, the concept calls for the establishment of two types of attraction: Capital attractions and activity areas.

Capital attractions include places that, because of their inherent beauty, symbolic value or historical significance, are either strongly identified with Canada's Capital or particularly attractive to tourists.

Activity areas include points of interest that possess interesting physical characteristics or offer activities or events for visitors, tourist and local.

For example, the Mackenzie King Estate, Champlain Lookout, Willson House and O'Brien House, Lac Philippe and Lac des Fées are Capital attractions. Camp Fortune, the Carbide Willson ruins, the Meech Creek Valley, the MacLaren Mill, Vorlage Ski Centre, Camp Gatineau and Lac la Pêche are activity areas.

To complement efforts to enhance Capital attractions, overall improvements in visitor services will also be required.

These improvements in terms of infrastructure should include at least five visitor reception/information centres located near the five anchor points referred to in the concept. Another centre could be located in the Lac des Fées area.

In addition to visitor information centres, the concept also calls for the installation, at national attractions and activity sites, of services and facilities required to support the proposed activities.

3.4 Les secteurs d'analyse et les vocations

Pour les fins de définition du concept articulé de façon générale à la section précédente, le territoire du parc de la Gatineau a été divisé en cinq secteurs, chacun ayant sa vocation particulière.

La délimitation physique de ces secteurs s'inspire fortement de celle qui est proposée dans le Plan directeur de 1980. Toutefois, à la différence du Plan de 1980, les secteurs ont été définis non seulement en fonction des unités écologiques ou des infrastructures existantes, mais aussi en relation avec l'utilisation du sol en périphérie du parc et avec le type d'expérience pouvant être offerte aux visiteurs dans le parc.

La délimitation de ces secteurs s'inspire également du concept d'intégration du parc au cadre naturel de la capitale, concept qui se veut une progression graduelle du milieu urbain au milieu sauvage, à laquelle s'associent différents types d'expériences.

On retrouvera ci-après un rappel des principales caractéristiques de chacun de ces secteurs, une description des vocations envisagées et du type d'expérience souhaitée et quelques indications sur leur mode de mise en valeur.

Ces secteurs d'analyse sont illustrés sur la carte numéro 5.

3.4.1 Le seuil du parc

Ce territoire englobe le corridor de verdure situé entre les périmètres urbains de Hull et d'Aylmer, du tracé proposé de l'autoroute 50 jusqu'à la route 148. La délimitation de ce territoire correspond à celle du secteur du lac des Fées dans le plan directeur de 1980.

Ce secteur offre l'aspect d'un mince corridor de verdure s'insérant au coeur du milieu urbain environnant et omniprésent dans le paysage. Hormis la présence du lac des Fées et de la tourbière Folly, les ressources naturelles sont très peu diversifiées dans ce quasi parc urbain, qui constitue une zone de transition entre le milieu construit et le boisé des collines de la Gatineau.

Tel qu'il a été défini antérieurement dans la section traitant de l'intégration du parc dans la capitale, ce secteur se veut un point de convergence du réseau de berges, de promenades et de sentiers récréatifs prévus dans le plan de la capitale du Canada. De ce fait, ce secteur constitue un trait d'union essentiel entre le coeur du parc et celui de la capitale. Il apparaît donc souhaitable d'y situer des équipements et des activités qui permettront de tirer partie de la position stratégique du seuil du parc dans le réseau, tout en favorisant l'interaction entre les visiteurs. On songe ici à des propositions telles que :

- l'aménagement d'un lieu de rencontre au lac des Fées, où l'on pourrait tenir un ensemble de manifestations culturelles associées à l'image de la capitale;
- l'aménagement d'institutions culturelles nationales en périphérie immédiate du parc, institutions qui pourront se marier au cadre naturel environnant et à son utilisation.

Quatre vocations devraient prédominer dans le secteur :

- une vocation d'interprétation, puisque ce secteur constitue un point de départ aux activités d'exploration du parc;
- une vocation de récréation, puisque le secteur constitue un point de départ de divers sentiers récréatifs existants dans le parc (pistes cyclables, de marche, de ski de randonnée, de raquette, etc.);
- une vocation culturelle puisque le haut niveau d'accessibilité de ce secteur et sa position stratégique sur le réseau des corridors de verdure font en sorte qu'on pourrait y accueillir certaines institutions culturelles nationales en harmonie avec le milieu (musée de la nature, maisons d'organismes oeuvrant au niveau de la protection de l'environnement, instituts de recherches, etc.);
- une vocation de conservation essentielle au maintien du caractère verdoyant du secteur.

3.4 Sectorial Analysis and Functions

In order to elaborate on the general concept outlined above, Gatineau Park has been divided into five sectors, each with a specific function.

The sector boundaries are largely based on those set out in the 1980 Master Plan. However, the boundaries are also defined here with reference to land use outside the Park, to the type of experiences to be offered to visitors, as well as to ecological units and existing infrastructures.

The sector boundaries are also based on the concept of integration of the Park into the natural environment of the National Capital. This process calls for a gradual progression from urban environment to wilderness. Such a progression offers many different types of experiences. Also included are the main characteristics and functions of each sector, as well as the types of experiences proposed and some indications as to how the sectors could be developed.

The sectorial analysis is illustrated in Map 5.

3.4.1 Gateway to the Park

This sector consists of the green corridor running between the urban areas of Hull and Aylmer and from Highway 148 to the proposed extension of Autoroute 50. It covers the same area as the Lac des Fées sector referred to in the 1980 Master Plan.

This is a narrow finger of green space extending into an urban environment that surrounds and dominates it. Other than Lac des Fées and Folly Bog, the natural resources in this sector are not exceptional. However, this somewhat urban Park constitutes a transition zone between the buildings of the city and the forests of the Gatineau Hills.

As outlined above in the section dealing with the integration of the Park into the Capital, this sector is an integral part of the network of shorelines, driveways and recreational trails outlined in the Federal Land Use Plan. As such, the sector forms an essential link between the Heart of the Park and the Heart of the Capital. Facilities and activities should be located in the Gateway sector to take advantage of its strategic location and to enhance the interaction between visitors. The following measures are proposed:

- development of facilities at Lac des Fées for cultural events associated with the image of Canada's Capital;
- establishment of national cultural institutions adjacent to the Park and compatible with the natural environment and its use.

The following four functions should be given priority in this sector:

- interpretation, because this sector is a starting point for visitors exploring the Park;
- recreation, because this sector is a trailhead leading into the Park's existing network of recreational trails (for such activities as cycling, walking, cross-country skiing and snowshoeing);
- cultural activities, because this sector is readily accessible and strategically linked to the network of green corridors, so that it is a suitable location for particular national institutions (for example, a museum of nature, environmental protection organizations, research establishments);
- conservation, which is essential to the maintenance of the natural character of the sector.

Tel qu'il a été mentionné auparavant, ce secteur se veut un espace de transition entre les milieux urbain et naturel. Un juste équilibre entre le paysage construit et le paysage de verdure doit y être maintenu. Compte tenu de l'exiguïté du secteur et de sa compartimentation par plusieurs liaisons routières, il ne semble pas souhaitable de trop modifier le rapport d'espaces libres par la construction d'équipements majeurs.

3.4.2 La boucle de la Promenade

Ce secteur englobe l'aire de ski de randonnée située au sud du lac Meech, le secteur avoisinant les résidences « Willson » et « O'Brien », la boucle de la Promenade (promenades de la Gatineau, du lac Fortune, belvédère Champlain) et tout le territoire avoisinant le lac Pink jusqu'au tracé proposé de l'autoroute 50. La délimitation et l'appellation de ce territoire sont identiques à celles du Plan directeur de 1980.

Dominé par la Promenade, ce secteur est très connu et très fréquenté. C'est un lieu idéal pour les excursionnistes, qui y retrouvent une très grande diversité d'expériences, allant de la récréation intensive au Camp Fortune à l'interprétation au domaine MacKenzie-King. En outre, ce secteur est très accessible, autant à partir de l'autoroute 5, via le village de Old-Chelsea, que de la route 148, en empruntant la promenade de la Gatineau.

Globalement, on constate aussi que ce secteur présente une très grande variété de ressources encore peu exploitées. Ainsi, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'autoroute 5, la diversité et la richesse des ressources naturelles augmentent, de même que le potentiel d'interprétation.

Citons à titre d'exemples de ressources à interpréter :

- la présence de l'escarpement d'Eardley, de sa géologie et de sa végétation particulière;
- la présence de colonies de castors et d'autres espèces associées au milieu humide, le long de la promenade du lac Fortune;
- la forêt mature, particulièrement au sud du lac Meech et au mont King;
- le belvédère Champlain, qui est situé à l'interface entre le Bouclier canadien et la plaine outaouaise;
- le lac Pink, un rare exemple de lac méromictique.

Au-delà du potentiel d'interprétation du milieu naturel, ce secteur revêt une très grande importance puisqu'il contribue à la connaissance de l'histoire, de la culture et du système politique du Canada. Ainsi, le domaine MacKenzie-King fait revivre à ses nombreux visiteurs, la mémoire d'un acteur important dans l'histoire du Canada; la maison Willson du lac Meech, où a été signée la dernière entente constitutionnelle, constitue un lieu de réflexion privilégié pour nos politiciens.

Le secteur de la boucle de la Promenade constitue donc un aspect important des scènes de la capitale et il apparaît justifié d'y offrir un ensemble d'équipements d'interprétation qui aideront les visiteurs à apprécier l'histoire, la culture et l'environnement du Canada. Ce secteur constitue d'ailleurs, tel qu'il a déjà été mentionné, un territoire désigné sous le vocable « parc de la capitale » dans le concept d'intégration du parc dans le cadre naturel de la capitale.


Compte tenu du très grand potentiel offert, autant par les ensembles construits que par le milieu naturel, la recherche d'un équilibre entre l'utilisation et la conservation des ressources prend, dans le secteur de la Promenade, une importance significative, voire même symbolique. En effet, malgré l'étroite relation entre ce secteur et l'environnement urbain de la capitale, force est de constater que les visiteurs s'attendent d'y voir des spectacles fauniques dans un milieu paisible où la nature suit son cours. Nulle part ailleurs dans le parc peut-on percevoir avec autant d'acuité le besoin de protéger, par des programmes de gestion appropriés, des ensembles écologiques aussi particuliers que ceux du lac Pink, du mont King, du lac Fortune, du ravin Chelsea ou de l'escarpement d'Eardley.

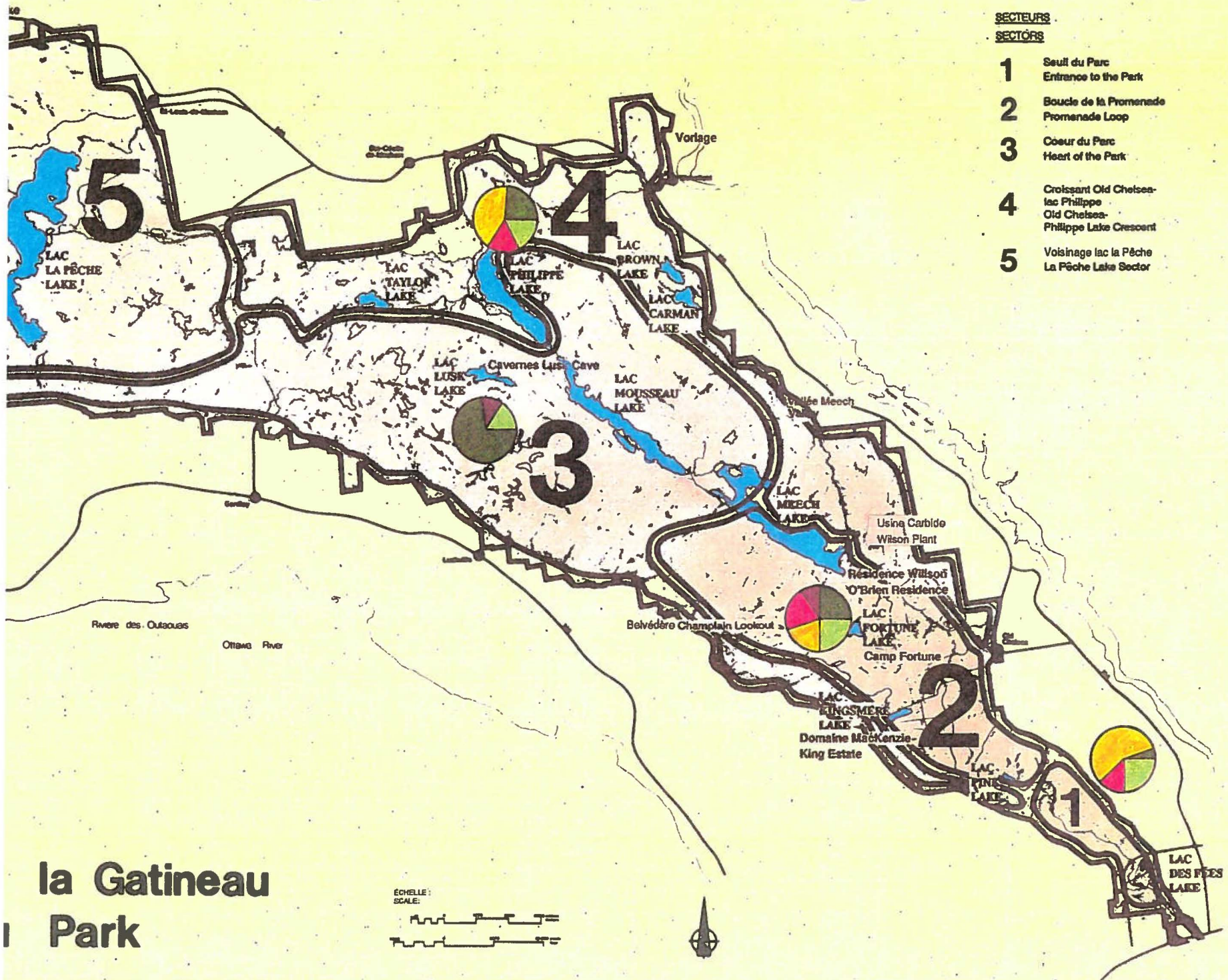
Sur le plan de l'aménagement, le défi consiste donc à créer une expérience enrichissante pour les visiteurs, tout en gardant à l'esprit les limites du milieu naturel.

SECTEURS
SECTORS

- 1** Seuil du Parc
Entrance to the Park
- 2** Boucle de la Promenade
Promenade Loop
- 3** Cœur du Parc
Heart of the Park
- 4** Croissant Old Chelsea-
lac Philippe
Old Chelsea-
Philippe Lake Crescent
- 5** Voisinage lac la Pêche
La Pêche Lake Sector

RÉPARTITION DES VOCATIONS
FUNCTION ALLOCATION

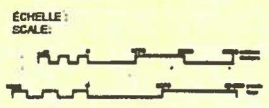
-  Récréation
Recreation
-  Interprétation
Interpretation
-  Culturelle
Cultural
-  Politique
Political
-  Conservation
Conservation



CONCEPT

5. secteurs d'analyse
analysis sectors

la Gatineau
Park



As stated above, this sector serves as a transition zone between the urban and natural environments. A harmonious balance should be maintained between the built and the natural landscapes. Given the limited size of the sector and the fact that it is compartmentalized by several roads and streets, major construction should be limited so as to minimize any further reduction of open space.

3.4.2 Parkway Loop

This sector includes the cross-country ski area lying south of Meech Lake, the area around the Willson and O'Brien houses, the Parkway Loop (the Gatineau, Fortune Lake and Champlain Parkways), and the area stretching from Pink Lake to the proposed Autoroute 50 extension. The boundaries and name given to this sector are the same as those indicated in the 1980 Master Plan.

Dominated by the Parkway, this sector is well known and heavily used. It is an ideal place for visitors to participate in activities ranging from intensive recreation at Camp Fortune to interpretation at the Mackenzie King Estate. The sector is easily accessible from Autoroute 5 via Old Chelsea, or from Highway 148 via the Gatineau Parkway.

The sector offers a very wide variety of resources that are still not fully utilized. Moving deeper into the Park from Autoroute 5, a growing diversity and richness of natural resources is observable, as well as greater potential for interpretation. Some resources appropriate for interpretation are:

- the Eardley Escarpment, with its peculiar geological features and vegetation;
- beaver and other wetland species along the Fortune Lake Parkway;

- mature forests, particularly south of Meech Lake and around King Mountain;
- Champlain Lookout, with views over the Ottawa Valley floodplain from the edge of the Canadian Shield;
- Pink Lake, a rare example of a meromictic lake.

In addition to the interpretation potential of the natural environment, this sector is notable for the contribution it makes to our understanding of the historical, cultural and political character of Canada. Visitors to the Mackenzie King Estate can learn about one of Canada's important historical figures; Willson House at Meech Lake, the site of the signing of the 1987 Constitutional Accord, provides a place for reflection for our political leaders.

The Parkway Loop sector represents an important aspect of the Capital, and it is appropriate to provide interpretation facilities here that will give visitors an appreciation of Canada's history, culture and environment. As mentioned earlier, the sector is also referred to as a "Capital Park" as part of a concept that aims to integrate the Park into the natural setting of the Capital.

In view of its enormous potential in terms of both built and natural environments, the search for a means to balance use with conservation takes on considerable, even symbolic, significance in the Parkway sector. Indeed, despite the close links between this sector and the urban environment of the Capital, visitors can expect to see wildlife here in a setting where natural processes still run their course. Here, more than anywhere else in the Park, it is obvious that appropriate protective management programs are needed to preserve unusual ecological features such as Pinks Lake, King Mountain, Fortune Lake, Chelsea Ravine and the Eardley Escarpment.

Cette expérience touristique doit se développer à partir de la Promenade, car elle se situe au centre de l'expérience des visiteurs. C'est cette Promenade qui met le visiteur en contact avec les ressources, et elle devrait constituer le centre de découvertes du parc et le point de départ de circuits de découvertes qui seront expliqués plus en détail par la suite.

Le circuit de la Promenade devrait primer sur toutes les autres liaisons routières et tous les éléments d'interprétation situés en périphérie de la Promenade devraient être à la hauteur symbolique de cette dernière.

C'est ainsi que le voisinage résidentiel présent en bordure du domaine MacKenzie-King devrait être exclus de l'expérience des visiteurs ou récupéré à d'autres fins. La même logique devrait s'appliquer aux installations du Camp Fortune. Dans ce cas, des modifications à la programmation des activités et l'amélioration de l'apparence des lieux s'avéreront nécessaires afin que ce centre puisse constituer une attraction complémentaire à la Promenade, respectant l'importance symbolique de celle-ci. Enfin, la vocation du lac Meech devrait être élargie pour pouvoir mieux répondre à sa dimension symbolique. Cela exigerait entre autres la désaffectation progressive de la plage située à l'extrémité est du lac.

Cinq vocations devraient donc prédominer dans le secteur de la boucle de la Promenade :

- une vocation culturelle associée à la poursuite de la mise en valeur du domaine MacKenzie-King;
- une vocation politique associée à l'utilisation, à des fins de réflexion, des résidences « Willson » et « O'Brien » par divers organismes provinciaux, nationaux et internationaux;
- une vocation d'interprétation des éléments du patrimoine représentatifs de phénomènes écologiques ou d'écosystèmes particuliers;
- une vocation de récréation de plein air, telle que déjà assurée par la majorité des installations actuelles;
- une vocation de conservation, essentielle au maintien de la qualité, de la diversité des ressources et du cadre naturel du milieu.

3.4.3 Le cœur du parc

Ce secteur englobe trois grandes unités écologiques occupant le cœur du parc de la Gatineau et se démarquant, du reste du territoire, par leur superficie susceptible d'assurer un milieu écologique en équilibre. Il s'agit de l'escarpement et du plateau d'Eardley et des collines de la Gatineau.

Ce secteur, connu sous l'appellation « secteur du massif d'Eardley » dans le plan directeur de 1980, regroupe divers éléments d'intérêt à la fois géologique, physiographique et biologique.

Globalement, on note que le cœur du parc constitue un secteur qui a subi le moins de perturbations écologiques au cours des dernières années. Son isolement relatif en est la cause. Bien qu'entrecoupé par plusieurs pistes et sentiers, ce secteur offre toutefois le meilleur potentiel d'isolement et de contact étroit avec la nature, potentiel extrêmement significatif vu la proximité de l'agglomération urbaine.

La consécration de ce secteur en tant que pièce maîtresse de « l'aire de conservation de la capitale » discutée dans le concept d'intégration du parc dans la capitale commande une gestion subtile des ressources afin de pouvoir constituer un territoire dont les caractéristiques naturelles et les ressources rares et fragiles seront protégées et conservées en permanence.

De façon à pouvoir maintenir et enrichir la possibilité de contact étroit avec la nature, il faut également s'assurer que l'accessibilité à ce secteur puisse demeurer un défi. Il ne serait donc pas souhaitable, dans cet esprit, d'intensifier le développement de sentiers permettant l'accès au cœur du parc. Par ailleurs, on devrait aussi confiner les activités récréatives existantes aux sites aptes à les recevoir, sans outrepasser leur capacité.

La résidence d'été du Premier ministre occupe un créneau particulier au cœur du parc. Dans le contexte d'accessibilité restreinte, privilégiée par le concept, son implantation en bordure du lac Mousseau limite l'accès aux collines de la Gatineau et cette contrainte sert la fonction fondamentale de conservation. La présence même de cette résidence confère, de plus, au cœur du parc et à l'ensemble de son territoire, une importance symbolique.

The challenge in developing this sector is to create a memorable experience for visitors while respecting the limited tolerances of the natural environment.

This experience must start at the Parkway, for it is a key element in the visitor's experience. It is the Parkway that gives the visitor access to the resources of the Park: thus, it is the central key to discovery of the Park, as well as the starting point of the other discovery routes, which are described in greater detail below.

The Parkway circuit should be given priority over all other roads, and all other interpretation facilities developed in the Parkway corridor should be of the same high symbolic calibre.

Accordingly, the residential properties near the Mackenzie King Estate should either be excluded from the visitor's experience or recovered for other purposes. The same logic should apply to Camp Fortune, where programming changes and aesthetic enhancement are needed to ensure that the site provides an attraction that is complementary to the Parkway and respects its symbolic importance. Also, the functions of Meech Lake should be broadened to better reflect its symbolic significance. Among other things, this would involve phasing out the beach at the east end of the lake.

The Parkway Loop should have five primary functions:

- a cultural function associated with the continued enhancement of the Mackenzie King Estate;
- a political function associated with the Willson and O'Brien houses, both of which could be used as meeting places by provincial, national and international organizations;
- an interpretation function for heritage elements representing ecological features and individual ecosystems;
- outdoor recreation, as provided for by most of the existing facilities; and
- conservation, which is essential to maintain quality and diversity of resources and natural qualities of the environment.

3.4.3 Heart of the Park

This sector consists of three large ecological units occupying the central area of the Park. These units, the Eardley Escarpment, the Eardley Plateau and the Gatineau Hills, when combined, are distinguished from the remainder of the Park by their ability to sustain a balanced ecosystem.

This sector, which is referred to in the 1980 Master Plan as the "Eardley Massif", includes several elements of geological, physiographical and biological interest.

Because it is relatively isolated, the Heart of the Park has generally suffered less ecological damage over the years than the other sectors. Although the sector is traversed by several trails and pathways, it still offers the best potential for the isolation that allows for an intimate contact with nature. Given the Park's proximity to the city, this sense of isolation is an extremely valuable feature.

The designation of this sector as the central element of the "Capital Conservation Area" in that part of the development concept dealing with the integration of the Park into the natural setting of the Capital requires that the area be managed cautiously to ensure that its natural characteristics and rare and fragile resources are permanently preserved.

To maintain and enhance opportunities for visitors to come into intimate contact with nature, it is necessary to ensure that access to the sector remain sufficiently difficult. Thus, it would not be desirable to develop trails to permit better access to this sector. We should also restrict recreational activities to sites with sufficient inherent capacity to support these activities.

The Prime Minister's summer residence occupies a particular niche in the Heart of the Park. In light of the limited access which is advocated in the concept, the location of the residence on Lac Mousseau reduces access to the Gatineau Hills; it is an impediment, however, that supports the primary conservation function. The presence of this residence in the Heart of the Park also contributes to the symbolic importance of the sector.

La survie d'un milieu sauvage, géré pour l'agrément du public, et le maintien de la résidence d'été du Premier ministre dans un tel environnement ne sont pas forcément des objectifs incompatibles. Il s'agit de mieux circonscrire la portion de territoire associée à cet usage et de minimiser les répercussions associées à son utilisation.

En conclusion, le cœur du parc devrait donc répondre à trois vocations :

- une vocation de conservation, à des fins de protection de l'intégrité écologique du milieu;
- une vocation politique, assurant le maintien de la résidence d'été du Premier ministre;
- une vocation d'interprétation s'adressant avant tout à une clientèle d'excursionnistes aguerris et respectueux du milieu naturel.

3.4.4 Le croissant Old Chelsea – lac Philippe

Ce secteur englobe trois sous-ensembles :

- le voisinage du lac Philippe, qui s'étend en bordure nord du parc, du lac Taylor à Wakefield;
- l'aval de la vallée du ruisseau Meech (propriété de la SAO) en bordure de l'autoroute 5;
- l'amont de la vallée du ruisseau Meech et le secteur avoisinant la Promenade près d'Old Chelsea.

Ce secteur forme un croissant étroitement relié, d'une part, à la route 366, de Sainte-Cécile-de-Masham à Wakefield et, d'autre part, à l'autoroute 5, de Wakefield à Old Chelsea.

Son territoire regroupe en partie des secteurs connus sous le nom de « Secteur de la Promenade », « Secteur du massif d'Eardley » et « Secteur du lac Philippe » dans le plan directeur de 1980.

D'une manière générale, la proximité du milieu rural environnant et les infrastructures en place confèrent à ce secteur l'image d'une zone de transition et d'espace tampon. Cette proximité, alliée à la popularité de lieux d'activités récréatives et touristiques (lac

Philippe, Wakefield) font en sorte que l'occupation humaine de ce territoire est modérément forte. Somme toute, il s'agit aussi d'un milieu naturel qui offre une assez bonne capacité d'adaptation à la pratique d'activités intensives sur de grandes superficies, et c'est dans cet esprit qu'une augmentation de l'utilisation à des fins de récréation et d'interprétation est possible.

Nous examinerons, dans le texte qui suit, les caractéristiques de chacun de ces trois sous-ensembles.

Le voisinage du lac Philippe

Le voisinage du lac Philippe constitue un lieu de récréation significatif dans le parc. Très fréquenté par les amateurs de plein-air (camping et activités nautiques), il est aussi populaire que la boucle de la Promenade. La forte popularité de ce site fait en sorte que sa capacité d'accueil est, d'une manière générale, atteinte et même dépassée en certaines occasions, essentiellement pendant la période estivale.

La diversification des activités s'impose donc pour ce pôle, qui pourrait offrir plus au niveau de l'interprétation du milieu naturel. Le lac Philippe est en effet une étape dans la découverte du « cœur du parc » et de la « Réserve du lac la Pêche ».

L'amont de la vallée du ruisseau Meech et le secteur avoisinant la Promenade, près d'Old Chelsea

La partie en amont de la vallée du ruisseau Meech est à l'heure actuelle largement inexploitée, si l'on tient compte de son très fort potentiel d'interprétation de l'exploitation des ressources naturelles par l'homme. Encore ici, c'est un voisinage qui est fortement utilisé en été par une clientèle particulière (naturistes) ayant trouvé refuge au site des ruines de l'usine Carbide Willson.

Signalons enfin que la vallée du ruisseau Meech offre la possibilité de relier deux sites d'intérêt particulier, à savoir : l'embouchure du lac Meech et l'éventuel aménagement des propriétés de la SAO.

Ensuring the survival of a wilderness area managed for the benefit of the public and maintaining the Prime Minister's summer residence are not necessarily incompatible. What is required is to clearly delineate the area set aside for the residence so as to minimize the impact associated with this use.

In conclusion, the Heart of the Park should fulfil three functions:

- a conservation function, to protect the ecological integrity of the sector;
- a political function, associated with maintenance of the Prime Minister's summer residence; and
- an interpretation function, primarily for committed backcountry users who will respect the natural environment.

3.4.4 Old Chelsea – Lac Philippe Crescent

This sector comprises three entities:

- the Lac Philippe area, extending along the northern edge of the Park, from Taylor Lake to Wakefield;
- the lower Meech Creek Valley along Autoroute 5 (property of the SAO); and
- the upper Meech Creek Valley and the part adjoining the Parkway near Old Chelsea.

This sector forms a crescent closely linked to Highway 366 between Sainte-Cécile-de-Masham and Wakefield, and with Autoroute 5 between Wakefield and Old Chelsea.

This sector includes portions of the areas designated as "The Parkway", "The Eardley Massif", and "Lac Philippe" in the 1980 Master Plan.

Generally, given the proximity of the rural environment and the existing infrastructure, this sector gives the appearance of a transition zone or buffer. That, combined with the area's popularity for recreation and tourism (Lac Philippe, Wakefield), ensures

that the sector will have a moderately high level of human occupancy." Overall, this is a natural environment with a good capacity for supporting intensive activities over large areas. Consequently, more intensive recreational and interpretation use is possible.

These three subsectors are described in greater detail below.

Lac Philippe

The Lac Philippe area is one of the Park's most important recreational sites. Heavily used for camping and water sports, the sector is as popular as the Parkway Loop. Thus, its capacity is usually reached, and at times exceeded, mainly during the summer.

Activities in this node must be diversified, especially in terms of interpreting the natural environment. Lac Philippe is, in effect, a stepping stone for exploring the Heart of the Park and the Lac la Pêche Reserve.

Upper Meech Creek Valley and the sector adjoining the Parkway near Old Chelsea

Considering its significant potential as a means to interpret man's use of natural resources, the upper Meech Creek Valley remains largely undeveloped. However, it is heavily used in summer by a specific clientele (nudists) who have established themselves at the Carbide Willson plant ruins.

There is also potential here for a recreational route linking two sites of particular interest, the outlet of Meech Lake and the eventual development on the SAO lands.

L'aval de la vallée du ruisseau Meech

La partie aval de la vallée du ruisseau Meech occupe une mince bande de territoire en bordure de l'autoroute 5, entre les carrefours Wakefield et Des Pins. Elle regroupe une propriété de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) qui proposait d'y aménager un parc faunique, de même qu'une partie du territoire du parc où sont situés les lacs Carman et Brown.

Ce voisinage offre une excellente possibilité d'initiation à la nature. Le lac Brown présente un large échantillon de ressources biologiques associées à un écosystème de marais. Le projet de parc faunique qui demeure encore à préciser au chapitre de la programmation d'activités pourrait s'ajouter à la vocation d'interprétation de la nature qui semble se dessiner dans ce voisinage.

C'est un secteur qui constitue une liaison entre le « parc de la capitale » et « l'aire de conservation de la capitale ». Il relie également deux pôles d'activités majeures que sont la boucle de la Promenade et le lac Philippe.

De manière analogue au « seuil du parc », le croissant lac Meech - lac Philippe constitue une zone de transition entre le milieu rural et le milieu naturel. S'étirant tout le long d'une partie du circuit touristique principal (Hull - Wakefield) et secondaire (Wakefield - Sainte-Cécile de Masham), il offre de nombreuses possibilités d'interface avec le milieu. On y retrouve aussi trois points d'ancrage : le carrefour des Pins, le carrefour Wakefield (chemin Kennedy) et l'intersection de la promenade du lac Philippe et de la route 366.

Le rôle premier de ce secteur est de constituer un chemin de découverte du parc. On devrait donc y retrouver un réseau destiné à la fois à la récréation extensive (ski de fond, randonnée pédestre) et à l'interprétation. Ce réseau témoignerait autant des ressources naturelles que de leur utilisation à des fins d'exploration, d'exploitation ou de jouissance. Plusieurs vestiges ou sites historiques pourraient être mis à profit dans un tel itinéraire d'interprétation. On songe ici à des éléments tels que la minoterie MacLaren à proximité de Wakefield, à la grange du squatter Sully (la plus vieille construction de la vallée du ruisseau Meech), aux ruines de la centrale hydro-électrique, du barrage et de la tour de condensation faisant partie de la première usine de condensation de l'acide phosphorique du monde, en bordure de la vallée du ruisseau Meech.

Parallèlement à l'interprétation, le déploiement prévu d'un ensemble de sentiers de promenade et de ski de fond permettrait d'intensifier la vocation récréologique et touristique de Wakefield, tout en diminuant la pression sur le cœur du parc de la Gatineau.

En somme, le croissant lac Meech - lac Philippe devrait répondre à quatre vocations :

- une vocation de récréation intensive et extensive, la première étant centrée sur des sites d'activités précis (lac Philippe), la deuxième étant associée au déploiement d'un réseau récréatif (ski de fond - randonnée pédestre);
- une vocation culturelle, axée sur la mise en valeur de sites pouvant témoigner de l'histoire de la région, de l'exploitation de ressources par divers acteurs du développement économique, etc.;
- une vocation d'interprétation des ressources naturelles existantes;
- une vocation de conservation, de façon à pouvoir offrir aux visiteurs un milieu naturel de qualité.

3.4.5 Le voisinage du lac la Pêche

Ce secteur englobe l'ensemble du territoire du parc situé à l'ouest du plateau d'Eardley. Le découpage du territoire et l'appellation sont identiques à celles du Plan directeur de 1980.

Ce secteur recèle un milieu naturel très diversifié, de qualité inégale, puisqu'il est en voie de régénération, à la suite d'importantes activités forestières et agricoles dans le passé.

Il se situe néanmoins dans le prolongement du plateau et de l'escarpement d'Eardley et, à ce titre, il constitue une réserve de ressources, dont la mise en valeur pourrait être différée.

Le lac la Pêche domine le paysage de ce secteur, notamment par sa superficie importante. Il présente toutefois plusieurs hauts fonds et marécages qui en limitent l'accès et l'utilisation. Il n'est pas particulièrement propice à l'aménagement d'une station de sports aquatiques de grande envergure et on y retrouve une seule plage dotée de services limités. Par contre, il présente plusieurs aspects visuels d'intérêt.

Lower Meech Creek Valley

The lower Meech Creek Valley is a narrow strip of land that runs along Autoroute 5 between the Wakefield and Pine Road interchanges. It includes property belonging to the Société d'aménagement de l'Outaouais, which was planning to establish a zoo there, and a tract of Park land around Carman and Brown Lakes.

This area offers an excellent potential for initiation of visitors to the natural world. Brown Lake has a wide variety of biological resources associated with a marsh ecosystem. The proposed zoo, the development of which has yet to be decided upon, could complement the nature interpretation function which seems suitable for this area.

This subsector forms a link between the "Capital Park" and the "Capital Conservation Area". It also links the Parkway Loop and Lac Philippe, two major activity areas.

Like the Gateway to the Park sector, the Meech Lake-Lac Philippe Crescent serves as a transition zone between the rural and natural environments. Extending along a portion of the primary (Hull-Wakefield) and secondary (Wakefield-Sainte-Cécile-de-Masham) tourist routes, it offers considerable potential for interfacing with the surrounding areas. Three anchor points are also located in the sector: the Pine Road interchange, the Wakefield interchange (Kennedy Road), and the junction of the Lac Philippe Parkway and Highway 366.

The primary role of this sector is to act as a Park discovery route. It should therefore have a trail network to be used for extensive recreation (cross-country skiing and hiking) as well as for interpretation. This network should highlight the natural resources and the exploration, uses and public enjoyment associated with them. Several ruins and historic sites could be featured along the interpretation itinerary, including the MacLaren Mill near Wakefield, the squatter Sully's barn (the oldest structure in the Meech Creek Valley), and the ruins of the dam, hydro-electric power generating station and condensation tower at the edge of the Meech Creek Valley, which were part of the world's first phosphoric acid condensation plant.

In parallel with interpretive development, the proposed system of hiking and cross-country ski trails will enhance recreational activity and tourism in Wakefield, at the same time relieving pressure on the Heart of the Park.

In conclusion, the Meech Lake-Lac Philippe Crescent should serve four functions:

- intensive recreational activities in well defined activity sites (Lac Philippe), and extensive recreational activities in a system of cross-country skiing and hiking trails;
- a cultural function based on the development of local historic sites illustrating earlier resource-based industries;
- interpretation of existing natural resources; and
- conservation, to provide visitors with a high-quality natural environment.

3.4.5 Lac la Pêche

The Lac la Pêche sector includes Park land to the west of the Eardley Plateau. The name and boundaries of the sector correspond to those set out in the 1980 Master Plan.

The sector includes a highly diversified natural environment of inconsistent quality. This inconsistency results from the ongoing process of regeneration following widespread logging and farming in the past.

However, the sector is located in the extension of the Eardley Escarpment and Plateau, so it can serve as a reserve, and development of its resources could be deferred.

Owing to its large surface area, Lac la Pêche is the main feature of the sector. However, the lake has several shallow and swampy areas which limit access and use. There is one beach with limited services, but the area is not particularly well suited to the development of a major water sports site. On the other hand, the sector does offer several visually significant landscapes.

Le réseau hydrographique de ce secteur, qui compte également une multitude de lacs de dimensions plus restreintes, constitue un habitat propice à la faune ailée et à la faune aquatique. De plus, on dénote également la présence de colonies de castors et d'aires d'hivernage du cerf de Virginie. Sur le plan de la végétation, il faut enfin signaler plusieurs plantes rares et représentatives qui poussent aux abords des lacs Glynn, à La Loutre, Curley, Leblanc, Hawley et Ramsay.

Partie intégrante du concept « d'aire de conservation de la capitale », le voisinage du lac la Pêche constitue avant tout un réservoir d'habitats naturels. Il contribue donc ainsi au maintien d'une masse critique d'habitats dans le parc. De réservoir pour la faune, il pourra aussi constituer une réserve de ressources pour l'interprétation et les loisirs, réserve qui pourra être exploitée lorsque les autres secteurs auront atteint leur capacité maximale.

L'éloignement de ce secteur des grandes agglomérations et la faible densité d'occupation humaine en périphérie lui confèrent un caractère particulier. L'interaction entre visiteurs y est moins élevée qu'ailleurs, et les équipements d'accueil y sont moins développés et moins structurants.

À court terme, il s'agit donc de laisser les processus naturels suivre leur cours et de desservir une densité d'usagers plutôt faible.

Les activités prévues devraient y être compatibles avec la protection des ressources significatives et fragiles sur le plan écologique que l'on retrouve particulièrement au sud-est du secteur et à proximité de l'actuel centre d'interprétation Haven, et avec la protection de ce réservoir de faune et de flore.

Les activités récréatives intensives prévues devraient se confiner à la périphérie du lac la Pêche. Elles pourraient inclure la baignade et le nautisme à faible impact (planche à voile, canotage). Ailleurs, une utilisation extensive axée sur l'interprétation des ressources naturelles pourrait prendre place.

Le type d'interprétation préconisé devrait différer de l'approche par réseau suggérée dans le croissant Old Chelsea - lac Philippe, en se fiant plutôt sur la débrouillardise des visiteurs qui pourront choisir leurs itinéraires d'exploration. L'optique à privilégier dans le domaine de l'interprétation vise donc à fournir aux visiteurs l'information de base pour apprécier et comprendre les interactions du milieu naturel.

En somme, trois vocations sont donc à privilégier dans ce secteur :

- une vocation d'auto-interprétation nécessitant très peu d'infrastructures, tant sur le plan du développement de sentiers que sur celui de l'aménagement de services;
- une vocation de récréation associée au nautisme léger;
- une vocation de conservation dans l'esprit de redonner progressivement au secteur son caractère naturel et de constituer une réserve pour répondre aux besoins des générations futures.

The drainage basin of this sector, which includes many smaller lakes as well as Lac la Pêche, provides notable habitat for birds and aquatic animals. Beaver colonies and wintering grounds for white-tailed deer can also be found, and several rare and representative plant species can be found near Glynn, Otter, Curley, Leblanc, Hawley and Ramsay Lakes.

As an integral part of the "Capital Conservation Area" concept, the Lac la Pêche sector is valuable primarily as a reservoir of natural habitats. It thereby contributes to the maintenance of a critical mass of land in the Park. As a wildlife reserve, it could also serve as a reserve of resources for interpretation and recreation to be developed only once the other sectors have reached their capacity.

The distance of this sector from the large urban centres and the low population density in the surrounding areas together define the unique character of the sector. Contact between visitors is less frequent here than elsewhere, and Park facilities are more rustic and less structured.

In the short term, the approach taken in this sector should be to let natural processes follow their course and to provide services for a limited number of visitors.

Activities should be compatible with protection of the significant, ecologically sensitive resources in the sector, particularly in the southeast portion and near the existing Haven interpretation centre, as well as with the overall protection of this reserve of flora and fauna.

Intensive recreational activities should be limited to the immediate periphery of Lac la Pêche. They could include swimming (low intensity) and such low-impact water sports as sailboarding and canoeing. In other areas, more extensive nature interpretation activities could be offered.

The type of interpretation system here should differ from the network approach recommended for the Old Chelsea-Lac Philippe Crescent, in that visitors should be encouraged to rely on their own resourcefulness to shape their own experience. The interpretative approach should be to provide visitors with the skills and insights they need to appreciate and understand the natural environment.

This sector should serve three functions:

- self-interpretation requiring very little infrastructure in terms of trails and services;
- recreation associated with low-impact water sports; and
- conservation with a view to permitting the renaturalization of the sector and creating a nature reserve to meet the needs of future generations.

4 LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT

Cette partie du rapport élabore un programme de mise en valeur pour chacun des secteurs définis dans le concept. Ce programme précisera d'abord la thématique propre à chaque secteur et définira un ensemble d'approches ou de projets susceptibles d'assurer la pleine mise en valeur du territoire. Voir à ce sujet la carte numéro 6.

4.1 Le seuil du parc

4.1.1 Thématique

En raison de sa position stratégique (ancrage à la rivière des Outaouais et au milieu urbain, lieu de convergence des corridors de verdure et du réseau de berges, promenades et sentiers récréatifs), le seuil du parc possède un rôle stratégique dans l'intégration du parc à la capitale et dans la mise en valeur de ce dernier. Il mérite de devenir la « porte d'entrée symbolique du parc », soit :

- une zone de transition qui relie les grands espaces sauvages au milieu urbanisé et qui amène les richesses naturelles du Canada aux portes de la capitale;
- un symbole de l'importance de la sauvegarde de l'environnement pour le futur du Canada;
- un témoignage du rôle de l'environnement canadien sur la pratique des activités de plein air;
- une zone d'accueil qui insère le parc dans le milieu de vie et d'activités de la population régionale, tout en prolongeant l'accueil disponible au centre-ville pour les visiteurs de la capitale.

4.1.2 Approches de mise en valeur

La Maison de l'environnement

La périphérie immédiate du seuil du parc pourrait accueillir une « maison de l'environnement », c'est-à-dire :

- Un bâtiment dont les locaux seraient loués par des organismes et institutions oeuvrant dans le domaine environnemental. On pense à des organismes et à des institutions directement reliés aux problèmes environnementaux (Les amis de la terre, Société pour vaincre la pollution, Fédération canadienne de la faune, ministère de l'Environnement, etc.) et à des organismes dont les buts et les préoccupations touchent la qualité de l'environnement de façon plus indirecte (Fédération de la marche, etc.).
- Les organismes y disposeraient d'un hall permettant des petites expositions temporaires.
- La participation des organismes pourrait s'étendre à la mise en valeur de l'ensemble du secteur pour en faire une « véritable tribune de l'Environnement ». Ils pourraient participer à l'animation du secteur en alimentant, en suggérant et en développant des activités diverses (conférences, semaines thématiques, etc.)

Bref, la Maison de l'environnement, c'est un symbole qui viendrait marquer ce point stratégique du parc. C'est tout le thème de l'environnement traité dans un milieu qui traduit symboliquement son importance parmi les préoccupations des Canadiens. C'est un lieu où les Canadiens se retrouveraient pour débattre des questions de l'heure par rapport à l'état de l'environnement. C'est l'ajout d'un complément au réseau d'institutions de la capitale, complément dont le caractère participatif et les préoccupations se rattachent intimement à la nature du parc. Enfin, la Maison de l'environnement, c'est un outil d'animation du seuil du parc et un moyen de développer la participation de la communauté à la mise en valeur du parc.

Un centre d'information

Ce secteur constitue un point de départ des activités de découverte du parc par les visiteurs et il serait donc tout désigné pour l'implantation d'un centre d'information factuelle sur l'état du parc, sur sa situation quotidienne (activités offertes, conditions de ski de fond, places disponibles au camping du lac Philippe, activités le long de la Promenade, etc.).

4 MASTER DEVELOPMENT PLAN

This part of the report will map out a program for enhancing each of the sectors defined in the concept. The program will first state the thematic approach for each sector and then describe a series of approaches or projects designed to ensure that the area's full potential is realized. The sectors are shown on Map 6.

4.1 Gateway to the Park

4.1.1 Thematic Approach

Because of its strategic position (bordering the Ottawa River and the urban area and acting as a point of convergence for green corridors and the network of shorelines and recreational pathways and trails), the Gateway to the Park has a strategic role to play in the Park's development and in its integration into the Capital. It should become the "symbolic entrance to the Park":

- a transition zone linking large wilderness areas to the urban area, thereby bringing Canada's natural heritage to the doorstep of the Capital;
- a symbol of the importance of environmental protection in terms of Canada's future;
- evidence of the role that the Canadian environment plays in the field of outdoor recreation;
- a reception zone integrating the Park into the life and activities of the region and complementing the reception services offered to visitors in the Capital's core.

4.1.2 Development approach

Environment House

The immediate area around the Gateway to the Park could accommodate an "Environment House".

- This facility would be rented by organizations and institutions working in the environmental field, for example, action groups (Friends of the Earth, Pollution Probe, Canadian Wildlife Federation, Department

of the Environment) and organizations whose goals and concerns are more indirectly related to environmental quality (Fédération de la Marche and so on).

- Such organizations would have access to a space in which they could stage small temporary exhibitions.
- These organizations might also become involved in enhancing the sector as a whole, so that the Environment House can act as a true forum on the environment. They could help with animating the sector by suggesting, developing and maintaining various activities (for example, conferences, theme weeks).

In short, the Environment House would act as a symbol at this strategic position in the Park. It would deal with general environmental themes in a place reflecting the importance Canadians attach to it, a place where Canadians could gather to discuss the important environmental issues of the day. Thus, it would complement the network of institutions in the Capital, and through its participatory character and particular concerns it would be closely linked to the nature of Park. The Environment House would act as a mechanism at the Gateway to the Park for promoting community participation in Park enhancement.

Information centre

The Gateway to the Park represents a starting point for activities through which visitors can discover the Park. This is, therefore, an appropriate place to establish an information centre to deliver facts on the Park and its daily program (activities available, cross-country skiing conditions, campsite availability at Lac Philippe, activities along the Parkway, and so on).

There would be an exhibit at the information centre describing the whole Park for visitors and drawing their attention to the management program that has been put in place to ensure its preservation.

Le visiteur y trouverait une exposition qui lui permettrait d'être en contact avec l'ensemble du parc et qui le sensibiliserait aux moyens de gestion mis en place pour assurer sa conservation.

Ce centre d'information pourrait prendre place, soit au sein de la Maison de l'environnement ou à même un centre d'activités de plein air situé à proximité du lac des Fées.

Un centre d'activités de plein air

Le seuil du parc constitue également le point de départ du réseau interprétatif et récréatif du parc. Ce serait donc un lieu tout désigné pour la mise en place d'un centre de location d'équipement de plein air (vélo, ski de fond) ou d'interprétation (audio-guides).

Ce centre pourrait être situé à proximité du lac des Fées qui constitue déjà, par son amphithéâtre naturel, un lieu potentiel d'animation et de spectacles. Sa construction, son aménagement et son exploitation pourraient exiger la participation financière et humaine des municipalités périphériques (Hull, Aylmer, etc.).

Le Musée canadien de la nature à proximité

Il serait intéressant de voir le Musée canadien de la nature s'installer en tout ou en partie et servir d'autre symbole marquant la fonction culturelle de ce secteur, parce que :

- c'est une institution dont le travail est directement lié à la thématique du parc;
- le Musée se donnerait un cadre qui renforcerait son rôle;
- il appartiendrait alors à un circuit récréatif qui le relierait aux autres établissements culturels existants ou potentiels à proximité (Musée canadien des civilisations dans le parc Laurier, etc.);
- la situation d'une institution de cette nature permettrait de réduire le déséquilibre dans la répartition des institutions et manifestations culturelles dans les parties québécoises et ontariennes de la RCN.

En attendant la réalisation de cette proposition, le Musée canadien de la nature pourrait être l'une des institutions qui participent à la mise en valeur du seuil du parc. Il pourrait utiliser les

espaces de la Maison de l'environnement pour ses expositions itinérantes et prendre part à l'organisation des activités de l'ensemble du secteur.

Un lieu tout désigné pour l'administration du parc

À long terme, il serait même judicieux d'envisager le déménagement de l'administration du parc dans ce secteur et même de l'installer à même le bâtiment de la Maison de l'environnement.

Cette proposition s'appuie sur les arguments suivants :

- l'importance du secteur serait rehaussée par l'ajout d'une marque supplémentaire;
- la fonction de soutien administratif de la capitale déjà amorcée à Hull serait renforcée;
- le contact direct de l'administration avec les visiteurs et la communauté serait favorisé si l'administration était située au cœur d'une zone d'activité intensive.

Cette proposition supposerait un déménagement qui laisserait à Old Chelsea tous les services d'entretien (ateliers, garage, etc.).

La définition des frontières

Un traitement approprié des limites du parc devrait être mis en œuvre afin de mieux signaler sa présence au sein d'un environnement urbain quasi-continu.

Ce traitement aurait pour effet :



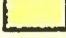
- de contrôler les accès au parc;
- de rehausser sa présence au sein même du milieu urbanisé;
- d'éliminer toute confusion quant au statut même de cet espace vert au cœur du secteur urbain.



4.2 La boucle de la promenade

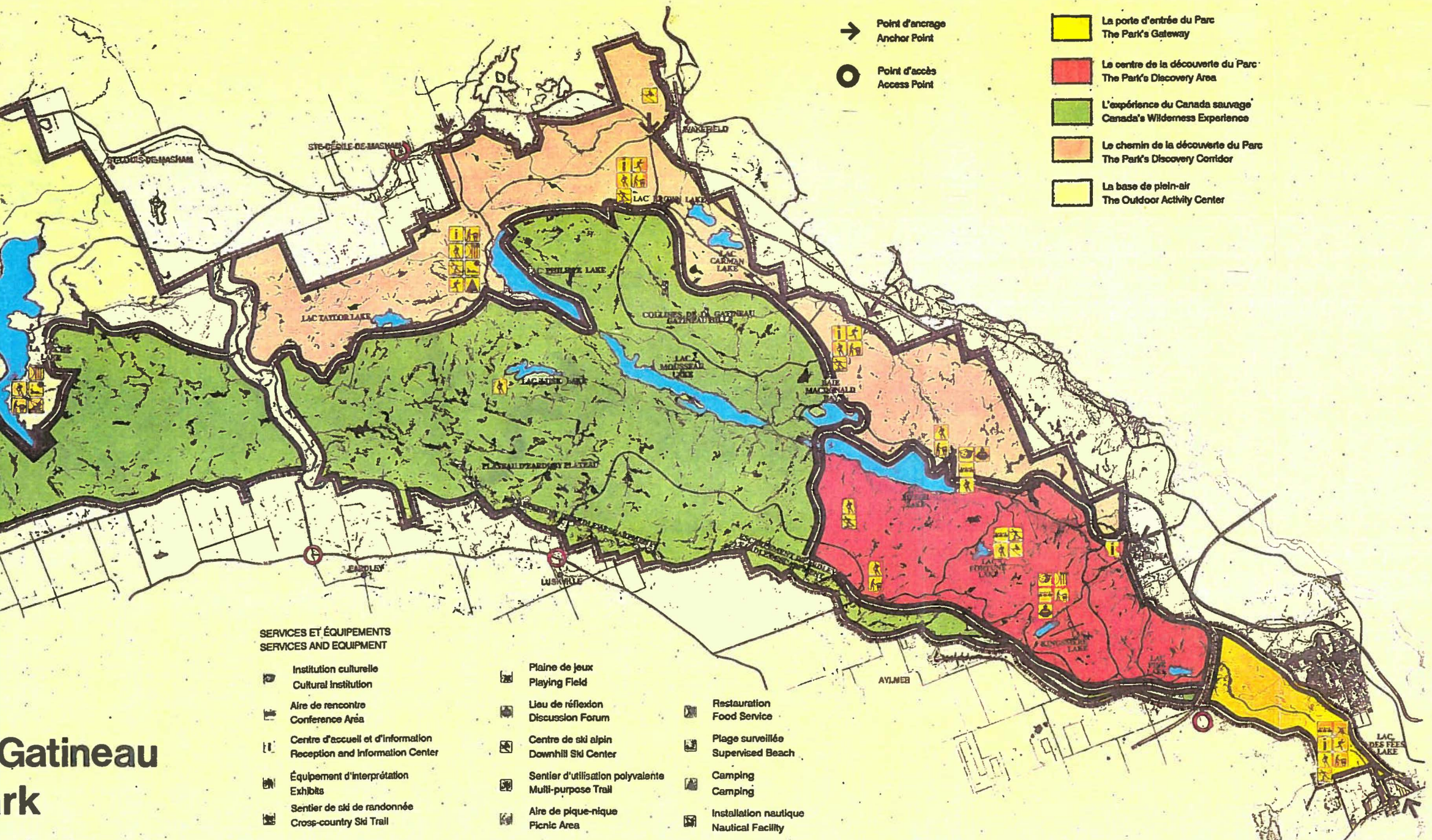
4.2.1 Thématique

En raison de sa relation encore étroite avec l'environnement urbain de la capitale, de son potentiel pour l'interprétation du patrimoine naturel et culturel ainsi que de la grande diversité des







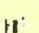
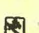
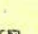




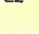
THÈMES PRINCIPAUX
MAIN THEMES

-  La porte d'entrée du Parc
The Park's Gateway
-  Le centre de la découverte du Parc
The Park's Discovery Area
-  L'expérience du Canada sauvage
Canada's Wilderness Experience
-  Le chemin de la découverte du Parc
The Park's Discovery Corridor
-  La base de plein-air
The Outdoor Activity Center

-  Point d'ancrage
Anchor Point
-  Point d'accès
Access Point



SERVICES ET ÉQUIPEMENTS
SERVICES AND EQUIPMENT

- | | | |
|---|--|--|
|  Institution culturelle
Cultural Institution |  Plaine de jeux
Playing Field |  Restauration
Food Service |
|  Aire de rencontre
Conference Area |  Lieu de réflexion
Discussion Forum |  Plage surveillée
Supervised Beach |
|  Centre d'accueil et d'information
Reception and Information Center |  Centre de ski alpin
Downhill Ski Center |  Camping
Camping |
|  Équipement d'interprétation
Exhibits |  Sentier d'utilisation polyvalente
Multi-purpose Trail |  Installation nautique
Nautical Facility |
|  Sentier de ski de randonnée
Cross-country Ski Trail |  Aire de pique-nique
Picnic Area | |

Gatineau
Park

propositions de mise en valeur
development proposal

6.

The information centre might be set up in the Environment House, or in an outdoor activity centre near Lac des Fées.

Outdoor activity centre

The Gateway to the Park is also the starting point for the Park's interpretive and recreational network. It would therefore be an appropriate location for a centre for the rental of outdoor equipment (bicycles, cross-country skis) or interpretive equipment (audio cassette guides).

The centre might be located near Lac des Fées, where the natural amphitheatre would permit the staging of shows and presentation of animation programs. Funding and staffing during the construction, development and operational phases might require the cooperation of neighbouring municipalities (Hull, Aylmer, etc.).

Canadian Museum of Nature

Part or all of the Canadian Museum of Nature could be established in this sector to serve as another symbol of the sector's cultural function because:

- the Museum is an institution whose work is directly related to the Park's thematic character;
- this setting for the Museum would serve to strengthen its role;
- the Museum would then be part of a recreational network connected to nearby existing or potential cultural establishments (Canadian Museum of Civilization);
- the siting of an institution of this nature would help to redress the inequality in the distribution of cultural institutions between the Ontario and Quebec portions of the NCR.

The Canadian Museum of Nature could be one of the institutions involved in developing the Gateway to the Park. It could use the facilities of the Environment House as a venue for its travelling exhibitions and it could become involved in providing activities in the sector as a whole.

An appropriate place for the Park administration

In the long term, Park administration could be relocated to this sector and perhaps even established in the Environment House. This proposal is based on the following considerations:

- the sector's importance would be increased by the addition of another element;
- the administrative support function for the Capital already being implemented in Hull, would be strengthened;
- direct contact between the administration and visitors and the community would be promoted if the administration was situated in the heart of an area of intensive visitor use.

The proposed move would leave all maintenance services in Old Chelsea (workshops, garages, and so on).

Definition of boundaries

The Park's boundaries need to be appropriately identified, to reinforce the Park's identity in a largely built-up-urban environment.

The result of this clearer definition would be to:

- control access to the Park;
- raise the Park's profile in the urban environment;
- eliminate confusion regarding the status of this green space in the heart of an urban area.

4.2 Parkway Loop

4.2.1 Thematic approach

Because of its relatively close relationship to the Capital's urban environment, its potential for interpreting the natural and cultural heritage of Canada and the wide variety of experiences it

expériences potentielles qu'on y retrouve, ce secteur a un rôle de premier plan à jouer dans la mise en valeur du parc. Il mérite de devenir « le centre de la découverte du parc », soit :

- une fenêtre sur le parc et sur les paysages canadiens;
- un symbole du rôle de l'environnement sur le mode de vie des Canadiens;
- un témoin du système politique canadien;
- un espace où la population régionale peut s'adonner à la pratique des activités de plein air;
- une étape pour accéder à la découverte des grands espaces sauvages;
- une destination pour les visiteurs de la capitale.

4.2.2 Approches de mise en valeur

Une promenade rehaussée et enrichie

La Promenade devrait devenir le centre des activités de ce secteur et offrir une diversité d'expériences capables d'en faire une destination de choix pour les visiteurs de la capitale, tout en demeurant un centre d'activités pour la population régionale.

Pour cela, il importe :

- de poursuivre la mise en valeur déjà entreprise au lac Pink, au domaine Mackenzie-King, au mont King et au belvédère Champlain;
- de poursuivre le développement de petits circuits d'interprétation greffés aux haltes et aux parcs de stationnement situés en périphérie de la Promenade;
- de compléter les activités à caractère essentiellement contemplatif par des activités engageant davantage la participation;
- d'y intégrer les sites importants du patrimoine culturel du parc (résidences Willson et O'Brien, résidence Asa Meech);
- de permettre une liaison avec les secteurs constituant l'aire de conservation de la capitale;
- de donner au Camp Fortune les moyens de s'intégrer au symbolisme du circuit auquel il appartient, ou de l'exclure du circuit, le cas échéant.

Un centre d'accueil pour le parc de la capitale

Le point d'ancrage de Old Chelsea apparaît l'endroit tout désigné pour servir de porte d'entrée principale au parc de la capitale, à partir du corridor récréologique et touristique de la Gatineau.

Ce centre d'accueil devrait devenir l'endroit par excellence pour prendre contact avec l'ensemble du parc et comprendre d'emblée son histoire, sa mission et sa thématique. Il s'agirait d'y présenter au visiteur le programme des expériences offertes d'une façon assez spectaculaire pour que ce dernier s'en trouve marqué pour tout le reste de sa visite.

Évidemment, ce centre d'accueil devrait déboucher directement sur un réseau de sentiers d'interprétation de courte durée, donnant accès aux plus longs circuits de découverte du parc.

Un point d'observation majeur du parc, de son contexte et de la capitale

De fait, il est très difficile pour un visiteur de comprendre aisément ce que constitue géographiquement un parc de 35 600 hectares. Il n'est également pas facile pour un visiteur de comprendre l'insertion géographique du parc dans le milieu urbain et sa relation physique avec la capitale.

Il existe pourtant, en plein cœur de la boucle de la Promenade, un itinéraire désigné sous le vocable « Skyline Trail » qui permettrait à l'observateur de percevoir la capitale à partir du parc.

Ce type de sentier serait évidemment à mettre en valeur. On pourrait y accéder presque directement à partir de la Promenade en empruntant le chemin du lac Meech et une remontée mécanique du Camp Fortune.

La poursuite d'activités d'interprétation au belvédère Champlain

Le belvédère Champlain est le site par excellence pour aborder les thèmes de « pays de beauté et de richesses naturelles » et de « vaste terre du nord » (bouclier canadien, plaine outaouaise, immensité du territoire, variations climatiques, etc.) et les activités actuelles d'interprétation et de communication devraient s'y poursuivre.

could offer, this sector is of primary importance in terms of Park enhancement. It should stand at "the centre of Park discovery", in that it is:

- a window on the Park and on the Canadian landscape;
- a symbol of the role the environment plays in the Canadian way of life;
- a visible sign of the Canadian political system;
- a place where the region's population can pursue outdoor activities;
- an access point for discovering a larger wilderness;
- a destination for visitors to the Capital.

4.2.2 Development approach

An enhanced and upgraded Parkway

The Parkway should become an axis for activities in the sector. It should provide a variety of experiences that will make it a preferred destination for visitors to the Capital, while continuing in its role as an activity centre for the population of the Region.

In order to accomplish this:

- the enhancement now under way at Pinks Lake, the Mackenzie King Estate, King Mountain and the Champlain Lookout should continue;
- the development of short interpretation trails leading from stopping points and parking lots on the periphery of the Parkway should be continued;
- contemplative activities need to be complemented by activities of a more participatory nature;
- sites central to the cultural heritage of the Park (the Willson, O'Brien and Asa Meech Residences) need to be integrated into the visitor's experience;
- links should be established with the Capital Conservation Area;
- Camp Fortune should be given the means to integrate itself into the Parkway sector to which it belongs or else, if necessary, be excluded from Park visitors' experience.

Visitor centre for the "Capital Park"

The Old Chelsea anchor point appears to be the most appropriate place for a main entrance to the Park leading from the Gatineau River tourism and recreation corridor.

The visitor centre should be developed as the principal place where visitors, early in their experience of the Park, can become acquainted with it as a whole and gain an understanding of its history, mission and thematic character. Visitors to the centre would be presented with an exciting overview — one that would leave an impression throughout their visit — of experiences that are available in the Park.

Obviously, the visitor centre should lead directly to a network of short interpretation trails that will provide access in turn to the longer discovery routes of the Park.

Major observation point for the Park, its surroundings and the Capital

It is very difficult for visitors to understand the geography of a 35,600-hectare park. It is also difficult for visitors to grasp how the Park fits into the urban environment or to appreciate its physical relationship to the Capital.

However, there is an interesting opportunity in the middle of the Parkway Loop. It is called the "Skyline Trail" and it gives visitors a view down on the Capital from the Park.

This type of trail should clearly be showcased. It might be made accessible from the Parkway via Meech Lake Road and then via a ski lift at Camp Fortune.

Further interpretation activities at the Champlain Lookout

The Champlain Lookout is the best site for addressing the themes of "land of natural wealth and beauty" and "vast northern land" (the Canadian Shield, the Ottawa Valley, the vastness of the land, climatic variations, and so on), and current interpretation and communication activities should therefore continue.

Un centre d'interprétation dans le secteur de la Résidence Willson

La présence de la Résidence Willson donne au secteur et à tout le parc la possibilité de traiter de la diversité culturelle canadienne, de ses effets sur le système politique canadien et du dialogue entre les peuples. Ce potentiel qui rattache le parc aux autres institutions politiques de la capitale devrait être mis en valeur. On devrait donc évaluer la possibilité d'aménager un centre d'interprétation du système politique canadien à la résidence O'Brien ou d'utiliser la résidence Asa Meech à cette fin.

Une thématique plus large pour le domaine MacKenzie-King

La mise en valeur du domaine MacKenzie-King devrait déborder le personnage de MacKenzie King, pour traiter d'autres acteurs ayant joué un rôle dans le développement de la capitale nationale et de son parc.

Une diversification des activités au Camp Fortune

Le Camp Fortune doit être à la hauteur symbolique de la Promenade et, pour ce faire, il faut y définir des moyens d'augmenter sa rentabilité tout en étant compatible avec les vocations et la thématique du secteur de la Promenade.

On songe ici, entre autres :

- à la tenue de manifestations culturelles (concerts et autres) dans cet amphithéâtre naturel;
- à l'intégration des installations actuelles au réseau de sentiers récréatifs et interprétatifs du parc, de sorte que celles-ci puissent assumer un rôle de centre de services (restauration, location d'équipements tels que vélos et skis de fond) sur le réseau;
- à l'utilisation de certaines pistes de ski alpin pour la pratique du vélo de montagne;
- à l'établissement d'un centre de formation ou d'entraînement sportif;

- à la mise en valeur du belvédère « Skyline » qui entraînera l'utilisation des infrastructures existantes (remontée mécanique, casse-croûte);
- à la tenue d'expositions itinérantes reliées aux sports en général (ski alpin, ski de randonnée, etc.)

4.3 Le cœur du parc

4.3.1 Thématique

En raison de la qualité et de la richesse de ses ressources naturelles, ce secteur est avant tout « un territoire voué à la conservation », soit :

- un espace représentatif des grands espaces sauvages canadiens et de la quantité et la variété des richesses naturelles canadiennes;
- un symbole de l'importance de la conservation de l'environnement pour les Canadiens;
- un témoignage du rôle de l'environnement dans la vie des Canadiens.

4.3.2 Approches de mise en valeur

L'expérience de la nature sauvage du Canada

Ce secteur constitue un lieu par excellence pour favoriser l'expérience de la nature sauvage du Canada. Les activités offertes doivent donc respecter les impératifs liés à la conservation et à la sécurité imposés par la présence de la résidence d'été du Premier ministre.

Pour préserver ce potentiel de contact étroit avec la nature, il faut précisément limiter l'achalandage du secteur en réduisant les aménagements au strict nécessaire.

Les projets de mise en valeur de ce secteur sont donc forcément limités, bien qu'une gestion très serrée des ressources naturelles doive être assurée afin de conserver le caractère sauvage de cette portion du parc.

Interpretation centre in the Willson Residence area

The Willson residence gives the sector, and indeed the entire Park, the potential to highlight Canada's cultural diversity, its impact on the Canadian political system, and the dialogue between cultures. This potential, which associates the Park with the other political institutions in the Capital, should be developed. Specifically, the possibility of setting up a centre for interpreting the Canadian political system in the O'Brien or Asa Meech residence should be explored.

A broader thematic approach for the Mackenzie King Estate

The Mackenzie King Estate should be developed to go beyond Mackenzie King, the individual, to include other actors who played a role in developing the National Capital and Gatineau Park.

Diversification of activities at Camp Fortune

Camp Fortune must develop in harmony with the developing symbolic role of the Parkway. Thus, ways must be found to improve its economic viability, at the same time helping it to conform better to the functions and thematic character of the Parkway sector.

Some possibilities are:

- holding cultural events (concerts and so on) in the natural amphitheatre;
- integrating existing facilities into the Park's system of recreational and interpretation trails so that they can function as service centres for food, equipment rental (bicycles and cross-country skis) and so on for the trails;
- using some downhill trails for mountain biking;
- establishing a sports instruction and/or training centre;

- developing the Skyline lookout, on the basis of existing infrastructures (ski lift, snack bar);
- holding temporary exhibitions related to sports in general (downhill skiing, cross-country skiing and so on).

4.3 The heart of the Park

4.3.1 Thematic approach

In light of the quality and wealth of its natural resources, this sector is first and foremost a conservation area. In other words it is:

- a place reflecting the vast Canadian wilderness areas and the extent and variety of Canadian natural resources;
- a symbol of the importance that Canadians place on environmental conservation;
- a visible sign of the role the environment plays in Canadian life.

4.3.2 Development approach

Experience of the Canadian wilderness

This sector provides an ideal setting in which visitors can experience the Canadian wilderness. Activities must therefore be designed to be in harmony with the dictates of conservation as well as to meet security requirements imposed by the presence of the Prime Minister's summer residence.

In order to maintain the potential for close contact with nature, only a limited number of visitors can be accommodated, and development must be kept to a strict minimum.

Development projects for this sector are necessarily limited. The natural resources must be carefully managed in order to preserve the wilderness aspect of this part of the Park.

Un lien avec le lac Philippe et la Promenade

C'est à partir du lac Philippe, du belvédère Champlain et du site des chutes de Luskville que pourra s'effectuer la découverte de ce secteur. Le chemin Ridge pourra mener jusqu'à la tour à feu de Luskville. Ce sentier existant constituera le seul circuit aménagé à l'intérieur du secteur.

Cette tour à feu pourrait être mise en valeur en offrant aux visiteurs la possibilité d'y monter, et une brève interprétation de l'un des aspects de la conservation des ressources où le Canada possède une réputation internationale : la lutte contre les incendies de forêt.

Un sentier polyvalent au pied de l'escarpement

Un sentier polyvalent pourrait également être mis en place au pied de l'escarpement, le long du chemin de la Montagne, de l'autoroute 50 jusqu'au chemin Eardley-Masham. Il offrirait aux visiteurs la possibilité d'interpréter l'escarpement d'Eardley, et soulagerait des pressions associées à l'utilisation de sa partie la plus haute.

Ce sentier pourra être aménagé pour répondre à la fois aux besoins des amateurs d'équitation, de vélo, de ski de fond, ou de randonnée pédestre.

4.4 Le croissant Old Chelsea — lac Philippe

4.4.1 Thématique

En raison de sa proximité avec le corridor récréologique et touristique de la Gatineau, de son potentiel pour la récréation de plein air, pour l'interprétation du milieu naturel et de son exploitation, le rôle premier de ce secteur est de constituer « un chemin de découvertes du parc », soit :

- un témoignage du rôle des ressources naturelles dans l'économie canadienne;
- un centre pour la pratique d'activités de plein air;
- une porte d'entrée à l'expérience des grands espaces sauvages.

4.4.2 Approches de mise en valeur

Un circuit de découvertes du parc

Ce secteur est intimement relié au programme de mise en valeur de la Promenade. Il pourra offrir à la clientèle touristique de la Promenade des activités qui inciteront les visiteurs à explorer une plus vaste partie du parc, dans le cadre d'un séjour prolongé.

Ces circuits auraient pour objectif de faire vivre un maximum d'expériences aux visiteurs du parc, soit par le contact avec divers milieux naturels, ou par la pratique de différentes activités, ou soit par le déplacement au moyen de divers modes de transport (randonnée pédestre, équitation, canotage, vélo, ski de randonnée, etc.).

La mise en valeur du moulin de Wakefield

Ce site devrait faire l'objet d'une mise en valeur, afin qu'il puisse témoigner du rôle des richesses naturelles dans l'économie canadienne. L'histoire de ce moulin à farine, auquel s'ajouta pendant un certain temps un moulin à scie et un moulin à carder, touche à la fois l'utilisation des ressources hydrauliques, l'agriculture et l'exploitation forestière. De plus, il témoigne du mode de développement qui a prévalu dans l'Est du Canada. La maximisation de son potentiel devrait être achevée par une remise en marche du moulin. On pourrait y moudre de la farine et y fabriquer du pain.

Le village de Wakefield aurait ainsi un nouvel attrait qui ajouterait à sa vocation récréologique et touristique.

La mise en valeur des ruines Carbide Willson

Le site des ruines Carbide Willson devrait faire l'objet d'une mise en valeur; il serait question surtout du personnage Thomas « Carbide » Willson, de sa place dans l'histoire du parc, mais surtout de sa personnalité et de son rôle de chercheur, ce dernier ayant participé à l'évolution technologique : production d'électricité à Hamilton, de carbure de calcium à l'échelle internationale et recherche sur la fertilisation agricole. À court terme, cette mise en valeur pourrait se limiter à des moyens de moins grande ampleur.

Connection with Lac Philippe and the Parkway

Access to this sector is via Lac Philippe, the Champlain Lookout and Luskville Falls. Ridge Road also provides access to the Luskville fire tower, and this existing trail will be the only developed route in the interior of the Park.

The attraction of the fire tower could be enhanced by offering visitors an opportunity to ascend to the platform. Low-key interpretation could be provided to illustrate an area of resource conservation in which Canada has an international reputation — namely, fighting forest fires.

Multi-purpose trail below the Escarpment

A multi-purpose trail might also be established at the foot of the Escarpment, following the length of Mountain Road from Autoroute 50 to the Eardley-Masham Road. Such a trail would afford opportunities to interpret the Escarpment and, by providing an alternate route, would relieve the pressure of use at the top of the Escarpment.

The trail can also be developed to satisfy the needs of horseback riders, bicyclists, cross-country skiers and hikers.

4.4. Old Chelsea — Lac Philippe Crescent

4.4.1 Thematic approach

Because of its proximity to the Gatineau Valley tourism and recreation corridor, its potential for outdoor recreation and nature interpretation, and its present uses, this sector's primary role is to serve as a "Park discovery route". This means that the sector will:

- demonstrate the role played by natural resources in the Canadian economy;
- serve as an outdoor activity centre;
- serve as a doorway to a larger wilderness area.

4.4.2 Development approach

Park discovery route

This sector is closely related to the Parkway enhancement program in that it can offer visitors to the Parkway, activities that will encourage them to make extended visits to and explore more of the Park.

The objective of various discovery routes would be to allow visitors to experience as many facets of the Park as possible by providing contact with various natural environments or activities, or by allowing them to explore in different ways (hiking, horseback riding, canoeing, bicycling, cross-country skiing and so on).

Showcasing the Wakefield Mill

This site should be used to highlight the role played by natural resources in the Canadian economy. The history of this flour mill, which at one time included a sawmill and a woollen mill, demonstrates the use made here of water resources, and the kind of agriculture and forestry that predominated in eastern Canada. Restoring the mill to operation would complement its potential for interpretation, and operations could include flour milling and bread baking.

The project would give the village of Wakefield another attraction to enhance its function as a tourist-recreational centre.

Development of the Carbide Willson plant ruins

The ruins of the Carbide Willson plant should be enhanced with a focus on the personality of Thomas "Carbide" Willson, his place in the history of the Park, and especially his role as a researcher who contributed to technological advances: specifically, the introduction of electricity to Hamilton, the production of calcium carbide on an international scale and research on agricultural fertilizers. Development could be limited in the short term to low-key projects.

Une concentration de la récréation à forte intensité au lac Philippe

Le lac Philippe devrait demeurer un site pour les activités de récréation à forte intensité offertes à la population de la région, en autant que les seuils critiques de capacité ne soient pas atteints. Il est un point de départ pour les activités de récréation de grande envergure et, en cela, son réseau de sentiers actuel devrait se maintenir et être complété par les sentiers ajoutés par la création de circuits de découvertes.

Le visiteur y trouvera les services actuels auxquels pourrait venir s'ajouter un centre communautaire qui permettrait d'offrir des services d'interprétation en cas de pluie et, qui servirait de lieu d'arrêt aux utilisateurs des circuits. Il serait aussi très intéressant de conférer au camping du lac Philippe un statut qui le distinguerait des campings disponibles dans d'autres parcs. On pourrait, par exemple, en faire un lieu d'expérimentation du recyclage des déchets. Les campeurs s'initieraient à la séparation des déchets nécessaires pour le recyclage. Cette orientation directement liée au thème de l'environnement pourrait déboucher sur plusieurs autres activités connexes (soirée-conférence, etc.).

Un centre d'information pour les visiteurs arrivant par la route 366

Puisque le lac Philippe constitue un des trois points d'entrée du parc, il apparaîtrait opportun d'y installer un petit centre d'information qui permettrait :

- d'informer les visiteurs sur le secteur, ses activités et ses services de même que sur les possibilités d'accès à d'autres secteurs, expériences, activités et services;
- de sensibiliser ce visiteur qui, dans la plupart des cas est arrivé au lac Philippe sans passer par la zone d'accueil du seuil du parc, aux impératifs de conservation du parc.

Ce centre d'information reprendrait les objectifs de l'exposition du centre d'information du seuil du parc en traitant des moyens de gestion mis en place pour assurer la conservation du parc.

Une vocation pour le lac Brown

Le lac Brown ne devrait être qu'un simple relais le long des circuits de découverte qui n'offrirait qu'un seul service, soit un abri destiné aux excursionnistes.

4.5 Le voisinage du lac la Pêche

4.5.1 Thématique

En raison de son éloignement de l'agglomération urbaine, de son potentiel comme réservoir d'habitats pour la faune et de son milieu naturel diversifié, ce secteur constitue essentiellement un territoire dont l'aménagement est différé pour répondre aux besoins futurs du parc, soit :

- une réserve à conserver pour répondre aux besoins des générations à venir;
- un territoire propice à la pratique d'activités de plein air en milieu sauvage.

4.5.2 Les approches de mise en valeur

Une base de plein air et un oasis de détente

À court et moyen termes, le secteur du voisinage du lac la Pêche devrait continuer à offrir le type d'activités de plein air qu'il offre actuellement. Celles-ci répondent aux besoins des populations avoisinantes ainsi qu'à ceux de la population urbaine à la recherche de solitude dans un cadre naturel sauvage. Ces activités doivent rester dans les limites des aménagements déjà en place en se concentrant au lac la Pêche, où elles peuvent exploiter le potentiel de ce dernier pour le nautisme léger (planche à voile, baignade, canotage, canot-camping), ainsi que son cadre naturel, créant une atmosphère propice à la détente (pique-nique). Le niveau de service et d'aménagement offert à proximité du lac ne devrait donc pas augmenter.

Il s'agit en fait de maximiser la conservation de la qualité du milieu, tout en offrant des activités et services répondant aux besoins de la population régionale.

Intensive recreation concentrated at Lac Philippe

Lac Philippe should remain a site for intensive recreational activities for the population of the region, as long as the carrying capacity is not exceeded. Lac Philippe is also a starting point for extensive recreational activities and therefore its existing trail network should be maintained, with some trails being added in the form of new discovery routes.

As well as the visitor services that now exist, a community centre could be built to accommodate rainy-weather interpretation services and to serve as a base for users of the trail systems. It would also be interesting, by, for example, using Lac Philippe as an experimental area for waste recycling, to develop ways of differentiating this campground from those in other parks. A simple mechanism might be to ask campers to separate recyclable waste from other waste. Such an orientation, which is directly related to the theme of the environment, might lead to other related activities (evening lectures, for example).

Information centre for visitors arriving by Highway 366

Lac Philippe, which is one of the three main entrances to the Park, seems an appropriate site for a small information centre that would:

- inform visitors about the sector, available activities and services, ways of gaining access to other sectors, experiences, activities and services;
- increase visitors' awareness of the Park's conservation mandate, especially important since most visitors arrive at Lac Philippe without passing through the reception area in the Gateway to the Park.

This information centre, by dealing with the management methods used for Park conservation, would share the objectives of the exhibit at the Gateway to the Park information centre.

Function for Brown Lake

Brown Lake should simply be a stopping place along a discovery route, and should provide only one service - namely, shelter for trail-users.

4.5 Lac la Pêche Area

4.5.1 Thematic approach

Because of this sector's distance from the urban area, its potential as a wildlife reserve and its diverse natural environment, its development should be delayed in order to meet future needs. In other words, the sector is:

- a reserve to be preserved for the needs of future generations;
- an excellent area for carrying out outdoor activities in a wilderness setting.

4.5.2 Development approach

Nature centre and oasis for relaxation

In the short and medium terms, the Lac la Pêche sector should continue to provide the kind of outdoor activities it now offers. These activities satisfy the needs of local residents and of urban dwellers who are seeking solitude in a natural wilderness setting. Such activities must not exceed the limits of the existing facilities; in other words, they must be concentrated at Lac la Pêche and must exploit its potential for low-impact water sports (sailboarding, swimming, canoeing and canoe camping) and its natural surroundings that create such an inviting place for relaxation or picnicking. The level of services and facilities available near the lake should not be increased.

The main goal here is to conserve, to the greatest possible extent, the natural quality of the area, while providing activities and services that meet the needs of the region's population.

5. LE SYSTÈME DE ZONAGE

5.1 Renseignements généraux

Le système de zonage proposé pour le parc de la Gatineau précise l'optique selon laquelle la CCN entend gérer ce territoire.

Ce système de gestion comporte trois éléments, à savoir :

- une classification du territoire selon cinq niveaux (classes) de préservation du milieu et d'utilisation par le public;
- une identification des zones de gestion spéciale où des conditions spéciales ou des engagements passés créent des conditions d'exception aux lignes directrices pour chaque classe;
- un mécanisme d'évaluation des impacts environnementaux associé à toute intervention sur des sites particuliers.

Afin d'éviter toute confusion, soulignons que le système de zonage décrit à la section qui suit ne supprime d'aucune façon, le règlement de zonage officiel des municipalités qui se trouvent dans le parc. Toutefois, il est permis de croire qu'avec une étroite concertation des intéressés, le zonage municipal saura aller de pair avec l'énoncé de gestion du territoire placé sous la responsabilité de la CCN.

5.2 La description du système

5.2.1 Les classes et les prescriptions

Le système de zonage proposé pour le parc comporte cinq classes :

- I. Zone d'accueil
- II. Zone à fréquentation intense
- III. Zone de découverte
- IV. Zone d'environnement naturel
- V. Zone de conservation intégrale

Chaque classe du système répond à un ensemble d'objectifs clairement définis, décrits ci-après :

I Zone d'accueil

- assurer un contrôle de l'accès au parc;
- signaler et mettre en valeur les principaux points d'ancrage du parc;
- assurer l'accueil du visiteur, son orientation et son initiation au parc;
- créer une transition entre les milieux urbains ou ruraux et le milieu naturel.

II Zone de fréquentation intense

- constituer des pôles d'attraction pour les visiteurs de la capitale;
- constituer un cadre pour faire connaître la thématique du parc;
- faciliter l'accès aux attractions du parc, à une clientèle d'excursionnistes;
- fournir un ensemble de services aux visiteurs;
- concentrer les zones d'activités à forte intensité là où la capacité d'adaptation du milieu le permet.

III Zone de découverte

- fournir un moyen d'offrir à un nombre plus élevé de visiteurs une expérience de contact avec la nature;
- favoriser une utilisation concertée du territoire du parc situé à proximité des collectivités périphériques;
- assurer la préservation d'une diversité de ressources culturelles;
- permettre un niveau d'utilisation modérée du territoire, particulièrement le long de réseaux définis.

5 THE ZONING SYSTEM

5.1 General

The proposed Gatineau Park zoning system embodies the approach that the NCC intends to adopt in managing the Park.

This management system includes three components, namely:

- division of Park lands into five different classes regarding environmental preservation and public use;
- identification of special management zones where special conditions or prior commitments create exceptions to the guidelines for each class;
- a system for evaluating the environmental impact associated with intervention at any specific site.

To avoid confusion, it should be noted that the zoning system described in the following section is not intended to supersede the official zoning regulations of the municipalities in which the Park is located. However, it should be possible, with the close co-operation of all parties concerned, to make municipal zoning compatible with the management statement for NCC-managed land.

5.2 Description of the system

5.2.1 Classes and requirements

The zoning system proposes five classes for the Park:

- I. Reception Zone
- II. Intensive Use Zone
- III. Discovery Zone
- IV. Natural Environment Zone
- V. Protective Conservation Zone

Each class responds to a set of clearly defined objectives:

I Reception Zone

- controls access to the Park;
- highlights and enhances the Park's main anchor points;
- receives, orients and introduces visitors to the Park;
- creates a transition between urban or rural environments and the natural environment.

II Intensive Use Zone

- provides nodes of attraction for visitors to the National Capital;
- provides a framework for communicating the Park's thematic character;
- facilitates access to Park attractions for trail-users;
- provides a package of visitor services;
- concentrates areas of intensive activity where they can be best tolerated by the environment.

III Discovery Zone

- provides a means for more visitors to experience close contact with nature;
- encourages modestly extensive use of Park lands close to neighbouring communities;
- ensures preservation of a variety of cultural resources;
- allows moderate use of the Park, particularly within defined networks.

IV Zone d'environnement naturel

- contribuer à la délimitation d'un territoire suffisamment vaste pour assurer l'évolution naturelle du milieu;
- constituer un territoire propice à la récréation et à l'interprétation autonome;
- constituer une réserve de terrains susceptibles de répondre aux besoins futurs de découverte du milieu naturel;
- permettre la présentation des ressources naturelles existantes sans toutefois nuire à l'équilibre du milieu;
- assurer la protection des collines de la Gatineau.

V Zone de conservation intégrale

- assurer la préservation d'un échantillon de la nature sauvage du Canada au sein de la capitale;
- constituer le coeur d'un territoire suffisamment vaste pour pouvoir assurer l'évolution naturelle du milieu;
- constituer une réserve de terrains susceptibles de répondre aux besoins futurs de contact intime avec la nature au sein d'un milieu en voie d'urbanisation;
- promouvoir la recherche susceptible d'accroître la connaissance sur la protection des milieux sauvages;
- permettre la présentation des ressources naturelles existantes, sans toutefois nuire à l'équilibre du milieu.

Chacune des classes décrites auparavant est régie par des **principes généraux, des paramètres de gestion et des critères d'utilisations**. Ces normes sont élaborées dans la grille des précisions suivante :

- les principes généraux qualifient les niveaux d'exploitation, de conservation et d'aménagement propres à chacune des zones;
- les paramètres de gestion indiquent, pour chaque zone, l'optique dans laquelle la conservation du milieu doit être pratiquée, qualifient le niveau d'intervention humaine et le niveau d'équipement désirés et précisent, finalement, le mode d'accès et la densité d'utilisateurs permis;
- les prescriptions spécifient les usages souhaités, tolérés et prohibés dans chaque zone, de même que les équipements pertinents à la mise en valeur de celle-ci.

Compte tenu de l'orientation donnée aux diverses zones à l'intérieur du parc, la grille des précisions indique également les affectations du sol qui sont jugées compatibles et incompatibles sur le territoire situé en périphérie du parc.

IV Natural Environment Zone

- helps define a sufficiently large area to permit the evolution of the environment through natural processes;
- provides an area for recreation and self-directed interpretation;
- sets aside an area to meet the future needs of people to discover the natural environment;
- allows showcasing of existing natural resources without adversely affecting the integrity of the environment;
- protects the Gatineau Hills.

V Protective Conservation Zone

- preserves a sample of Canadian wilderness within the National Capital;
- constitutes the core of a critical mass of natural lands required to ensure the natural evolution of the environment;
- provides a land reserve to meet the future needs of people to come into close contact with nature in an increasingly urbanized environment;
- promotes research designed to increase knowledge and protection of wilderness environments;
- allows showcasing of existing natural resources without adversely affecting the integrity of the environment.

Each of the above classes is governed by **general principles, management parameters and use criteria**. These standards were developed on the basis of the following specifications:

- general principles specify the levels of use, conservation and development for each zone;
- management parameters for each zone indicate the management approach to be used in conserving the environment, define the desirable level of human intervention and of facilities, and specify appropriate means of access and levels of user density;
- criteria of use indicate the desirable, tolerated and prohibited uses for each zone and the facilities required to support particular uses.

In keeping with the orientation given to various zones within the Park, the criteria of use also set out, for lands located outside the Park perimeter, land uses that are deemed compatible or incompatible.

I ZONE D'ACCUEIL

PRINCIPES GÉNÉRAUX		PARAMÈTRES DE GESTION		CRITÈRES D'UTILISATION	
NIVEAU D'EXPLOITATION	Intense	OPTIQUE DE CONSERVATION	Tolérer des modifications aux conditions naturelles existantes, tout en assurant le maintien fondamental des écosystèmes en place. Consentir à l'aménagement de certains sites de façon à permettre une haute densité d'utilisation.	UTILISATION SOUHAITÉE	Courte randonnée Ski de fond et raquette (circuit court et facile) Cyclisme Rassemblement, spectacle et autres événements Éducation en milieu naturel
NIVEAU DE CONSERVATION	Faible à modéré	EXPÉRIENCE DU VISITEUR	L'utilisation du secteur est structurée et contrôlée de façon subtile et efficace. Les aménagements et l'infrastructure du parc doivent être très visibles et accessibles à tous.	UTILISATION TOLÉRÉE	Ski alpin
NIVEAU D'AMÉNAGEMENT	Fort	NIVEAU DES AMÉNAGEMENTS	Élevé. Pourcentage maximum de terrain aménagé : 20 % (remarque n° 10). Longueur maximum des sentiers par kilomètre carré : 2 000 mètres (remarque n° 11).	UTILISATION PROHIBÉE	Aucun véhicule motorisé, sauf sur les liaisons routières et la promenade.
		ACCÈS	L'accès est libre, motorisé jusqu'au point de départ des activités.	AMÉNAGEMENTS PERTINENTS	Sentiers de randonnée entretenus (quatre saisons) Centre d'accueil et d'exposition Installations sanitaires complètes Stationnement (automobile, autobus, bicyclettes) Institutions culturelles Amphithéâtre extérieur Aire de rassemblement
		DENSITÉ D'UTILISATEURS	La zone d'accueil est très utilisée. Les pôles d'activités sont très utilisés. La fréquentation annuelle est supérieure à 2,1 visiteurs par jour par hectare (remarque n° 12).	AFFECTATION DU SOL ACCEPTÉE	Aire de récréation touristique Centre de récréation touristique Utilisation publique
				AFFECTATION DU SOL NON ACCEPTÉE	Extraction Activités de faible à moyenne intensité
REMARQUES :					
10. Indice mesuré en termes de superficie aménagée dans les conditions actuelles.					
11. Indice mesuré par rapport à la situation actuelle.					
12. Indice de densité issu du système d'analyse R.O.S. (Recreation Opportunity Spectrum)					

I RECEPTION ZONE

GENERAL PRINCIPLES		MANAGEMENT PARAMETERS		CRITERIA OF USE	
LEVEL OF USE	Intensive	CONSERVATION PRINCIPLES	Tolerate changes to natural conditions while basically maintaining the existing ecosystems. Permit the development of certain sites to accommodate high-density use.	DESIRED USES	Short hikes Cross-country skiing and snowshoeing (short, easy trails) Cycling Mass gatherings, shows and other events Environmental education
LEVEL OF CONSERVATION	Low to moderate	VISITOR EXPERIENCE	Use of the zone is subtly but effectively structured and controlled. Park facilities and infrastructures must remain highly visible and accessible to general public.	TOLERATED USES	Downhill skiing
LEVEL OF DEVELOPMENT	High	LEVEL OF FACILITIES	High Maximum percentage of developed land: 20% (Note 10). Maximum length of trails per square kilometre: 2,000 metres (Note 11).	PROHIBITED USES	No motor vehicles, except on connecting roadways and Parkway
		ACCESS	Free access by motor vehicle to the starting point for activities.	APPROPRIATE FACILITIES	Developed hiking trails maintained year-round Visitor and information centre Complete sanitary facilities Parking (automobiles, buses, bicycles) Cultural institutions Outdoor amphitheatre Mass gathering area
		USER DENSITY	The reception zone is very heavily used. The main activity nodes are very heavily used. Annual number of visitors is in excess of 2.1 per day per hectare (Note 12).	COMPATIBLE LAND USES	Tourism-recreational area Tourism-recreation centre Public use
				INCOMPATIBLE LAND USES	Mining Low to average intensity activities
<p>NOTES:</p> <p>10.Index based on actual developed area.</p> <p>11.Index based on current situation.</p> <p>12.Density index based on the Recreation Opportunity Spectrum.</p>					

II ZONE À FRÉQUENTATION INTENSE

PRINCIPES GÉNÉRAUX	PARAMÈTRES DE GESTION	CRITÈRES D'UTILISATION
<p>NIVEAU D'EXPLOITATION Intense</p> <p>NIVEAU DE CONSERVATION Modéré</p> <p>NIVEAU D'AMÉNAGEMENT Modéré à fort</p>	<p>OPTIQUE DE CONSERVATION Tolérer des modifications majeures aux conditions naturelles existantes, tout en assurant le maintien fondamental des écosystèmes en place. Consentir à l'aménagement de sites de façon à permettre une haute densité d'utilisation.</p> <p>EXPÉRIENCE DU VISITEUR L'utilisation du secteur est structurée et contrôlée de façon subtile et efficace. Les aménagements et l'infrastructure du parc doivent être très visibles et accessibles à tous.</p> <p>NIVEAU DES AMÉNAGEMENTS Modéré à élevé. Pourcentage maximum de terrain aménagé : 15 % (remarque n° 10). Longueur maximum des sentiers par kilomètre carré : 2 000 mètres (remarque n° 11).</p> <p>ACCÈS L'accès est libre, motorisé jusqu'au point de départ des activités.</p> <p>DENSITÉ D'UTILISATEURS Les pôles d'accueil sont très utilisés. La fréquentation annuelle maximale est de 2,1 visiteurs par jour par hectare. (remarque n° 12).</p>	<p>UTILISATION SOUHAITÉE Courte et longue randonnées Baignade supervisée Camping aménagé Cyclisme Aire de jeux libres Nautisme Ski de fond et raquette Interprétation du milieu naturel Pique-nique</p> <p>UTILISATION TOLÉRÉE Ski alpin Équitation</p> <p>UTILISATION PROHIBÉE Aucun véhicule motorisé sauf sur les liaisons routières et la promenade. La pratique de jeux libres doit se faire dans les aires prévues à cette fin.</p> <p>AMÉNAGEMENTS PERTINENTS Sentier à vocation unique Installations nautiques complètes Installations sanitaires complètes Service de location d'équipement récréatif Stationnement (automobile, autobus, bicyclette) Sentiers d'éducation en milieu naturel Pôles d'interprétation Camping aménagé Plage aménagée Signalisation</p> <p>AFFECTATION DU SOL ACCEPTÉE Centre de service Aire d'équilibre (Rural II) Centre récréo-touristique Utilisation publique Agriculture</p> <p>AFFECTATION DU SOL NON ACCEPTÉE Extraction Activités de faible à moyenne intensité</p>

II INTENSIVE USE ZONE

GENERAL PRINCIPLES		MANAGEMENT PARAMETERS		CRITERIA OF USE	
LEVEL OF USE	Intensive	CONSERVATION PRINCIPLES	Tolerate major changes to natural conditions while basically maintaining the existing ecosystems. Permit the development of certain sites to accommodate high-density use.	DESIRED USES	Short and long hikes Supervised swimming Developed camping Cycling, Playing field, Boating, Cross-country skiing and snowshoeing Interpretation of natural environment Picnicking
LEVEL OF CONSERVATION	Moderate	VISITOR EXPERIENCE	Use of the zone is subtle but effectively structured and controlled. Park facilities and infrastructures must remain highly visible and accessible to the general public.	TOLERATED USES	Downhill skiing Horseback riding
LEVEL OF DEVELOPMENT	Moderate to high	LEVEL OF FACILITIES	Moderate to high Maximum percentage of developed land: 15% (Note 10). Maximum length of trails per square kilometre: 2,000 metres (Note 11).	PROHIBITED USES	No motor vehicles, except on connecting roadways and Parkway Sporting activities to be restricted to the areas provided for that purpose
		ACCESS	Unrestricted access by motor vehicle to the starting point for activities.	APPROPRIATE FACILITIES	Single-purpose trails Complete boating facilities Complete sanitary facilities Recreation equipment rentals Parking (automobiles, buses, bicycles) Natural environment Interpretive trails Interpretation nodes Developed camping Developed beach Signage
		USER DENSITY	The reception nodes are very heavily used. Annual number of visitors is in excess of 2.1 per day per hectare (Note 12).	COMPATIBLE LAND USES	Service centre Balance area (Rural II) Tourism-recreational centre Public use Farming
				INCOMPATIBLE LAND USES	Mining Low to average intensity activities

III ZONE DE DÉCOUVERTE

PRINCIPES GÉNÉRAUX	PARAMÈTRES DE GESTION	CRITÈRES D'UTILISATION
<p>NIVEAU D'EXPLOITATION Modéré</p> <p>NIVEAU DE CONSERVATION Modéré</p> <p>NIVEAU D'AMÉNAGEMENT Faible</p>	<p>OPTIQUE DE CONSERVATION Dans cette zone, sont acceptées seulement les modifications mineures aux communautés et aux processus naturels. La préservation de la qualité environnementale est assurée par une planification consciencieuse et par une gestion prudente des sites et programmes.</p> <p>EXPÉRIENCE DU VISITEUR Encourager le visiteur à pénétrer plus loin dans le parc en créant un climat rassurant. L'accent est mis sur l'interprétation, les aménagements, la programmation et la récréation non dirigée.</p> <p>NIVEAU DES AMÉNAGEMENTS Faible. Pourcentage maximum de terrain aménagé : 3 %. Longueur maximum des sentiers par kilomètre carré : 2 000 mètres.</p> <p>ACCÈS L'accès est libre, motorisé jusqu'au point de départ des activités.</p> <p>DENSITÉ D'UTILISATEURS Un nombre considérable d'utilisateurs est permis. La fréquentation annuelle maximale est de 0,5 visiteur par jour, par hectare.</p>	<p>UTILISATION SOUHAITÉE Cyclisme de montagne Pêche sportive Interprétation des ressources naturelles et culturelles Courte et longue randonnées sur des sentiers entretenus et non entretenus Nautisme (non motorisé) Canot/camping Camping sauvage (non accessible en véhicule) Ski de randonnée Ski de fond</p> <p>UTILISATION TOLÉRÉE Équitation Pique-nique Orientation en forêt</p> <p>UTILISATION PROHIBÉE Aucun véhicule motorisé sauf sur les liaisons routières et la promenade.</p> <p>AMÉNAGEMENTS PERTINENTS Stationnement rudimentaire Installations sanitaires rudimentaires Installations nautiques rudimentaires Sites de camping semi-aménagés Sentiers aménagés à vocation unique Signalisation Équipements d'interprétation</p> <p>AFFECTATION DU SOL ACCEPTÉE Centre de services Aire d'équilibre (Rural II) Centre récréo-touristique Utilisation publique Agriculture</p> <p>AFFECTATIONS DU SOL NON ACCEPTÉE Extraction Activités de faible à moyenne intensité</p>

III DISCOVERY ZONE

GENERAL PRINCIPLES		MANAGEMENT PARAMETERS		REQUIREMENTS	
LEVEL OF USE	Moderate	CONSERVATION PRINCIPLES	<p>In this zone, only minor changes to communities and natural processes will be permitted.</p> <p>The preservation of the quality of the environment is assured through conscientious planning and prudent management of sites and programs.</p>	DESIRED USES	<p>Mountain biking</p> <p>Sport fishing</p> <p>Interpretation of natural and cultural resources</p> <p>Short and long hiking on developed and primitive trails</p> <p>Non-motorized boating</p> <p>Canoeing/camping</p> <p>Wilderness camping (not accessible by automobile)</p> <p>Ski touring</p> <p>Cross-country skiing</p>
LEVEL OF CONSERVATION	Moderate				
LEVEL OF DEVELOPMENT	Low				
		VISITOR EXPERIENCE	<p>Encourage the visitor to venture further into the park by creating a reassuring environment.</p> <p>Emphasis on Interpretation, facilities, programs and non-structured recreation.</p>	TOLERATED USES	<p>Horseback riding</p> <p>Picnicking</p> <p>Orienteering</p>
		LEVEL OF FACILITIES	<p>Low</p> <p>Maximum percentage of land developed: 3%</p> <p>Maximum length of trails per square kilometre: 2,000 metres.</p>	PROHIBITED USES	<p>No motor vehicles, except on connecting roadways and Parkway.</p>
		ACCESS	<p>Unrestricted access by motor vehicle to the starting point for activities.</p>	APPROPRIATE FACILITIES	<p>Rudimentary parking</p> <p>Rudimentary sanitary facilities</p> <p>Rudimentary boating facilities</p> <p>Semi-developed campsites</p> <p>Single-use developed trails</p> <p>Signage</p> <p>Interpretation facilities</p>
		USER DENSITY	<p>Considerable number of users permitted.</p> <p>Maximum annual number of visitors: 0.5 per day per hectare.</p>	COMPATIBLE LAND USES	<p>Service centre</p> <p>Balance area (Rural II)</p> <p>Tourism-recreational centre</p> <p>Public use</p> <p>Farming</p>
				INCOMPATIBLE LAND USES	<p>Mining</p> <p>Low to average intensity activity</p>

IV ZONE D'ENVIRONNEMENT NATUREL

PRINCIPES GÉNÉRAUX		PARAMÈTRES DE GESTION	CRITÈRES D'UTILISATION
NIVEAU D'EXPLOITATION	Faible	OPTIQUE DE CONSERVATION	UTILISATION SOUHAITÉE
NIVEAU DE CONSERVATION	Intense		
NIVEAU D'AMÉNAGEMENT	Très faible	EXPÉRIENCE DU VISITEUR	UTILISATION TOLÉRÉE
			UTILISATION PROHIBÉE
		NIVEAU DES AMÉNAGEMENTS	AMÉNAGEMENTS PERTINENTS
			AFFECTATION DU SOL ACCEPTÉE
		ACCÈS	AFFECTATIONS DU SOL NON ACCEPTÉE
		DENSITÉ D'UTILISATEURS	

IV NATURAL ENVIRONMENT ZONE

GENERAL PRINCIPLES		MANAGEMENT PARAMETERS		CRITERIA OF USE	
LEVEL OF USE	Low	CONSERVATION PRINCIPLES	Aim for normal, unhindered evolution of natural processes. Tolerate only minimal changes to natural communities and processes, over a very limited portion of the zone.	DESIRED USES	Short and long hikes on rustic trails. Nature interpretation Viewing scenery Ski touring
LEVEL OF CONSERVATION	Intense	VISITOR EXPERIENCE	By reducing its presence in terms of facilities or programs, Park management becomes less visible. Seasoned visitors can come into closer contact with the natural environment.	TOLERATED USES	Orienteering
LEVEL OF DEVELOPMENT	Very low	LEVEL OF FACILITIES	Very low Maximum percentage of developed land: 1% Maximum length of trails per square kilometre: 1,700 metres.	PROHIBITED USES	Motor vehicles
		ACCESS	Unrestricted access by motor vehicle to the starting point for activities (access by foot or on skis).	APPROPRIATE FACILITIES	Limited number of trails
		USER DENSITY	Few visitors in this zone. Maximum annual number of visitors is 0.21 per day per hectare.	COMPATIBLE LAND USES	Farming Public use
				INCOMPATIBLE LAND USES	Growth areas (Rural I) Mining

V ZONE DE CONSERVATION INTÉGRALE

PRINCIPES GÉNÉRAUX		PARAMÈTRES DE GESTION		CRITÈRES D'UTILISATION	
NIVEAU D'EXPLOITATION	Ne s'applique pas	OPTIQUE DE CONSERVATION	Respecter la nature sauvage du secteur en tenant compte du contexte du parc. Proscrire toute activité qui modifierait de façon mesurable l'habitat naturel. Limiter les interventions au strict minimum.	UTILISATION SOUHAITÉE	Recherche et éducation
NIVEAU DE CONSERVATION	Extrême	EXPÉRIENCE DU VISITEUR	Les visiteurs les plus aventureux pourront jouir d'une expérience à toute fin pratique du milieu sauvage.	UTILISATION TOLÉRÉE	Récréation à très faible intensité
NIVEAU D'AMÉNAGEMENT	Nul	NIVEAU DES AMÉNAGEMENTS	Nul	UTILISATION PROHIBÉE	Véhicules motorisés
		ACCÈS	L'accès n'est pas facilité.	AMÉNAGEMENTS PERTINENTS	Aucuns
		DENSITÉ D'UTILISATEURS	Négligeable	AFFECTATION DU SOL ACCEPTÉE	Agriculture Utilisation publique
				AFFECTATION DU SOL NON ACCEPTÉE	Aire récréo-touristique Extraction

V PROTECTIVE CONSERVATION ZONE

GENERAL PRINCIPLES		MANAGEMENT PARAMETERS		CRITERIA OF USE	
LEVEL OF USE	N/A	CONSERVATION PRINCIPLES	Respect the wild nature of the area within the limits of the Park context. Prohibit any activity which would measurably affect the natural habitat. Limit interventions to a strict minimum.	DESIRED USES	Research and education
LEVEL OF CONSERVATION	Extreme	VISITOR EXPERIENCE	The most adventurous visitors will be able to enjoy what is for all practical purposes a wilderness experience.	TOLERATED USES	Very low intensity recreation
LEVEL OF DEVELOPMENT	Nil	LEVEL OF FACILITIES	Nil	PROHIBITED USES	Motor vehicles
		ACCESS	Is not facilitated.	APPROPRIATE FACILITIES	None
		USER DENSITY	Negligible	COMPATIBLE LAND USES	Farming Public use
				INCOMPATIBLE LAND USES	Recreational-tourism area Mining

5.2.2 La délimitation des zones

La délimitation des zones, illustrée sur le plan numéro 7, s'appuie sur un ensemble de critères ayant trait :

- au rôle du parc et au concept d'aménagement;
- à la nature des ressources en place et à leur fragilité relative;
- aux conditions actuelles d'utilisation du parc et à la nature des équipements présents;
- au type de relation avec les milieux urbain et rural en périphérie;
- au niveau d'accessibilité et à la proximité de liaisons routières.

5.2.3 Les zones de gestion spéciale

Tel qu'il a été indiqué à la section 5.1, il subsiste dans le parc des sites ou une infrastructure qui constituent des cas d'exception au système de zonage proposé et qui commandent par le fait même un plan de gestion particulier.

Ces onze zones de gestion spéciale ont été désignées pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- leur usage actuel est l'objet d'ententes passées entre la CCN et d'autres partenaires;
- leur usage actuel est non conforme aux prescriptions du macro-zonage;
- les ressources existantes nécessitent un niveau de protection différent de celui qui est associé à la zone où elles sont situées;
- leur usage actuel exige des mesures de sécurité particulières.

Voici quelques recommandations préliminaires quant au mode de gestion à privilégier pour chacun des sites suivants :

- la piste de motoneige concédée à l'ouest du lac la Pêche;
- les installations du Camp Gatineau;
- le corridor utilisé pour la ligne de transmission d'énergie située à l'ouest du chemin Eardley-Masham;

- le chemin Eardley-Masham;
- les chutes de Luskville et le chemin Ridge;
- les résidences officielles;
- le mont King;
- les enclaves résidentielles et institutionnelles existantes;
- le lac Pink;
- le sentier d'utilisation polyvalente projeté au pied de l'escarpement d'Eardley;
- la station de ski Vorlage et le Camp Fortune.

5.2.3.1 La piste de motoneige

Objectif de gestion :

- assurer la continuité du réseau québécois de pistes de motoneige en concédant l'établissement d'un corridor à cette fin dans le parc.

Stratégies applicables :

- ajuster le tracé de la piste aux corridors existants ou aux secteurs les plus tolérants sur le plan environnemental;
- minimiser les répercussions de la piste sur les ressources et sur l'expérience des visiteurs;
- définir à long terme un nouveau tracé de la piste à l'extérieur du parc.

Utilisations permises :

- pratique de la motoneige en hiver;
- randonnée en été, si celle-ci est compatible avec le plan de développement des sentiers.

5.2.3.2 Les installations du Camp Gatineau

Objectif :

- se conformer aux modalités du bail passé auprès des autorités du Camp Gatineau, visant à offrir une infrastructure d'accueil aux personnes dont la mobilité est restreinte.

5.2.2 Delineation of zones

Delineation of zones (see Map 7) is based on a series of criteria relating to:

- the role of the Park and the development concept;
- the nature of existing resources and their relative fragility;
- the current pattern of Park use and the nature of existing facilities;
- the relationship to the urban and rural peripheral environments;
- the level of accessibility and proximity of road links.

5.2.3 Special Management Zones

As stated in section 5.1, there are sites or infrastructures in the Park that are exceptions to the proposed zoning system and that require a special management plan.

These 11 special management zones have been designated as exceptional for one of the following reasons:

- their current use is subject to prior agreements between the NCC and other parties;
- their current use does not conform to overall zoning requirements;
- existing resources require a level of protection that differs from the norm for the zone in which they are located;
- their current use involves particular security requirements.

Preliminary recommendations follow for a management approach to each of the following sites:

- Snowmobile trail concession west of Lac la Pêche,
- Camp Gatineau facilities,
- Transmission line corridor west of Eardley-Masham Road,

- Eardley-Masham Road,
- Luskville Falls and Ridge Road,
- Official residences,
- King Mountain,
- Residential enclaves and existing institutions,
- Pinks Lake,
- proposed multi-purpose trail at the base of the Escarpment,
- Vorlage and Camp Fortune ski areas.

5.2.3.1 Snowmobile Trail

Management objective:

- to allow for continuity in the Quebec snowmobile trail system by granting a corridor through the Park.

Applicable strategies:

- adjust the trail route so that it stays within existing corridors and is confined to the areas that are most tolerant;
- minimize the impact of the trail on resources and on visitors' experience;
- define, over the long term, a new route for the trail outside the Park.

Allowable uses:

- snowmobiling in winter;
- other uses in summer, if compatible with the trail development plan.

5.2.3.2 Camp Gatineau Facilities

Management objective:

- to comply with the terms of the lease with Camp Gatineau authorities; under this lease, facilities are provided for handicapped people.

Stratégies applicables :

- s'assurer que l'aménagement du site est conforme aux conditions du bail;
- encourager le promoteur à élargir sa clientèle afin d'y recevoir des visiteurs de l'extérieur;
- assurer la compatibilité entre les programmes d'activités du Camp et ceux du parc;
- évaluer la possibilité de fournir certains services aux visiteurs du parc sur le site sans déranger l'opération du Camp.

Utilisations permises :

- toute activité conforme aux modalités du bail;
- toute activité compatible sur le plan des services aux visiteurs.

5.2.3.3 La ligne de transmission d'énergie**Objectif de gestion :**

- se conformer aux modalités des servitudes à l'usage d'Hydro-Québec pour le passage de son infrastructure.

Stratégies applicables :

- minimiser les répercussions du corridor et de son entretien sur les ressources et sur l'expérience des visiteurs;
- rassembler dans ce même corridor les autres usages non compatibles avec les objectifs de planification du parc.

Utilisations permises :

- ligne de transmission d'énergie;
- piste de motoneige (tolérée seulement si elle est nécessaire au déploiement d'un réseau provincial);
- aucune autre circulation motorisée.

5.2.3.4 Le chemin Eardley-Masham**Objectifs de gestion :**

- assurer le passage de la circulation de transit entre les collectivités situées de part et d'autre du parc.
- constituer une liaison entre deux circuits touristiques périphériques (Hull -Wakefield - Sainte-Cécile-de-Masham; Luskville - Aylmer);
- permettre l'accès au lac la Pêche à partir du sud du parc;
- minimiser l'impact du chemin sur les ressources naturelles et sur l'expérience du milieu sauvage par les visiteurs;
- rassembler dans ce corridor tout usage récréatif diffusé, de manière à réduire la fragmentation des zones de conservation;
- évaluer l'opportunité d'un redressement du chemin, afin d'améliorer sa fluidité et de régler les problèmes créés par la présence de castors dans le corridor actuel;
- éviter de permettre l'accès direct au parc à partir du chemin.

Utilisations permises :

- route provinciale secondaire;
- piste de motoneige ou sentier d'équitation (dans le même corridor que le chemin);
- parc de stationnement temporaire au lac Kidder (jusqu'à ce que le « Chemin de la découverte » soit achevé à l'ouest du corridor Eardley-Masham).

5.2.3.5 Les chutes de Luskville et le chemin Ridge**Objectifs de gestion :**

- permettre l'interprétation de l'escarpement d'Eardley;
- permettre à une clientèle d'excursionnistes aguerris d'accéder au coeur du parc;
- assurer la renaturalisation d'infrastructures incompatibles.

Applicable strategies:

- ensure that site development complies with lease conditions;
- encourage the organization to broaden its clientele to accept visitors from outside the region;
- ensure compatibility of the Camp's programs and those of the Park;
- assess the possibility of providing certain services to Park visitors at the Camp without disturbing Camp operations.

Allowable uses:

- any activity that complies with the terms of the lease;
- any activity that is compatible with the visitor services plan.

5.2.3.3 Transmission Line

Management objective:

- comply with the terms of the Hydro-Québec easements covering its infrastructures.

Applicable strategies:

- minimize impact of the corridor and its maintenance on natural resources and the visitor's experience;
- group together in this same corridor other uses that do not comply with Park planning objectives.

Allowable uses:

- hydro transmission line;
- snowmobile trail (tolerated only where required to complete the provincial system);
- no other motorized traffic.

5.2.3.4 Eardley-Masham Road

Management objectives:

- allow through traffic between communities located on either side of the Park;
- link two peripheral tourist routes (Hull - Wakefield - Sainte-Cécile-de-Masham and Luskville - Aylmer);
- allow access to Lac la Pêche from the southern part of the Park;
- minimize impact of the road on natural resources and on visitors' wilderness experience;
- limit extensive recreational use to this corridor, thereby reducing fragmentation of the conservation zones;
- assess the advisability of realigning the road, in order to improve traffic flow and to solve problems caused by beavers along the existing road;
- prevent direct access to the Park from the road.

Allowable uses:

- secondary provincial highway;
- snowmobile or horseback riding trail (along the corridor occupied by the road);
- temporary parking area at Kidder Lake (until the "Discovery Road" is built to the west of the Eardley-Masham corridor).

5.2.3.5 Luskville Falls and Ridge Road

Management objectives:

- allow for interpretation of the Eardley Escarpment;
- allow seasoned hikers access to the Heart of the Park;
- ensure that incompatible infrastructures are renaturalized.

Stratégies applicables :

- réaménager le site des chutes Luskville selon un plan à élaborer;
- contenir ces usages les plus lourds au pied de l'escarpement ou à l'intérieur de la « zone de découverte »;
- désaffecter progressivement le chemin Ridge et le refuge McKinstry avec l'aménagement progressif du « Chemin de la découverte ».

Utilisation permise :

- randonnée en milieu sauvage, pique-nique à Luskville.

5.2.3.6 Les résidences officielles**Objectifs de gestion :**

- répondre à la fonction politique assumée par le parc;
- assurer la sécurité des occupants ou des visiteurs des résidences officielles;
- réduire les conflits créés par le fonctionnement des résidences officielles;
- rendre l'utilisation des résidences officielles le plus compatible possible avec les autres fonctions du parc.

Stratégies applicables :

- identifier, en collaboration avec les autorités de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et les occupants des résidences, un périmètre de sécurité inaccessible aux visiteurs du parc;
- élaborer des directives et une procédure adaptées aux fonctions politiques assurées par les résidences officielles.

Utilisations permises :

- les usages conformes aux plans de gestion approuvés pour chaque résidence sont permis en autant que les répercussions à l'extérieur du périmètre de sécurité sont limitées au strict minimum.

5.2.3.7 Le mont King**Objectifs de gestion :**

- permettre l'interprétation du mont King aux visiteurs de la Promenade;
- restaurer l'environnement naturel du territoire mont King - Black Lake;

Stratégie applicable :

- préparer des plans de réhabilitation et de gestion du sentier du mont King et de l'aire de pique-nique;

Utilisations permises :

- sentier d'interprétation;
- tout autre usage déterminé depuis le plan de réhabilitation.

5.2.3.8 Les enclaves résidentielles et institutionnelles**Objectifs de gestion :**

- se conformer aux ententes passées entre le gouvernement du Québec et la CCN;
- favoriser la coexistence entre les enclaves résidentielles existantes et le parc.

Approche de gestion :

- exclure les enclaves de l'expérience des visiteurs ou s'assurer que celles-ci répondent aux objectifs de planification de la zone où elles sont situées;
- minimiser l'effet des enclaves sur les ressources du parc et sur l'expérience des visiteurs;
- redéfinir conjointement avec les propriétaires les droits d'occupation, en tenant compte du fait que ces propriétés prévues existent à l'intérieur d'un parc géré pour l'agrément du public;
- s'assurer que le fonctionnement du parc ne nuit pas aux droits d'occupation définis ci-dessus.

Applicable strategies:

- plan and carry out a redevelopment of the Luskville Falls site;
- contain the heaviest uses at the foot of the Escarpment or within the Discovery Zone;
- phase out Ridge Road and McKinstry Lodge in sequence with the phased development of the Discovery Road.

Allowable uses:

- wilderness hiking, picnicking at Luskville.

5.2.3.6 Official Residences

Management objectives:

- fulfil the political role assigned to the Park;
- ensure the security of occupants and/or visitors to the official residences;
- reduce conflicts caused by the operation of the official residences;
- make the use of the official residences as compatible as possible with other Park functions.

Applicable strategies:

- identify, in cooperation with the RCMP and the occupants of the residences, a security perimeter that is off-limits to Park visitors;
- develop directives and procedures suited to the political functions performed by the official residences.

Allowable uses:

- uses that conform to management plans approved for each residence will be permitted, providing that impact beyond the security perimeter is kept to a strict minimum.

5.2.3.7 King Mountain

Management objectives:

- interpret King Mountain to Parkway visitors;
- restore the natural environment of the King Mountain/Black Lake area.

Applicable strategy:

- prepare plans for the rehabilitation and management of the King Mountain trail and picnic grounds.

Allowable uses:

- interpretation trail;
- any other use determined in the rehabilitation plan.

5.2.3.8 Institutional and residential clusters

Management objectives:

- comply with the terms of agreements between Quebec and the NCC;
- foster co-existence between existing residential clusters and the Park.

Management approach:

- exclude the residential clusters from visitors' experience, or ensure that they meet the planning objectives for the zone in which they are located;
- minimize the impact of institutional and residential clusters on Park resources and on visitors' experiences;
- redefine, in cooperation with the private landowners, their property rights, taking into account the fact that their properties lie within a park managed for the enjoyment of the general public;
- ensure that Park operations do not infringe upon the property rights defined above.

Utilisations permises :

- tout usage déterminé par les ententes passées avec le gouvernement du Québec (usage institutionnel ou réserve faunique selon le cas);
- tout usage négocié entre les propriétaires-occupants et la CCN.

5.2.3.9 Le lac Pink**Objectifs de gestion :**

- réaliser les interventions prévues dans le plan de réaménagement;
- réhabiliter l'environnement naturel du lac et de ses abords;
- permettre l'interprétation des caractéristiques spécifiques du lac aux visiteurs fréquentant la « Zone de découverte ».

Stratégies applicables :

- terminer les travaux de réhabilitation;
- préparer un plan de gestion du site afin d'orienter l'entretien, la programmation d'activités, l'utilisation des ressources et toute autre intervention.

Utilisations permises :

- interprétation et récréation à faible intensité, conformément aux directives du plan de gestion et à la capacité de support du milieu;
- activités de recherches approuvées.

5.2.3.10 Le sentier d'utilisation polyvalente**Objectifs recherchés :**

- permettre certaines activités diffusées le long des limites du parc;
- contrôler la pression sur l'escarpement d'Eardley en maintenant les activités les plus lourdes au pied de ce dernier.

Stratégies applicables :

- collaborer à toute étude entreprise pour déterminer la faisabilité du sentier et son utilisation optimale;
- réaliser une évaluation détaillée des répercussions de la proposition;
- amorcer une planification détaillée du tracé du sentier.

Utilisations permises :

- sentier d'équitation ou sentier polyvalent, selon les conclusions de l'étude de faisabilité;
- aucune circulation motorisée.

5.2.3.11 La station de ski Vorlage et le Camp Fortune**Objectifs recherchés :**

- se conformer aux modalités des baux applicables;
- permettre la mise en place d'activités à forte intensité et de divers services aux visiteurs sur ces sites particuliers.

Stratégies applicables :

- s'assurer qu'un plan d'aménagement soit préparé par les promoteurs;
- s'assurer que tous les terrains loués par la CCN contribuent aux objectifs recherchés dans la planification, la gestion et l'aménagement du parc.

Utilisations permises :

- activités de récréation sans rétention de visiteurs sur place (aucun hébergement ni occupation résidentielle);
- toute autre activité conforme aux plans d'aménagement ou de gestion approuvés.

Allowable uses:

- any use determined by past agreements with the Quebec Government (institutional use or wildlife reserve, as applicable);
- uses negotiated between the owner-occupants and the NCC.

5.2.3.9 Pink Lake

Management objectives:

- carry out the recommendations of the redevelopment plan;
- rehabilitate the natural environment of the lake and its shoreline;
- permit interpretation of the lake's special features to visitors to the Discovery Zone.

Applicable strategies:

- complete the rehabilitation work;
- prepare a site management plan to guide maintenance, activity programs, resource use and any other intervention.

Allowable uses:

- interpretation and low-intensity recreation that conforms to management plan directives and the site's carrying capacity;
- approved research activities.

5.2.3.10 Multi-Purpose Trail

Objectives:

- allow certain extensive activities along Park boundaries;
- control pressure on the Eardley Escarpment by containing the heaviest use to the foot of the Escarpment.

Applicable strategies:

- cooperate in studies of the feasibility of the trail and its optimum use;
- complete a detailed impact study of the proposal;
- begin detailed planning of the trail's route.

Allowable uses:

- horseback riding or other trail activities, depending on the findings of the feasibility study;
- no motorized traffic.

5.2.3.11 Vorlage and Camp Fortune

Objectives:

- comply with the terms of the applicable leases;
- allow implementation of intensive activities and various visitor services at these particular sites.

Applicable strategies:

- ensure that a development plan for these sites is prepared by the sites' operators;
- ensure that all leased NCC properties contribute to the attainment of Park planning, management and development objectives.

Allowable uses:

- recreation activities that do not involve overnight accommodation (no lodging or residential developments);
- any other activity that complies with approved development and/or management plans.

6 LES ENJEUX ET LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

Cette section du document inclut une série de directives quant à l'approche à privilégier dans le traitement de problèmes inhérents à l'état actuel du parc ou à l'application d'un nouveau plan directeur sur son territoire.

6.1 Le statut juridique et la révision des limites du parc

QUESTIONS :

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- Le statut juridique et les limites du parc n'étant pas officialisés, le recours à un cadre juridique pourrait permettre, à long terme, de mieux protéger et gérer le parc.
- le recours à un statut juridique nécessiterait la mise en place d'un programme d'acquisition de propriétés privées, de chemins et de tout autre droit de propriété.
- le recours à un statut juridique officialiserait tant le rôle du parc que son positionnement parmi les terres du patrimoine canadien.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

- Explore différentes façons de mettre en place un statut officiel pour le parc. Ce statut permettrait de légaliser le zonage, de confirmer les limites et d'asseoir une réglementation complémentaire.
- Étudie la possibilité de recourir à une disposition exceptionnelle de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (L.R.Q., C. a-19.1). Il s'agit de la zone d'intervention spéciale (art. 158 à 163). Ce décret permettrait d'assurer un statut particulier au parc, tout en désignant la responsabilité de l'administration à la CCN.

- Étudie la possibilité de rationaliser les frontières, (le long de l'autoroute 5 d'abord), sans diminuer la superficie totale du parc.

6.2 Le financement

QUESTIONS :

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur la question suivante :

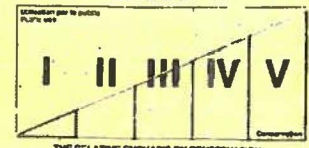
- De nouveaux modes de tarification et de gestion devraient être mis en place afin d'accroître les revenus du parc.
- Dans un contexte de restriction budgétaire, il devient essentiel de demander à ceux qui utilisent des services d'en assumer le coût. Cette collaboration financière ne fera qu'améliorer la qualité des expériences et le niveau des services offerts dans le parc.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

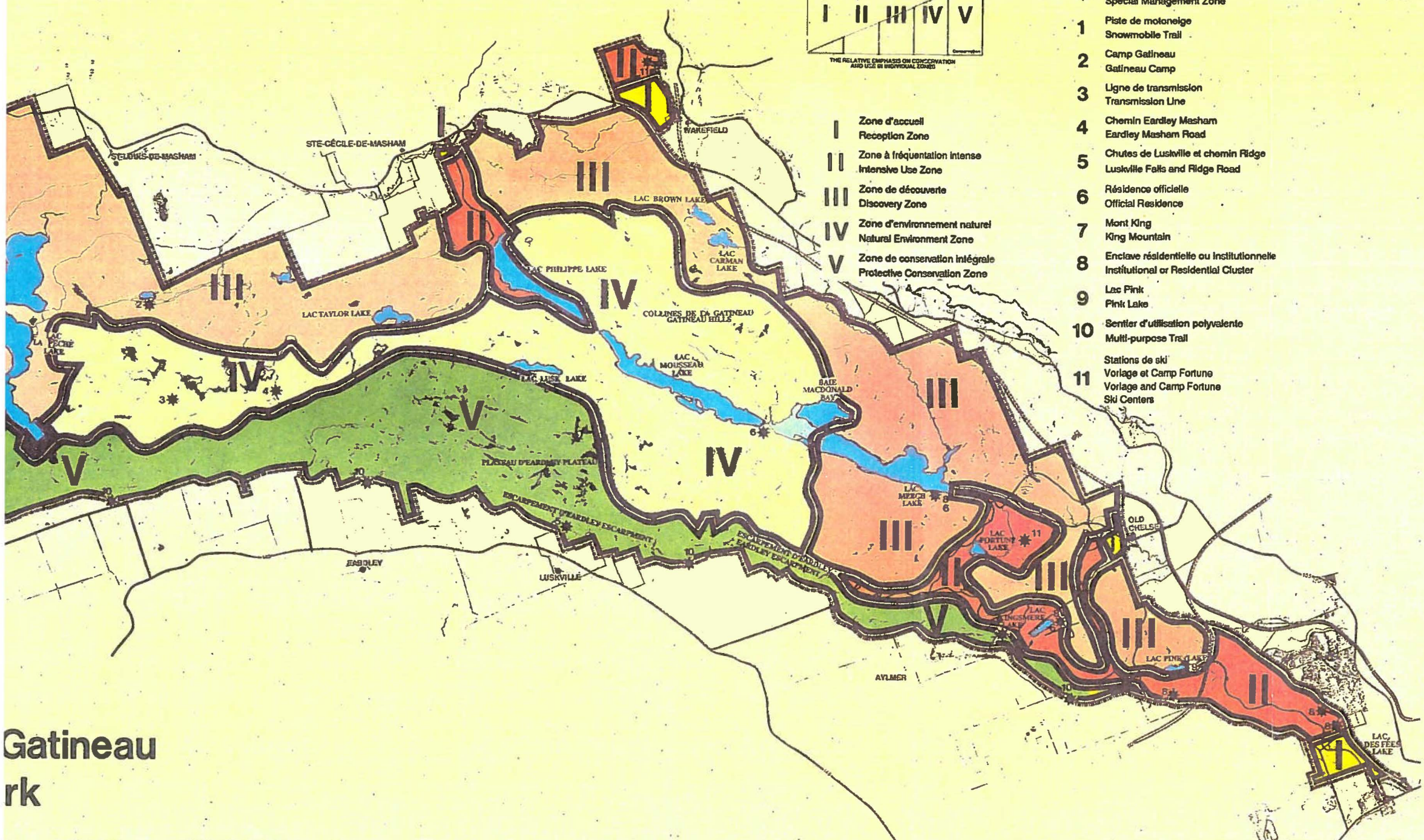
- réduise les coûts d'entretien des équipements dans les zones de conservation intégrale et d'environnement naturel;
- applique une tarification selon la densité d'utilisateurs et selon les effets de la détérioration du milieu;
- élabore un plan d'entretien d'équipement à long terme;
- identifie de nouvelles sources de financement possibles du parc;
- encourage la participation d'associations reliées au domaine du plein air; ces différentes ressources pourraient être utilisées à la diffusion de leur savoir, diminuant ainsi les coûts de gestion et de protection du milieu naturel.

L'IMPORTANCE RELATIVE DES FONCTIONS DE CONSERVATION ET D'UTILISATION DANS LES CINS CLASSÉS DE ZONAGE



- I Zone d'accueil
Reception Zone
- II Zone à fréquentation intense
Intensive Use Zone
- III Zone de découverte
Discovery Zone
- IV Zone d'environnement naturel
Natural Environment Zone
- V Zone de conservation intégrale
Protective Conservation Zone

- * Zone de gestion spéciale
Special Management Zone
- 1 Piste de motoneige
Snowmobile Trail
- 2 Camp Gatineau
Gatineau Camp
- 3 Ligne de transmission
Transmission Line
- 4 Chemin Eardley Masham
Eardley Masham Road
- 5 Chutes de Luskville et chemin Ridge
Luskville Falls and Ridge Road
- 6 Résidence officielle
Official Residence
- 7 Mont King
King Mountain
- 8 Enclave résidentielle ou institutionnelle
Institutional or Residential Cluster
- 9 Lac Pink
Pink Lake
- 10 Sentier d'utilisation polyvalente
Multi-purpose Trail
- 11 Stations de ski
Vorlage et Camp Fortune
Vorlage and Camp Fortune
Ski Centers



6 ISSUES AND SPECIFIC RECOMMENDATIONS

This section develops a series of guidelines for an approach to current problems and those which may arise from implementation of a new Master Plan.

6.1 Legal Status and Revisions to Park Boundaries

CONCERNS:

Directives will have to be formulated to respond to the following considerations:

- Since the Park's legal status and boundaries have not been officially defined, the creation of a legal framework could, in the long run, facilitate protection and management of the park.
- To establish such legal status would require implementation of a program to acquire private property, roads and other property rights.
- Establishing such legal status would formalize the role of the Park and its position among Canadian heritage lands.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- explore various methods for providing the Park with an official status. Such status would enable the NCC to legalize Park zoning, confirm Park boundaries and make complementary regulations;
- study the possibility of obtaining special designation under the *Land Use Planning and Development Act* (LRQ, c a-19.1). (Special Planning Zones – ss 158-163). Such an order would ensure special status for the Park, while assigning responsibility for its management to the NCC;

- study the possibility of rationalizing Park borders (along Autoroute 5 first of all) without diminishing the total Park area.

6.2 Financing

CONCERNS:

New directives will have to be formulated to respond to the following considerations:

- new user-pay and management methods should be implemented, in order to increase Park revenues;
- at a time of budget restraint, it is essential that Park users be asked to help cover costs. Financial cooperation can only improve the quality of experiences and the level of Park services.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- reduce facility maintenance costs in the Protective Conservation and Natural Environment Zones;
- implement a system of fees based on user density and negative effects on the environment;
- develop a long-term facilities maintenance plan;
- identify possible new sources of income for the Park;
- encourage participation of partners such as outdoors organizations; these partners could be called upon to share their capabilities, thereby reducing the cost of managing and protecting the natural environment.

6.3 Le transport

QUESTIONS :

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- Le réseau actuel de la promenade ne dessert pas directement le domaine MacKenzie-King et n'est pas relié à la future promenade des Voyageurs.
- Certaines routes à l'intérieur du parc devront être fermées et cédées à la CCN en fonction des exigences du zonage. Certaines de ces routes qui traversent le parc cumulent une fonction déjà dévolue par d'autres artères; d'autres sont devenues inutiles.
- l'accès au parc sera avant tout encouragé, le long du corridor entre Hull et Wakefield, via le corridor des Voyageurs et en bordure de la rivière des Outaouais.
- la croissance urbaine de chaque côté du parc crée une demande pour la création de corridors de transport régional à travers le parc.

LES RECOMMANDATIONS

Il est proposé que la CCN :

- raccorde à la promenade le site du domaine MacKenzie-King;
- maintienne la fermeture de la promenade de la Gatineau en hiver;
- fasse en sorte qu'il n'y ait plus de planification ou d'implantation de routes à l'intérieur du parc;
- concède le passage de voies de circulation dont la fonction est de desservir la région sans donner directement accès au parc :
 - boulevard Laramée - McConnell
 - boulevard Saint-Raymond, chemin de la Montagne
 - chemin Eardley-Masham
 - chemin Notch

- fasse en sorte que les portions de routes où il y aura eu acquisition de propriétés privées soient graduellement fermées;
- maintienne la fermeture de certaines routes à la circulation automobile :
 - le boulevard Gamelin à l'ouest de la rue Centre
 - le chemin Kennedy
 - le chemin Onslow et tout autre accès au nord et à l'ouest du lac la Pêche
- contrôle l'accès à certaines routes, dont :
 - la route entre le lac la Pêche et le chemin Eardley-Masham
 - le chemin du lac Meech
- favorise une utilisation concertée du chemin du lac Meech en tenant compte de la nécessité d'accès à la résidence d'été du premier ministre.

6.4 L'intégration régionale

QUESTIONS :

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- les affectations retrouvées en périphérie du parc devraient être compatibles avec l'orientation donnée à chaque zone à l'intérieur du parc;
- les limites du parc devraient être discernables, tant en milieu urbain qu'en milieu rural;
- le parc, pour survivre, a besoin de corridors de verdure qui y fourniront un accès.

6.3 Transportation

CONCERNS:

New directives will have to be formulated to cover the following factors:

- the existing system of Parkways does not lead directly to the Mackenzie King Estate, and is not connected to the planned Voyageur Parkway;
- to support zoning requirements, certain roads within the Park should be closed and turned over to NCC jurisdiction — some because they have been replaced by other roads, others because they are no longer needed;
- above all, access to the Park will be encouraged along the Hull-Wakefield corridor, via the Voyageur corridor and along the Ottawa River;
- urban growth on each side of the Park creates a demand for regional transportation corridors to cross the Park.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- link the MacKenzie King Estate to the Parkway;
- continue to close the Gatineau Parkway in winter;
- ensure that no new roads are planned or built within the Park;
- allow the following transportation routes which serve as regional links to cross the Park, but prevent access to the Park from them:
 - Laramée-McConnell Boulevard,
 - Saint-Raymond Boulevard and Mountain Road,
 - Eardley-Masham Road and
 - Notch Road;

- ensure that the parts of roads serving properties that are acquired by the NCC from private owners are gradually phased out;
- continue to prohibit automobile traffic on certain roads:
 - Gamelin Boulevard west of Centre Street;
 - Kennedy Road; and
 - Onslow Road, as well as any other access roads north and west of Lac la Pêche;
- control access to certain roads, among them:
 - the road between Lac la Pêche and the Eardley-Masham Road;
 - Meech Lake Road;
- encourage shared use of the Meech Lake Road, taking into account the requirement for access to the Prime Minister's summer residence.

6.4 Regional Integration

CONCERNS:

New directives will have to be formulated to respond to the following considerations:

- land uses along the Park periphery should be compatible with the orientation given to each adjoining zone within the Park;
- Park boundaries should be clearly identified, in both the urban and rural environments;
- the Park needs green corridors leading into it in order to survive.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

- convienne d'une aire de planification concertée (500 mètres de chaque côté des limites communes) avec les municipalités limitrophes;
- convienne avec les municipalités périphériques de l'aménagement des points d'ancrage et d'accès définis dans le concept;
- convienne avec les municipalités limitrophes de l'établissement de corridors de verdure qui fourniront un accès non motorisé au parc et assureront l'interdépendance des écosystèmes au-delà des limites actuelles du territoire;
- définisse dans la périphérie du parc des affectations qui seraient à proscrire, compte tenu de la vocation donnée au zonage à l'intérieur du parc;
- fasse en sorte que les frontières du parc se démarquent du milieu environnant par des aménagements intégrés qui auront pour effet de contrôler l'accès au parc, particulièrement en milieu urbain et dans le voisinage des points d'ancrage et d'accès.
- participe aux discussions sur la mise en valeur des terrains de la SAO dans la vallée du ruisseau Meech.

6.5 Les résidences officielles**QUESTIONS :**

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- la présence de résidences officielles et de centres de conférence dans le parc crée des besoins spéciaux au niveau de la sécurité;
- il faut trouver un équilibre entre les besoins associés à la présence de ces résidences et centres et les besoins des visiteurs dans le parc.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

- considère les résidences officielles comme des zones de gestion spéciale;
- considère une utilisation temporaire des bâtiments (Willson, O'Brien) pour présenter des expositions pendant des périodes de temps quand ces derniers ne sont pas autrement utilisés;
- définisse un périmètre maximal d'occupation et de sécurité pour la résidence d'été du premier ministre du Canada et de la résidence Willson, lorsqu'elle est utilisée;
- intègre la résidence du président de la Chambre des communes au programme de mise en valeur du domaine MacKenzie-King, tout en respectant le statut de résidence officielle.

6.6 Les propriétés privées**QUESTIONS :**

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- les résidences privées sont considérées comme des usages non conformes au zonage du parc; elles devraient faire l'objet d'un programme d'acquisition, à long terme;
- certaines propriétés affectent la mise en valeur du territoire, telle qu'elle est préconisée dans le Plan directeur.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

- désigne les catégories suivantes pour l'acquisition des résidences ou terrains privés :

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- consult with neighbouring municipalities regarding a joint planning area (500 metres on each side of the common boundaries);
- cooperate with neighbouring municipalities in the development of the anchor and access points defined in the plan;
- cooperate with neighbouring municipalities to establish green corridors to provide access (excluding motor vehicle access) to the Park and to link ecosystems inside the Park with those outside;
- define, for areas on the Park periphery, those uses which should be prohibited, given the functions assigned to the adjacent zones within the Park;
- ensure that the Park is clearly differentiated from the surrounding areas by structures to control access to the Park, particularly in urban areas and in and around the anchor and access points.
- take part in discussions concerning the development of properties owned by the SAO in the Meech Creek valley.

6.5 Official Residences

CONCERNS:

New directives will have to be formulated to respond to the following considerations:

- the presence of official residences and conference centres in the Park creates special security requirements;
- a balance must be struck between the needs associated with these residences and centres and the needs of Park visitors.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- treat official residences as special management zones;
- consider allowing buildings (the Willson and O'Brien houses) to be used for temporary exhibitions when they are not being used for official functions;
- define maximum occupancy and security areas for the Prime Minister's summer residence and for the Willson house when they are being used;
- include the residence of the Speaker of the House of Commons in the MacKenzie King Estate development program, while maintaining its official residence status;

6.6 Private Properties

CONCERNS:

New directives will have to be formulated that respond to the following considerations:

- private residences fall under the heading of non-conforming uses under Park zoning, and they should be the subject of a long-term acquisition program;
- some properties interfere with the enhancement of the Park as recommended in the Master Plan.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- designate the following categories for acquisition of private property:

Première priorité

- les terrains de dix acres et plus, ou;
- les propriétés riveraines (lacs Meech et Kingsmere), ou;
- les propriétés affectant la visibilité des grands équipements;

Deuxième priorité

- les lots enclavés, ou;
- les lots en périphérie du parc;

Troisième priorité

- les enclaves résidentielles existantes.
- favorise plutôt l'acquisition de gré à gré (à la valeur du marché), les donations, le droit de premier refus, l'achat avec permission d'occupation pour la vie entière plutôt que l'expropriation pure et simple.

6.7 Les baux résidentiels**QUESTIONS :**

Dans l'étude de cet enjeu, il faut formuler des directives sur les questions suivantes :

- les baux résidentiels sont une forme de tenure des terres similaire aux propriétés privées;
- ces résidences sont considérées comme des usages non conformes au zonage du parc.

RECOMMANDATIONS :

Il est proposé que la CCN :

- fasse en sorte de ne plus céder de bail de location à des fins strictement résidentielles pour les propriétés détenues par la CCN ;
- conserve les bâtiments les plus représentatifs du patrimoine local et canadien, à condition que ceux-ci puissent être utilisés pour servir d'appui aux activités pratiquées dans les zones d'utilisation contrôlée et les zones d'expérimentation;
- démolisse les bâtiments affectant le paysage naturel des zones de conservation intégrale et d'environnement naturel ou qui ne servent pas les objectifs du parc;
- conserve certains bâtiments ou terrains de ferme, peu importe qu'ils soient loués ou en opération, puisque ces implantations témoignent de l'histoire du parc et aident à en gérer les frontières.

High-priority properties:

- properties of ten or more acres, or;
- waterfront properties (Meech and Kingsmere Lakes), or;
- properties affecting the appearance of major Park facilities;

Medium-priority properties:

- individual lots, or;
- lots located on the periphery of the Park;

Low-priority properties:

- existing residential enclaves.
- give preference to acquisition by mutual consent (at market value), donations, right of first refusal, and purchase with occupancy rights for life rather than expropriation.

6.7 Residential Leases

CONCERNS:

New directives will have to be formulated that respond to the following considerations:

- residential leases are a form of land tenure similar to private ownership;
- under Park zoning, these residences are considered a non-conforming use.

RECOMMENDATIONS:

It is proposed that the NCC:

- phase out the leasing of NCC properties for purely residential purposes;
- preserve buildings that are representative of the local or national heritage, provided they can be used to support Park functions in Intensive Use and Discovery Zones;
- demolish buildings which affect the natural landscape in the Protective Conservation and Natural Environment zones, or which do not serve Park objectives;
- preserve certain buildings or farms, regardless of whether they are leased or in operation, because they are reminders of the Park's history and tools for management of the interface between the Park and neighbouring lands.

7 LA MISE EN ŒUVRE

7.1 Le suivi de la planification et de la gestion

Tel qu'il a été annoncé dans l'avant-propos, le plan directeur révisé du parc de la Gatineau servira de cadre de référence pour toute nouvelle orientation relative à l'utilisation et à la gestion du territoire du parc.

Le graphique qui suit fait état de la position relative du présent plan dans la structure de gestion proposée du parc. On y remarquera que le présent plan tient à la fois du plan stratégique et du plan directeur tel quel. C'est un plan stratégique puisque le présent ouvrage définit un rôle et des orientations générales devant préserver l'avenir du parc. C'est aussi un plan directeur comme tel puisque le présent ouvrage formule un concept d'organisation spatiale du parc, définit les fonctions applicables à chaque secteur et oriente la mise en valeur de chacun de ceux-ci.

À la suite de l'adoption du présent plan directeur par la CCN, de nouveaux exercices de planification ou de design devront être entrepris afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations de ce plan.

Parmi ceux-ci, on compte :

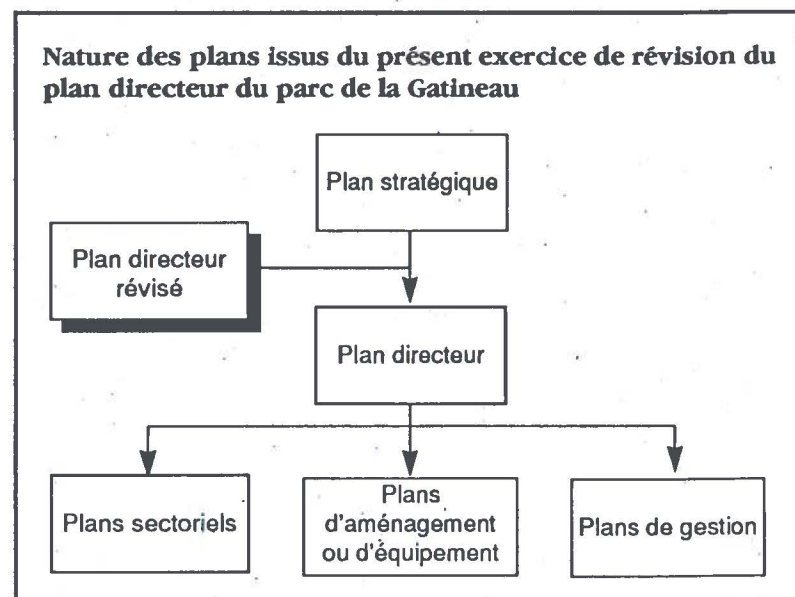
- des plans sectoriels d'aménagement qui détailleront la nature des interventions nécessaires dans chacun des cinq secteurs prévus dans le plan;
- des plans d'équipement qui définiront véritablement les types d'aménagements prescrits, soit pour un site, soit pour un équipement particulier;
- des plans de gestion qui préciseront les modes d'intervention souhaités au niveau :
 - de la gestion des ressources naturelles et culturelles;
 - de la gestion de l'expérience des visiteurs;
 - de la gestion de l'infrastructure.

7.2 Les modifications et les révisions du plan directeur

Le présent plan directeur est issu d'un contexte tout à fait particulier, lequel est par ailleurs en constante évolution. Compte tenu de cette conjoncture, il faudra donc mettre sur pied un processus flexible de révision du plan susceptible d'harmoniser la planification aux nouvelles conditions qui risqueront de surgir dans un proche avenir.

Ainsi, toute nouvelle modification substantielle au rôle de la CCN en tant qu'organisme responsable du parc, ou à la vision de la capitale, nécessiterait éventuellement une révision du plan stratégique du parc (rôle et énoncés d'orientation) et de tout autre élément s'y rattachant, selon la logique exposée dans ce document. Dans ce cas, un tel processus de révision du plan devrait nécessairement s'enclencher et s'accompagner, comme pour le présent exercice, de consultations publiques et sélectives.

Nature des plans issus du présent exercice de révision du plan directeur du parc de la Gatineau



7 IMPLEMENTATION

7.1 Planning and Management Follow-up

As stated in the foreword, the revised Master Plan for Gatineau Park will provide a basic framework to guide the setting of any new directions for use and management of the Park.

The diagram below shows the relative position of this Master Plan within the proposed Park management structure. This Plan is both a strategic plan and a Master Plan — a strategic plan because it defines the role and general orientations for the future preservation of the Park, and a Master Plan in that it formulates a concept for the spatial organization of the Park, defines functions applicable to each sector and sets directions for their enhancement.

Following approval of this Plan by the NCC, new planning and/or design exercises will have to be undertaken to ensure implementation of the recommendations contained within it.

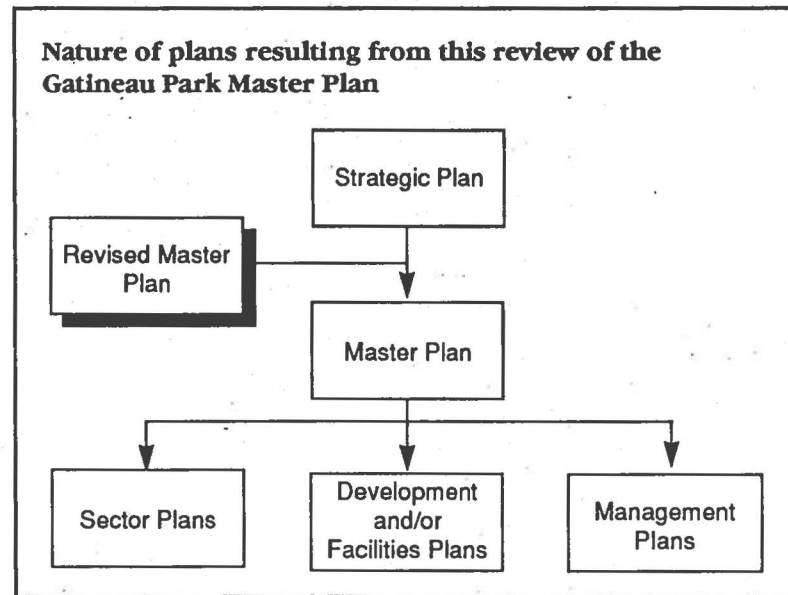
These include:

- sectoral development plans, which detail the nature of the initiatives required in each of the plan's five sectors;
- facility plans, which define the types of development required, either for a site or for a particular facility;
- management plans, which specify the desired types of initiatives regarding the management of:
 - natural and cultural resources;
 - visitors' experiences;
 - infrastructures.

7.2 Amendments and Revisions to the Master Plan

This Master Plan was developed in a particular context and one that is undergoing constant evolution. Therefore, a flexible revision procedure will be needed in order to harmonize planning with new conditions that may arise in the near future.

For example, any substantial changes to the NCC's role as the agency responsible for the Park or to the overall vision of the Capital would eventually require revision of the Park's strategic plan (role and orientation principles) and of all other related elements according to the logic set out in this document. In that event, the revision process would necessarily be accompanied by public and selective consultations throughout, as was the case for the present plan.



En d'autres circonstances, il pourra arriver qu'une orientation d'aménagement, de planification ou de gestion découlant, soit des plans sectoriels, soit des plans d'équipement, de services ou de gestion, ne puisse être appuyée par les dispositions du présent plan directeur. Dans ce cas, il appartiendra à l'administration du parc de procéder à l'évaluation de cette orientation pour déterminer si le plan devrait être modifié.

Quelles que soient les circonstances, il est essentiel qu'un système de mise à jour du plan directeur soit institué, ne serait-ce que pour enregistrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations suggérées par le présent ouvrage. Nous considérons que la mise à jour du Plan directeur devrait être réalisée une fois l'an, et qu'une révision périodique du Plan soit instituée tous les dix ans, peu importe les événements.

7.3 La coordination avec les autres plans

Le plan directeur du parc de la Gatineau s'appuie sur une concertation essentielle entre tous les acteurs intéressés par l'aménagement du territoire, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CCN.

Au moment de la publication du *plan de la capitale du Canada*, en janvier 1988, l'exercice de révision du plan directeur de 1980 était en cours. Ainsi, compte tenu de ce cheminement en parallèle, il s'avérera nécessaire d'apporter certaines révisions à ce schéma d'aménagement des terrains fédéraux afin de tenir compte des éléments suivants :

- du nouveau rôle proposé pour le parc;
- de l'intégration du parc à trois aspects de l'environnement de la capitale : réseau de rives, promenades et sentiers récréatifs; parc de la capitale; aire de conservation de la capitale;
- des propositions concernant les attractions de la capitale, les institutions culturelles nationales, les services d'accueil et les circuits touristiques.

Malgré les précisions requises, force est toutefois de constater que les propositions contenues dans le plan directeur sont tout à fait compatibles avec l'approche véhiculée dans le *plan de la capitale du Canada*.

Le même consensus s'applique également aux propositions contenues dans le schéma révisé de la Communauté régionale de l'Outaouais adopté le 22 janvier 1987. Ainsi, les équipements et infrastructures jugées nécessaires pour assurer un développement optimal de l'activité récréologique et touristique dans la CRO nous apparaissent compatibles avec les propositions du Plan directeur, que ce soit au niveau des circuits touristiques proposés (Hull - Wakefield), des pôles touristiques (Wakefield) que des centres de services proposés (Sainte-Cécile de Masham, Old Chelsea).

En ce qui concerne les affectations du sol proposées dans le schéma de la CRO, nous proposons que soit précisée l'affectation « d'aires d'utilisation publique » qui désigne le parc, de sorte que toute utilisation du territoire soit compatible avec le plan de zonage.

De fait, compte tenu de l'approche conceptuelle qui caractérise autant le Plan directeur du parc, le *plan de la capitale du Canada*, que le schéma d'aménagement de la CRO, c'est probablement au niveau de la préparation du plan d'urbanisme des cinq municipalités dont le territoire recoupe celui du parc que seront définitivement arrêtées les visées d'aménagement. C'est là où la concertation de la CCN avec ses partenaires sera la plus importante à court terme.

En terminant, mentionnons que le présent plan directeur devrait être considéré de façon positive dans la vision Outaouais 2050 présentement en cours d'élaboration.

Under other circumstances, a development, planning or management orientation originating within the sectoral plans, or within facilities, services or management plans, may not be supported by the provisions of this Master Plan. In that case, Park administration would have to evaluate the new orientation in relation to the Plan to determine what modification, if any, was required.

Regardless of circumstances, a system to update the Master Plan must be developed, even if it serves only as a mechanism to record implementation of the present recommendations. Regardless of events, the Master Plan should be updated once a year and reviewed every ten years.

7.3 Coordination with other Plans

The Gatineau Park Master Plan, to be successfully implemented, requires the cooperation of all players — both inside and outside the NCC — that are involved with Park development.

When the *Plan for Canada's Capital* was released in January 1988, review of the 1980 Master Plan was in progress. Because the two projects were carried out simultaneously, it will be necessary in interpreting the *Plan for Canada's Capital* to take the following items into careful account:

- the Park's proposed new role;
- integration of the Park into three aspects of the Capital's environment: the network of shorelines, parkways and recreational trails, the Capital Park, and the Capital Conservation Area;
- proposals concerning National Capital attractions, national cultural institutions, visitor reception services and tourist routes.

Generally speaking, although some small adjustments may be necessary, proposals made in the Master Plan are fully compatible with the approach contained in the *Plan for Canada's Capital*.

The same general consensus of ideas is apparent in proposals made in the revised Outaouais Regional Community (ORC) plan adopted on January 22, 1987. Thus, the facilities and infrastructures deemed necessary to ensure optimum development of recreation and tourism in the ORC are compatible with the proposals contained in the Gatineau Park Master Plan, whether they involve proposed tourist routes (Hull - Wakefield), tourist nodes (Wakefield) or proposed service centres (Sainte-Cécile de Masham and Old Chelsea).

With respect to the land uses proposed in the ORC plan, we propose that the designation "public use area" in reference to the Park be more precise in order to ensure compatibility with the Park's own zoning plan.

In fact, the conceptual approaches employed in the Gatineau Park Master Plan, the *Plan for Canada's Capital* and the ORC development plan suggest that it is probably the preparation of the land-use plans for the five municipalities adjoining the Park that will finally allow the achievement of planning goals. It is during this process that cooperation between the NCC and its partners will be most important in the short term.

Finally, this Master Plan should be actively considered in the preparation of the Outaouais 2050 vision, which is currently under way.

8 CONCLUSION

Même s'il s'inscrit dans la foulée de cinquante années d'efforts de préservation des caractéristiques intrinsèques du parc, le présent plan directeur témoigne d'une approche de planification fort différente du dernier.

En effet, contrairement au dernier plan directeur, il ne constitue pas un plan d'aménagement au sens propre. Ainsi, les propositions de mise en valeur contenues dans ce document n'ont manifestement pas le niveau de précision de celles qui étaient fournies par l'ancien plan, mais elles se veulent plus souples. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées comme finales, mais bien comme des avenues de mise en valeur du parc.

Par contre, mentionnons que le présent ouvrage offre une réflexion beaucoup plus mûrie sur le positionnement du parc dans son contexte et sur son rôle au sein de la Capitale. De ces deux éléments clefs découlent un ensemble d'objectifs et de principes devant guider l'aménagement, la gestion et la planification du territoire.

C'est ainsi que pour répondre à ce nouveau rôle du parc, deux nouvelles vocations s'ajoutent à celles qui étaient prévues dans le plan de 1980, soit les vocations culturelle et politique.

C'est également sur la base des nouveaux énoncés d'orientation du parc qu'un plus grand effort est maintenant consenti au chapitre de l'intégration du parc dans la région de l'Outaouais, la concertation entre tous les intervenants constituant une préoccupation constante dans l'élaboration du Plan.

Soulignons enfin que le nouveau plan directeur accorde beaucoup d'importance à la gestion du parc en tant que condition essentielle pour offrir une expérience de qualité aux visiteurs. C'est ainsi que l'on propose un nouveau système de zonage axé sur la capacité de support du milieu et sur la nature de l'expérience souhaitée pour les visiteurs plutôt que sur l'utilisation du territoire.

C'est aussi dans le même esprit que le présent document propose certaines recommandations spécifiques quant à l'approche à privilégier dans le traitement de problèmes de gestion inhérents à l'état actuel du parc ou à l'application de ce nouveau plan directeur sur le territoire.

Loin de constituer une vision statique du territoire, le présent plan directeur offre avant tout un canevas de base pour une mise en valeur rationnelle du parc, tout en conservant ses caractéristiques intrinsèques qui en font une attraction naturelle unique dans la capitale.

8 CONCLUSION

Although this Master Plan follows on some 50 years of effort to preserve the intrinsic value of the Park, it is based on a planning approach that differs greatly from the one used for the previous Plan.

Unlike the previous Master Plan, this is not a development plan in the true sense of the word. The enhancement proposals made in this document are therefore not as precise as those contained in the previous Plan: they are designed to be more flexible. Therefore, these proposals should not be considered as a final plan of action, but rather as suggested avenues for Park enhancement.

This document, however, has moved beyond the last Plan in that it reflects more mature thinking on the position of the Park, specifically on its context and its role within the Capital. These key elements acted as the basis on which to build a series of objectives and guiding principles for Park development, management and planning.

To respond to the new role of the Park in terms of the Capital, two new functions were added to those included in the 1980 Plan: namely, the cultural and symbolic functions.

New role statements for the Park also demand that greater attention be paid to integrating the Park into the Outaouais Region. Thus, the cooperation of all players has been a constant concern in the development of the Plan.

Finally, the new Master Plan places a great deal of importance on Park management as an essential precondition for high-quality visitor experiences. Thus, the proposal for a new zoning system is based on the environment's carrying capacity and on the kind of experience desired for visitors, rather than on conventional land-use criteria.

It is in this context that the Plan makes certain specific recommendations on an appropriate approach to current management problems and to the application of this new Master Plan to the Park.

This Master Plan provides not a static vision of the Park but, rather, a basic framework for rational enhancement of the Park that safeguards and preserves the intrinsic characteristics that make this Park a unique natural attraction in the Capital.

GLOSSAIRE

Aire de conservation de la capitale : territoire dont les caractéristiques naturelles ainsi que les ressources sont protégées et conservées en permanence pour l'agrément du public.

Aire de rencontre : espace et installations nécessaires à la tenue de grandes manifestations populaires.

Attractions de la capitale : lieux qui, soit en raison de leur esthétique, de leur qualité symbolique ou de leur valeur historique, sont fortement identifiés à la capitale, ou exercent un attrait sur les visiteurs.

Berges, promenades et sentiers récréatifs : corridors de verdure dont la principale fonction est de fournir un lien important entre le parc et les institutions et attractions de la capitale.

Corridor de verdure : lien continu de verdure entre le parc et la communauté périphérique.

Institution culturelle nationale : équipement ayant pour fonction d'exposer, de protéger et d'interpréter des phénomènes naturels et des réalisations humaines du passé, du présent et de l'avenir.

Liaison routière : route aménagée et entretenue par des intervenants autres que la CCN et servant uniquement de lien direct entre deux communautés.

Lieux d'activité : centres d'intérêt présentant des caractéristiques physiques, activités et manifestations importantes pour la communauté régionale.

Parc de la capitale : parc étroitement lié à une caractéristique naturelle ou à un événement historique important qui en fait un élément essentiel de l'image de la capitale.

Point d'accès : point d'interface secondaire entre le parc de la Gatineau et son environnement immédiat, où débutent des sentiers de randonnée et d'interprétation.

Point d'ancrage : point d'interface principal entre le parc de la Gatineau et son environnement immédiat; il donne accès à des attractions nationales ou à des lieux d'activité; on y retrouve une gamme de services d'accueil et d'installations destinés aux visiteurs.

Promenade : route panoramique d'accès limité, conçue, construite, contrôlée et entretenue par la CCN; elle est aménagée sur des terrains offrant des perspectives pittoresques et donne accès aux institutions et aux attractions de la capitale.

GLOSSARY

Access point: secondary point of interface between Gatineau Park and its immediate surroundings, where a hiking or interpretation trail begin.

Activity sites: centres of interest exhibiting physical characteristics, activities or features important to the regional community.

Anchor point: a principal point of interface between Gatineau Park and its immediate surroundings, providing access to national attractions or activity sites and including a wide range of visitor reception services and visitor facilities.

Capital attractions: sites which, because of their beauty, symbolic nature or historical value, are closely identified with the Capital or act as visitor attractions.

Capital Conservation Area: an area whose natural features and resources are permanently protected and preserved for public benefit.

Capital Park: a park closely associated with a natural feature or an important historical event so that it is an essential element in the image of the Capital.

Green corridor: a continuous green link between the Park and adjoining communities.

Meeting place: place and facilities needed for holding events attended by large numbers of persons.

National cultural institution: a facility designed to illustrate, protect and interpret natural phenomena as well as past, present and future human accomplishments.

Parkway: a limited-access scenic drive designed, built, controlled and maintained by the NCC, passing through areas offering picturesque views and providing access to Capital institutions and attractions.

Shorelines, parkways and recreational pathways: green corridors whose principal function is to link Park and Capital institutions and attractions.

Transportation link: a road developed and maintained by parties other than the NCC and designed solely to provide a direct link between two communities.